

2018

RAPPORT ANNUEL
Intercommunale Namuroise de Services Publics



■ EDITEUR RESPONSABLE

Didier Hellin
Intercommunale Namuroise de Services Publics
Rue des Viaux 1b // 5100 Naninne

■ COORDINATION

Service Communication // INASEP

■ CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE

Service Communication // INASEP

■ PHOTOS

Philippe Van Eyll // Bureau d'études Voirie-Egouttage // INASEP
Thomas Meunier // Photographe

Photo de couverture : agent de la distribution d'eau



l'intercommunale est soutenue par la Province de Namur

2018

RAPPORT ANNUEL

du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale sur l'Exercice 2018

MESSAGE DE LA DIRECTION

Mesdames, Messieurs,

Chers associés, Chers affiliés,

Chers partenaires,

Le rapport d'activités d'INASEP pour l'année 2018 vous permettra de découvrir l'importance des missions réalisées par notre Intercommunale au bénéfice de l'ensemble des habitants de la Province de Namur et même au-delà. La qualité aussi des prestations des quelques 262 collaboratrices et collaborateurs qui travaillent au quotidien au sein de la société pour assurer les missions de service public qui sont les leurs, que ce soit en production distribution d'eau, en assainissement des eaux usées, au sein de l'important bureau d'études au service des projets communaux et provinciaux, au laboratoire et enfin au sein des services généraux.

Ainsi, le Bureau d'études SAA aura rendu plus de 50 projets dans le domaine de la voirie, aura étudié plus de 30 avant-projets et projets et suivi plus de 20 chantiers dans le domaine des bâtiments, aura réussi à préparer les 6 projets communaux dans le cadre du plan (piscines) de la Région, tous approuvés par la Région démontrant ainsi la qualité du travail accompli, suivi des chantiers aussi importants que celui de l'Académie de Police ou de l'Office Provincial Agricole pour la Province. Il aura suivi des dizaines de chantiers de voiries et la coordination technique de l'important chantier du site Confluence au Grognon, la coordination sécurité santé en phase projet ou en phase réalisation pour 185 projets. Il est aussi aux côtés des communes et partenaires de l'important projet de voie verte transcommunale VICIGAL. Le développement de l'AGREA montre aussi la proactivité de l'intercommunale pour relever les défis de demain.

Il convient de souligner cet énorme travail réalisé par des équipes dont les compétences et le dévouement sont réels au service des affiliés. Les difficultés particulières parfois rencontrées dans certains projets ne doivent en aucun cas être occultées mais elles ne peuvent remettre en cause l'importance et la qualité globale des missions accomplies.

Le renouvellement de l'enregistrement EMAS du département de l'épuration (SEU) ainsi que l'évolution des différents indicateurs de ce département apportent la preuve incontestable du bon accomplissement de cette mission de service public essentielle pour la population et la qualité de nos eaux. De même que l'accréditation de notre laboratoire !

La mise en exploitation de la station de pompage et de la valorisation des eaux de la carrière Berthe en collaboration avec la SWDE ainsi que la défense du projet d'adduction EST pour apporter une réponse durable aux difficultés d'approvisionnement de toute une région mettent aussi en lumière le dynamisme de notre secteur production et distribution d'eau outre le travail effectué au quotidien par les équipes pour assurer un service de qualité et de proximité au profit de plus de 38 000 abonnés.

Enfin, n'oublions pas tout le travail accompli par les services « Support » (services généraux) pour permettre à toutes et tous d'accomplir leurs missions !

Didier HELLIN
Directeur général



Luc DELIRE
Président



TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA DIRECTION	02
CHAP. 1 INTRODUCTION	07
1.1 Les Associés	08
1.2 Composition des Instances	10
1.3 Les Participations	11
CHAP. 2. ASSAINISSEMENT	13
2.1 Programme d'investissement	14
2.2 État d'avancement	19
2.2.1 Études	19
2.2.2 Travaux	21
2.3 GPAA - Gestion Publique de l'Assainissement Autonome	23
2.4 Autres activités	23
2.5 Service d'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées	23
2.5.1 Préalable	23
2.5.2 Evolution du parc d'ouvrages en exploitation	24
2.5.3 Evolution des coûts	24
2.5.4 Dépenses Importantes Hors Exploitation Courante (DIHEC)	27
CHAP. 3. DISTRIBUTION D'EAU	29
3.1 Faits marquants	30
3.1.1 Recouvrement des impayés	30
3.1.2 Avant-projet de valorisation Adduction-Est	31
3.1.3 Sécheresse de l'été 2018	31
3.2 Évolution du prix et des ventes d'eau	32
3.2.1 Prix de l'eau	32
3.2.2 Ventes d'eau	33
3.2.3 Recouvrement des factures impayées	34
3.2.4 Fonds social	35
3.3 Production qualité des eaux distribuées	36
3.3.1 Bilan des analyses effectuées en 2018 sur les réseaux de distribution INASEP	36
3.4 Rendement des réseaux	38
3.4.1 Evolution des rendements	38
3.5 Travaux : objectifs généraux et liste	39
3.5.1 Objectifs	39
3.5.2 Liste des travaux programmés et réalisés en 2018	39
3.5.3 Les raccordements	40

4.1 Introduction	44
4.1.1 Préambule	44
4.1.2 Activités des services	45
4.2 Service études voirie-égouttage (VEG)	46
4.2.1 Introduction	46
4.2.2 Projets traités en 2018	47
4.2.3 Récapitulatif des produits financiers	49
4.2.4 Perspectives 2019	49
4.3 Service gestion des réseaux d'égouttage (GRE)	50
4.3.1 Introduction	50
4.3.2 Dossiers réalisés en 2018	52
4.3.3 Conclusion pour l'année 2018	54
4.3.4 Perspectives 2019	54
4.4 Service d'études bâtiments-énergies (BAT)	55
4.4.1 Introduction	55
4.4.2 Les projets de diversifications mis en place, leurs perspectives et les incontournables	58
4.4.3 Récapitulatif des produits financiers	59
4.4.4 Perspectives 2019	62
4.5 Service travaux du département SAA (TRV)	63
4.5.1 Introduction	63
4.5.2 Evolution de l'activité en 2018	63
4.5.3 Retour d'expérience avec le bureau d'études Contacts avec les pouvoirs subsidants	63
4.5.4 Affectation des moyens INASEP aux chantiers communaux 2018	63
4.5.5 Récapitulatif des honoraires	64
4.5.6 Perspectives 2019	64
4.6 Service coordination sécurité-santé (CSS)	66
4.6.1 Introduction	66
4.6.2 Dossiers traités en 2018	66
4.6.3 Récapitulatif des produits financiers	67
4.6.4 Perspectives pour 2019	67
4.7 Service administratif des bureaux d'études (SA)	68
4.7.1 Introduction	68
4.7.2 Activités 2018 du service administratif	68
4.8 Service acquisitions immobilières (ACI)	69
4.8.1 Introduction	69
4.8.2 Activités 2018 du service acquisitions immobilières	69
4.8.3 Perspectives 2019	70

CHAPH. 5 LABORATOIRE	73
5.1 Généralités	74
5.2 Laboratoire de bactériologie	75
5.2.1 Activités	75
5.2.2 Bilan des analyses bactériologiques	75
5.3 Laboratoire de chimie	76
5.3.1 Activités	76
5.3.2 Bilan des analyses chimiques	76
5.4 Service qualité	77
 CHAP. 6. RESSOURCES INTERNES	 79
6.1 Faits marquants	81
6.2 Bilan social au 31 décembre 2018	82
6.2.1 Entrées	83
6.2.2 Sorties	84
6.3 Prévention et protection au travail	85
6.4 Communication	98
6.4.1 Information du public scolaire	98
6.4.2 Evénements	98
6.4.3 Documents conçus en interne à destination de nos associés	98
6.4.4 Contribution interne	99
6.4.5 Matériel de promotion	99
6.4.6 Représentation au sein d'Aquawal	99
6.5 Informatique	100
6.5.1 Outils de gestion	100
6.5.2 Contacts avec le personnel itinérant	100
6.5.3 Gestion documentaire	100
6.5.4 Sécurité informatique	100
6.5.5 Réseau informatique	100
6.5.6 Téléphonie	101
6.5.7 Autres développements	101
 CHAP. 7. FINANCES	 103
7.1 Compte de résultats BNB au 31/12/18	104
7.2 Bilan BNB au 31/12/2018	105
7.3 Rapport de gestion	106
7.4 Evolution des affaires	106
7.5 Plan financier pluriannuel 2017-2019	113
7.6 Evaluation du plan financier pluriannuel 2017-2019	115
7.7 Rapport du comité de rémunération	124
7.8 Rapport du réviseur	127
7.9 Liste des marchés passés en 2018	132



Vresse-sur-Semois // Station d'épuration



Namur // Académie de Police



Double raccordement standard // Bouchon d'étanchéité

CHAP. 1

INTRODUCTION

1.1 LES ASSOCIÉS

COMMUNE ASSOCIÉE	PARTS
Andenne	100
Anhée	100
Assesse	100
Beauraing	100
Bièvre	100
Cerfontaine	100
Ciney	100
Couvin	100
Dinant	100
Doische	100
Eghezée	100
Fernelmont	100
Florennes	100
Floreffe	100
Fosses-la-Ville	100
Gedinne	100
Gembloux	100
Gesves	100
Hamois	100
Hastière	100
Havelange	100
Houyet	100
Jemeppe-Sur-Sambre	100
La Bruyère	100
Mettet	100
Namur	100
Ohey	100
Onhaye	100
Philippeville	100
Profondeville	100
Rochefort	100
Sambreville	100
Sombreffe	100
Somme-Leuze	100
Viroinval	100
Vresse	100
Walcourt	100
Yvoir	100

Province de Namur	3800
BEP	100
BEP - Expansion	400
AIEC (Association Intercommunale des Eaux du Condroz)	100
AIEM (Association Intercommunale des Eaux de la Molignée)	100

Total général

8 300 parts A

Liste des affiliés au service d'études au 31/12/18 – PARTS « F »

(Suivant article 13 des statuts)

Association Intercommunale des Sports SNSH (Sud-Namurois & Sud-Hainaut)

AISBS (Association Intercommunale de Santé de la Basse-Sambre)

BEP (Bureau Economique de la Province de Namur)

CARP (Centre d'Adaptation et de Reclassement Professionnel)

Les Logis Andennais SCRL

SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau)

Zone de Police des Arches

Zone de Police de l'Entre-Sambre et Meuse

La Joie du Foyer

Communes :

Andenne

Anhée

Assesse

Beauraing

Bièvre

Cerfontaine

Chimay

Ciney

Couvin

Dinant

Doische

Eghezée

Fernelmont

Floreffe

Florennes

Fosses-La-Ville

Gedinne

Gembloux

Gerpennes

Gesves

Hamois

Ham-sur-Heures-Nalinnes

Hastière

Havelange

Houyet

Jemeppe-Sur-Sambre

La Bruyère

Mettet

Namur

Ohey

Onhaye

Philippeville

Profondeville

Ramillies

Rochefort

Sambreville

Sombreffe

Somme-Leuze

Viroinval

Vresse-Sur-Semois

Walcourt

Yvoir

CPAS :

Dinant

Florennes

Sombreffe

1.2 COMPOSITION DES INSTANCES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Richard FOURNAUX jusqu'au 23/11/18 // Luc DELIRE depuis le 17/12/18
Vice-Président : Jean-Claude MAENE jusqu'au 03/12/18 // Claude BULTOT depuis le 17/12/18
Vice-Président : Luc PIETTE jusqu'au 27/06/18

Directeur Général : Didier HELLIN

ABSIL Coraline jusqu'au 26/10/18
BULTOT Claude
BULTOT Philippe jusqu'au 27/06/18
CARPIAUX Guy depuis le 17/12/18
CHABOTAUX André
CLEDA Etienne jusqu'au 26/10/18
CLOSE Jean-Louis jusqu'au 27/06/18
COLLARD Catherine
COLLIGNON Stéphane depuis le 17/12/18
DAFFE Carine depuis le 17/12/18
DELFORGE Yves jusqu'au 27/06/18
DELIRE Luc depuis le 17/12/18
DEPAS Yves jusqu'au 27/06/18
DURY Jean-François depuis le 17/12/18
FASSOTTE Marie-Paule jusqu'au 03/12/18
HERBINT Georges jusqu'au 07/02/18
LALIÈRE Christian jusqu'au 03/12/18
LALOUX Omer depuis le 17/12/18

LASSEAUX Stéphane
LECOMTE Valérie
MABILLE Albert
MILICAMPS Jean-Pol jusqu'au 27/06/18
MOREAU Frédéric
NAOMÉ Lionel jusqu'au 27/06/18
NOIRET Claudy
PAULET José
PIRARD Kévin
PLASMAN Laurence depuis le 17/12/18
RADART Bernard depuis le 07/02/18
RIDELLE Alain jusqu'au 27/06/18
SOTTIAU Denis jusqu'au 27/06/18
TASIAUX Pierre jusqu'au 26/10/18
THOMAS Jérôme jusqu'au 27/06/18
TRIPNAUX Stéphan
VAN ROOST Frédérique

Sans voix délibérative

BASTIEN Steve (CGSP) depuis le 07/02/18
CLAMAR Laurence depuis le 27/06/18
DIJON Denis (CSC Services Publics)
HERMAN Thierry (CGSP)
MAUYEN Ginette (SLFP) depuis le 27/06/18
RONDEAUX Anne-Sophie (SLFP) jusqu'au 16/02/18
STEFFENS Michel (SLFP)

Bureau exécutif

BULTOT Claude
DELIRE Luc
LECOMTE Valérie
MOREAU Frédéric
NOIRET Claudy

Comité d'audit

CHABOTAUX André
COLLIGNON Stéphane
LASSEAUX Stéphane
PLASMAN Laurence
VAN ROOST Frédérique

Comité de rémunération

CHABOTAUX André
COLLIGNON Stéphane
TRIPNAUX Stéphan
PLASMAN Laurence
VAN ROOST Frédérique

1.3 LES PARTICIPATIONS

S.W.D.E. : 5 451 parts (service production)

- Souscription 136 275,00 €
- Libérées à 100 % 136 275,00 €
- A libérer - €

A.I.S.D.E. : 150 parts

- Souscription 3 718,40 €
- Libérées 1 735,26 €
- A libérer 1983,14 €

AQUAWAL : 2 parts M1 - 382 parts M2

- Souscription 384 549,77 €
- Libérées 161 929,51 €
- A libérer 222 620,26 €

BEP : 10 parts

- Souscription 247,89 €
- Libérées à 100 % 247,89 €
- A libérer - €

SPGE : 100 parts G

- Souscription 19 423 685,77 €
- Libérées 5 620 776,28 €
- A libérer 13 802 909,49 €

IMIO : 1 part B

- Souscription 3,71 €
- Libérée 3,71 €
- A libérer 0,00 €



Alle-sur-Semois // Station d'épuration

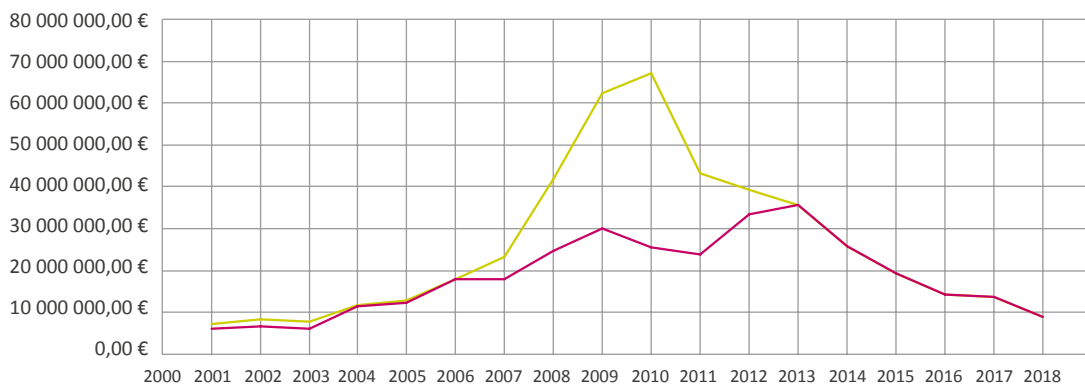
CHAP. 2

ASSAINISSEMENT



2.1 PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Montant cumulé des travaux de 2001 à 2018 suivis pour compte de la SPGE par le BE de l'INASEP et ses sous-traitants (ST)

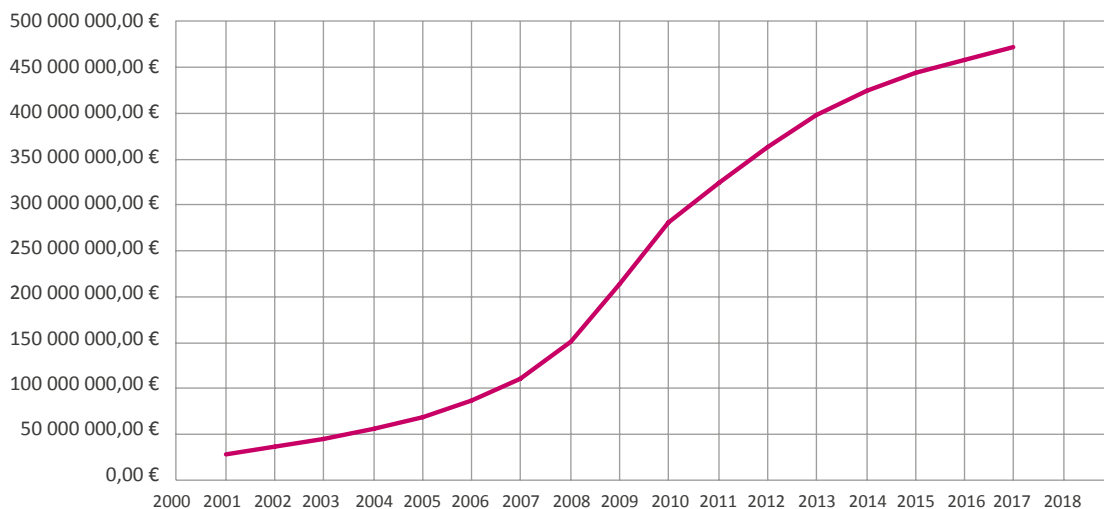


Légende

— Montant annuel — Montant annuel Hors ST

Le montant total des travaux réalisés en matière d'épuration, pour l'ensemble de l'année 2018, s'est élevé à 9 064 823 € (hTVA).

Montant cumulé des travaux de 2001 à 2018 suivis pour compte de la SPGE par le BE de l'INASEP et ses sous-traitants (ST)

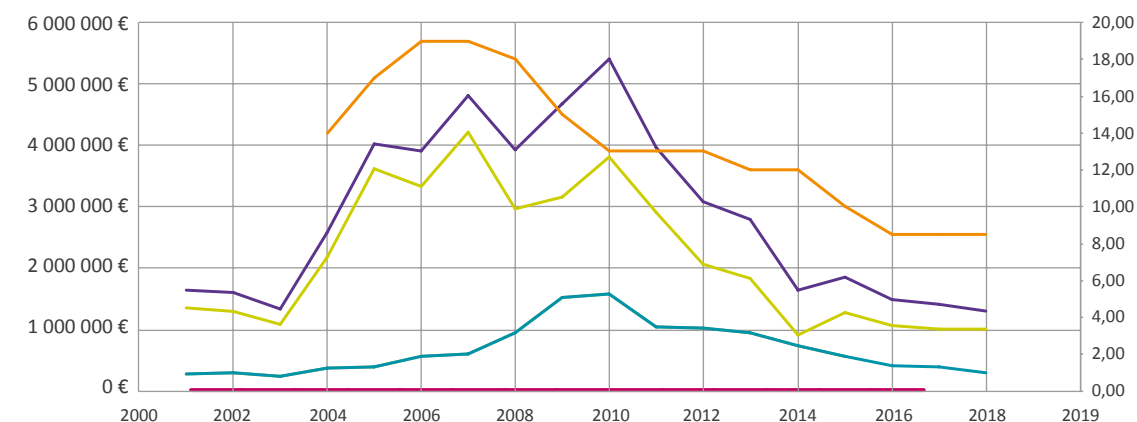


Légende

— Montant cumulé

Le montant cumulé des travaux réalisés en matière d'épuration depuis 2001, s'est élevé à 481 149 919 € (hTVA).

Montant des honoraires perçus de 2001 à 2018 par le BE de l'INASEP



Légende

— Année
 — Produits BE INASEP ASS
 — Produits Surv. INASEP
 — Total produits BE SPGE INASEP
— Personnel BE « Etudes »

Le montant des honoraires perçus s'élève à 1 011 041 € pour les études et à 293 335 € pour la surveillance des chantiers.

En tant qu'Organisme d'Assainissement Agréé (OAA) par la Région wallonne pour l'assainissement des communes de la Province de Namur, l'INASEP doit mener à bien les programmes d'investissements en la matière en maîtrise d'ouvrage déléguée de la SPGE.

Ces programmes ont pour rappel fait l'objet de profondes révisions dans la priorité des dossiers, notamment en regard des impératifs liés au contentieux européen pour les agglomérations de plus de 2 000 habitants et ceux liés à l'implémentation des objectifs environnementaux de bon état écologique des masses d'eau à l'horizon 2015 et 2021 (Directive « Cadre ») et des agglomérations liées à la protection d'une zone prioritaire, soit pour notre territoire, les zones de prévention de captage et les zones de baignade.

L'exigence de résolution du contentieux européen a principalement affecté les programmes SPGE 2005-2009 et 2010-2014.

L'ensemble des travaux concernant la mise en conformité des agglomérations de plus de 2 000 et 10 000 habitants est finalisé. Deux chantiers initialement liés au contentieux européen ont néanmoins été réactivés et inscrits dans notre programme d'investissements. Il s'agit du collecteur de la rue des Pipiers (Andenne) en cours de travaux et le collecteur de Soye et Temploux – lot 2 (Floreffe / Namur). Ce dernier a été attribué en 2018.

Comme indiqué au début de ce chapitre, le montant total des travaux exécutés en 2018 est de 9 064 823 € (HTVA), soit 8 049 685 € pour compte de la SPGE et 1 012 137 € pour le compte du BEP (ZAE des Isnes). Il est en diminution par rapport à 2016 et 2017.

Ceci peut s'expliquer par la diminution du nombre de chantiers initiés en 2017, notamment en matière de station d'épuration et liée à la contraction de l'enveloppe dédiée au programme SPGE.

Il résulte également du retard pris dans le démarrage de travaux suite aux retards pris dans l'adjudication de certains dossiers de collecteurs, pour lesquels des montants inacceptables ont été obtenus. Ceci a conduit à soit des réétudes de ces dossiers, soit à leur remise en adjudication, soit les deux.

L'augmentation sévère des prix des adjudications s'est par ailleurs marquée sur la plupart des dossiers.

Le montant des honoraires est quant à lui inférieur à celui perçu en 2018, la diminution des produits de surveillance des chantiers étant fort marquée compte tenu des retards pris dans le démarrage des chantiers comme signalé ci-avant.

Le montant des honoraires d'études est quant à lui stable, et cela même s'il a été fortement impacté par les réétudes et remises en adjudication évoquées précédemment.

En septembre 2017, le Gouvernement wallon a approuvé le programme de travaux d'assainissement de la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) pour la période 2017-2021.

Ce programme est le fruit de nombreuses réunions de concertation avec la SPGE auxquelles notre bureau d'études a pris une part active pour défendre les priorités d'assainissement en Province de Namur.

Les dossiers ont été retenus suivant qu'ils sont liés à une zone de prévention de captage, de protection d'une zone de baignade, à une priorité « Directive Cadre EAU – PGDH2 – Bon état écologique » ou qu'ils concernent une optimisation ou réhabilitation d'un ouvrage existant.

L'originalité porte sur la planification annuelle prévisionnelle du début de travaux pour chaque dossier, qui est une exigence qui devra être rencontrée.

Tous les chantiers déjà inscrits aux programmes précédents, en ce compris l'extension 2015-2016, et pour lesquels l'attribution du marché (engagement) est prévue aux années 2017 et suivantes, ont été reportés à ce programme 2017-2021.

Compte tenu de ces éléments, on arrive à un montant global sur 5 ans de 67 833 929 d'€ pour 45 dossiers (dernier montant actualisé et approuvé par le CA de la SPGE en date du 02 mars 2017).

Ce montant permet de maintenir de justesse l'équilibre du Bureau d'études « assainissement » (hors intervention dans le financement des services généraux), bien que la réduction de la taille des projets étudiés influe négativement sur cette rentabilité.

Compte tenu de son adaptation à la réduction du montant du programme d'investissement, le personnel du bureau a en effet atteint maintenant une masse critique en dessous de laquelle il ne pourra plus assurer ses missions.

Le personnel du Bureau d'études « assainissement » est maintenu à 8,5 ETP (19 ETP en 2007 et 10 ETP en 2016).

De ce fait, le principal challenge sera de réaliser un tel nombre de dossiers avec l'équipe en place qui a été considérablement réduite.

On constate toutefois déjà un retard dans le suivi de ce programme, pour les raisons déjà évoquées.



I. PLANIFICATION DES TRAVAUX 2017-2021

1. NOUVEAUX INVESTISSEMENTS

Bassin technique	Capacité (EH)	Code Chantier	Chantier	Montant programmé (€)	Objectif
Herhet	130	91072/13/E001	Collecteur et station d'épuration d'Herhet	400 000,00	Baignade
Gonrieux	1300	93014/03/C001	Collecteur de Gonrieux-Presgaux	406 000,00	MESU
Gonrieux	1300	93014/03/E001	Station d'épuration de Gonrieux	1 600 000,00	MESU
Pesche	650	93014/09/C001	Collecteur de PESCHE	780 000,00	MESU
Pesche	650	93014/09/E001	Station d'épuration de Pesche	1 000 000,00	MESU
Villers-Le-Gambon	600	93056/07/C001	Collecteur à Villers-le-Gambon	1 215 323,00	Captage
Villers-Le-Gambon	600	93056/07/E001	Station d'épuration de Villers-le-Gambon	940 000,00	Captage
Anthée	250	91103/06/E001	Collecteur et station d'épuration d'Anthée	900 000,00	MESU
Maurenne	200	91142/05/E001	Collecteur et station d'épuration de Maurenne-Hastière	400 000,00	MESU
Falmignoul	800	91034/03/E001	Construction de la station d'épuration de Falmignoul	1 600 000,00	MESU
Falmignoul	800	91034/03/C001	Collecteur de Falmignoul	650 000,00	MESU
Sorinnes	400	91034/04/E001	Collecteur, pompes et station d'épuration de Sorinnes	1 170 000,00	Captage
Emptinne	800	91059/03/E001	Construction de la station de pompage et conduite de refoulement de Emptinne	1 078 000,00	Captage
Assesse	1625	92006/02/C001	Collecteurs d'Assesse	2 086 756,70	Captage
Assesse	1625	92006/02/E001	Construction de la station d'épuration d'Assesse	2 006 000,00	Captage
Maillen	1000	92006/03/C001	Collecteur de Maillen	618 005,00	Captage
Maillen	1000	92006/03/E001	Construction de la station d'épuration de Maillen	1 729 750,00	Captage
Senenne	120	91030/12/E001	Collecteur et station d'épuration de Senenne	400 000,00	Captage
Spontin	2450	91141/03/C001	Collecteur de Durnal, Dorinne et Spontin	4 000 000,00	Captage
Spontin	2450	91141/03/E001	Construction de la station d'épuration de Spontin	2 600 000,00	Captage
Gesves	100	92054/02/E002	Reconstruction et extension de la station d'épuration de Gesves	1 020 000,00	Captage
Gesves	100	92054/02/C001	Collecteur de Tienne Saint-Martin, du Houyoux et de Gesves centre	1 180 000,00	Captage
Andenne (Seilles)	20000	92003/05/C005	Collecteur de la rue des Pipiers (ruisseau d'Andennelle)	1 213 681,46	Taux de charge
Haillot	2000	92097/01/P001	Station de pompage et refoulement du village de Perwez-En-Condroy	625 000,00	MESU
Pont De Wépion	13450	92094/05/C012	Collecteurs de Wépion (K42,4 à K38,4) - Lot 2	2 767 070,85	Taux de charge
Baillonville	400	91120/04/E001	Station d'épuration de Baillonville	1 200 000,00	MESU
Baillonville	400	91120/04/C001	Collecteur de Baillonville et pompage de Rabozée	1 300 000,00	MESU
Heure	300	91120/07/E001	Station d'épuration d'Heure	800 000,00	MESU
Heure	300	91120/07/C001	Collecteur d'Heure	650 000,00	MESU
Saint-Aubin Florennes	8500	93022/03/C002	Prolongement et rénovation des collecteurs urbains de Florennes - phase 1	1 122 000,00	MESU
Walcourt	4666	93088/02/C002	Collecteur de Silenrieux	3 295 632,10	MESU
Yves-Fraire	2800	93088/03/C001	Collecteur de Fraire et Fairoul	2 300 000,00	MESU

1. NOUVEAUX INVESTISSEMENTS					
Yves-Fraire	2800	93088/03/E001	Construction de la station d'épuration de Fraire-Fairoul	2 200 000,00	MESU
Berzée	2700	93088/04/C001	Collecteur de Thy-le-Château - Berzée	2 240 000,00	MESU
Morialmé	1600	93022/04/E001	Construction de la station d'épuration et du collecteur de Morialmé	2 120 000,00	MESU
Berzée	2700	93088/04/E001	Construction de la station d'épuration de Berzée	2 600 000,00	MESU
Sart-Eustache	1100	92048/04/C001	Collecteurs de Sart-Eustache - Le Roux	1 300 000,00	MESU
Sart-Eustache	1100	92048/04/E001	Station d'épuration de Sart-Eustache	1 300 000,00	MESU
Floreffe	23000	92045/01/C006	Lot 2B - Collecteurs de Soye et Temploux	3 500 000,00	Taux de charge
Chairière	300	91143/02/E001	Construction de la station d'épuration et des collecteurs de Chairière	900 000,00	Baignade
Total Nouveaux investissements				59 213 219,11	
2. RÉHABILITATION					
Bassin technique	Capacité (EH)	Code Chantier	Chantier	Montant programmé (€)	Objectif
Ciney	16000	91030/01/E018	Extension et réhabilitation de la station d'épuration de Ciney	4 000 000,00	Rénovation
Total Nouveaux investissements				4 000 000,00	
3. OPPORTUNITÉS					
Bassin technique	Capacité (EH)	Code Chantier	Chantier	Montant programmé (€)	Objectif
Hastière Hermeton	2667	91142/02/C006	Collecteur rue de France en Opportunité au dossier d'égout 92141/02/G003	20 703,28	Opportunité
Total Nouveaux investissements				20 703,28	
SYNTHÈSE - PLANIFICATION 2017-2021 DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT					
1. Nouveaux investissements				59 213 219,11	
2. Réhabilitations				4 000 000,00	
3. Opportunités				20 703,28	
TOTAL				63 233 922,39	

2.2 ÉTAT D'AVANCEMENT

2.2.1 Etudes

Figurent dans cette rubrique tous les projets qui ont donné lieu à des prestations d'études en 2018.

Avant-projets finalisés

COMMUNE	INTITULÉ	PROJET (€)
Ciney	Collecteur et station d'épuration de Senenne	508 625
Onhaye	Collecteur d'Anthée	325 777
Onhaye	Station d'épuration d'Anthée	874 745
Walcourt	Collecteur de Fraire-Fairoul	3 237 551
Walcourt	Station d'épuration de Fraire	2 230 700
		7 177 398

Projets finalisés

COMMUNE	INTITULÉ	PROJET (€)
Dinant	Station d'épuration de Sorinnes	891 020
Philippeville	Station d'épuration de Villers-le-Gambon	1 436 205
		2 327 225

Dossiers adjugés

COMMUNE	INTITULÉ	ADJUDICATION (€)
Assesse	Collecteur de Maillen	542 143
Assesse	Station d'épuration de Maillen	1 373 870
Assesse	Station d'épuration d'Assesse	1 841 100
Cerfontaine	Collecteur de Silenrieux - Lot 1 et Lot 2	3 773 990
Dinant	Collecteur de Sorinnes-lez-Dinant	276 626
Florennes	Détournement du collecteur des eaux usées INASEP dans le cadre de la construction de la nouvelle maison de repos du CPAS de Florennes-DIHEC	101 272
Fosses La Ville	Prolongement de la conduite de refoulement du pompage des Zolos - DIHEC	35 694
Namur	Collecteur de Soye-Temploux Lot 2	4 092 239
Rochefort	Pompage de Han-sur-Lesse	117 104
Province De Namur	Ciney. EPASC. Mise aux normes Lot 1 et lot 2	138 734
		12 292 772

Autres dossiers en cours

COMMUNE	INTITULÉ	MONTANT ESTIME (€)
En avant-projets		
DINANT	Collecteur et station d'épuration de Falmignoul	2 250 000
En projets		
ANDENNE	Maizeret (Contrat assainissement rural)	1 113 362
INASEP DE	Adduction EST Berthe	10 678 000
YVOIR	Collecteur de Spontin Dorinne Durnal	4 551 905
YVOIR	Station d'épuration de Spontin Dorinne Durnal	2 157 530
		20 750 797

Comme signalé précédemment, le Bureau d'études a donc finalisé les études des dossiers et le suivi de travaux relatifs au contentieux européen visant les agglomérations de plus de 2 000 habitants, y compris le collecteur de Soye – Temploux – lot 2 dossier réactivé.

L'activité du Bureau d'études s'est donc concentrée sur l'étude des dossiers liés à la mise en conformité d'une agglomération non reprise dans un contentieux et relatifs aux zones prioritaires (baignade, zone de prévention de captage) ou relatifs à une masse d'eau où l'atteinte du bon état est exigée par la Directive Cadre européenne.

Signalons qu'un premier projet est en cours de finalisation dans le cadre du « Contrat d'assainissement rural » mis en place récemment par la SPGE. Il s'agit de l'assainissement du village de Maizeret (Andenne).

Les dossiers à prendre en considération sont donc dorénavant d'une taille inférieure.

Les montants d'honoraires d'études correspondants sont dès lors en forte diminution par rapport à 2014, mais stables par rapport à 2016 et 2017.

Le travail du Bureau d'études ne s'est toutefois pas limité uniquement au programme d'assainissement.

Notons en ce sens la prise en charge des études liées à la valorisation des eaux d'exhaure, projet d'adduction d'eau à Florennes//Beauraing//Mesnil-Saint-Blaise mais également la prise en charge d'études de projets de distribution d'eau à l'attention de la SWDE.

Ceci dans le cadre d'un réinvestissement de cette activité qui avait été délaissée en raison du programme important en matière d'assainissement.

Le bureau d'études « assainissement » se met également à la disposition des autres services, notamment le service « BAT » ou « VEG » de manière à améliorer la qualité des projets étudiés, faisant appel à nos compétences spécifiques (exemple : électromécanique des pompes) ou à optimiser sa charge de travail.

Un phénomène apparaît compte tenu de l'enveloppe « fermée » attribuée par la SPGE.

En effet, le montant des adjudications s'est maintenu au niveau élevé atteint en 2017 en conséquence d'une « surchauffe » ponctuelle en matière de travaux publics.

Quelques dossiers n'ont donc pu être l'objet d'une attribution pour cause de coût inacceptable, citons pour exemples les collecteurs d'Assesse et de Silenrieux. Ces dossiers ont donc dû être soit réétudiés fondamentalement, soit scindés en lots distincts dont la notification pourra être phasée, soit remis en adjudication sous forme de procédure négociée.

Ceci a de nouveau impacté très fortement l'activité de notre Bureau d'études, avec en corollaire, le retard dans le démarrage programmé de ces chantiers.

2.2.2 Travaux

Chantiers dont la réception provisoire a été accordée en 2018

COMMUNE	INTITULÉ	MONTANT TRAVAUX EXÉCUTÉS (€)
Florennes-Walcourt	Station de Pompage Carrière Berthe	1 308 085
Florennes	Détournement du collecteur des eaux usées INASEP dans le cadre de la construction de la nouvelle maison de repos du CPAS de Florennes	107 789
Gembloux	Création d'un collecteur dans le zoning industriel du Parc Créalys – Extension du réseau d'égouttage	2 048 745
Hastière	Collecteur de Hastière phase 2	7 280 534
Namur	Malonne Collecteur du Landoir	5 920 229
		16 665 382

Chantiers initiés en 2018

COMMUNE	INTITULÉ	ADJUDICATION + AVENANTS (€)
Houyet	Collecteur et station d'épuration d'Herhet	439 208
Assesse	Station d'épuration d'Assesse	1 841 100
Cerfontaine	Collecteur de Silenrieux - Lot 1 & Lot 2 - Lot 1	2 093 919
Cerfontaine	Collecteur de Silenrieux - Lot 1 & Lot 2 - Lot 2	1 680 071
Dinant	Collecteur de Sorinnes-lez-Dinant	309 656
Florennes	Détournement du collecteur des eaux usées INASEP dans le cadre de la construction de la nouvelle maison de repos du CPAS de Florennes - DIHEC 2018-045	101 272
Fosses-La-Ville	Prolongement de la conduite de refoulement du pompage des Zolos - DIHEC 2018-103	35 694
Philippeville	Collecteur à Villers-le-Gambon	1 134 361
Viroinval	Aménagement du parc de Nismes	263 678
		7 898 960



Silenrieux // Collecteur



Nismes // Aménagement des fontaines et du torrent du parc

Autres chantiers en cours en 2018

COMMUNE	INTITULÉ	ADJUDICATION + AVENANTS (€)
Fernelmont	Station d'épuration de Pontillas	1 199 488
Andenne	Rue des Pipiers	2 987 641
Bep	Collecteur du parc Créalys	1 403 796
Chimay	Conduite d'eau - Grande Place	193 038
Hastière	Station d'épuration d'Hastière	2 641 222
Namur	Collecteurs de Wépion (K38,4 à K42,4) - lot 2	2 949 147
		11 374 332

Figurent dans cette rubrique tous les projets qui ont donné lieu à des prestations de surveillance de travaux en 2018.

Le montant total des travaux réalisés en matière d'assainissement ou surveillés/contrôlés par le BE « ASS », pour l'ensemble de l'année, s'est élevé à 9 064 823 €.

Une diversification des activités est donc essentielle pour maintenir le niveau d'activité et par conséquent les honoraires du service.

Les ingénieurs de projet sont toujours « fonctionnaire dirigeant » de leurs projets respectifs, ce qui leur permet d'avoir un retour de la réalisation vis-à-vis des prescriptions techniques des cahiers des charges, mais également de pouvoir mieux apprécier l'impact financier des choix et décisions techniques sur le budget global des travaux. Cette organisation est indéniablement un plus pour la compétence des agents.

Le « pool » des contrôleurs affecté au suivi des travaux d'« assainissement » se compose de 5 ETP – 3 personnes à compétence « génie civil » et deux personnes à compétence « électromécanique ».

Les deux contrôleurs « électromécanique » contrôlent également les pompages pour les travaux du service VEG. Ils participent également avec l'ingénieur EEM à des réunions transversales avec le service d'exploitation eaux usées de manière à améliorer la qualité des prescriptions EEM ainsi que la vérification des travaux pour mieux correspondre aux besoins de ce service.

Les contrôleurs « génie civil » assurent également le contrôle de chantiers de distribution d'eau (Adduction et réservoir « Berthe »).



2.3 GPAA- GESTION PUBLIQUE DE L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

La Gestion Publique de l'Assainissement Autonome (GPAA) a été confiée à la SPGE par le décret du 23 juin 2016 avec la participation des Organismes d'Assainissement Agréés (OAA).

Les modalités d'application de ce décret ont été traduites par un arrêté du Gouvernement wallon du 1^{er} décembre 2016 et son application a pris effet le 1^{er} janvier 2018.

Les diverses missions des OAA et donc de l'INASEP sont :

- les contrôles des Systèmes d'Épuration Individuelle (SEI) relevant de la GPAA ;
- le rôle de proximité et sensibilisation des différents publics cibles ;
- la participation au suivi de la plateforme informatique relative à la GPAA (« SIGPAA ») ;
- la relation avec les vidangeurs agréés pour les boues excédentaires des SEI relevant de la GPAA ;
- autres.

Ces missions sont reprises par le bureau d'études « assainissement » avec du personnel qui est payé par la SPGE.

L'activité menée en 2018 représente la main-d'œuvre suivante pour l'INASEP :

OAA	ETP "GRADUÉ"	ETP "INGÉNIEUR" + COORDINAT.	ETP TOTAL
INASEP	0,6	0,3	0,9

2.4 AUTRES ACTIVITÉS

En complément aux activités citées précédemment, le Bureau d'études continue à mettre ses compétences au service des domaines suivants.

Protection des captages

Suivi des études de délimitation des zones de prévention de captage et détermination des programmes d'actions associés tant en interne pour le service production-distribution d'eau de l'INASEP qu'en externe.

Etudes de zone

Etude et détermination des études de zones sur le territoire de la Province de Namur, tant en zone prioritaire (zone de prévention captage, baignade) qu'en dehors et suivi des modifications des PASH (Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique).

Conseils

Conseils divers aux associés communaux (permis d'urbanisme, développement ZACC, etc) et conseils au Bureau Economique de la Province liés aux aménagements ou aux développements de Zones d'Activité Economique relativement à la gestion des eaux.

2.5 SERVICE D'EXPLOITATION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

2.5.1 Préalable

L'essentiel des informations décrivant l'activité du service d'exploitation figure dans la déclaration environnementale EMAS. Les informations suivantes, principalement d'ordre financier, complètent ce rapport.

2.5.2 Évolution du parc d'ouvrages en exploitation

STATIONS D'ÉPURATION		CAPACITÉS	DATE DE RÉCEPTION
Total			0 stations
STATIONS DE POMPAGE		CAPACITÉS	DATE DE RÉCEPTION
Hastière // Ancienne Briquetterie		930	10/12/2018
Hastière // Rue des prés		756	10/12/2018
Hastière // Par delà sous le pont		2 270	10/12/2018
Hastière // Emile Binet		2950	10/12/2018
Hastière // Croisement Rue de France		250	10/12/2018
Hastière // Gedimat		530	10/12/2018
Onhaye // Beau Site		50	06/03/2018
Malonne // Rue du Tombois		3 671	05/10/2018
Malonne // Croisement des rues Fond Malonne et Rue des Tris		1 170	05/10/2018
Total			9 pompages
COLLECTEURS		LONGUEURS	
Collecteur de Hastière		7 025	10/12/2018
Collecteur de Malonne		2 000	05/10/2018
Total		9 025 m	

Aucune station d'épuration n'a été mise en service en 2018. La capacité épuratoire existante, 427 867 EH, correspond à 86,8 % de la population totale de la province de Namur (492 708 Habitants au 01/01/2018). Outre les 105 stations d'épuration, le parc d'ouvrages compte désormais 307 pompages répartis sur un réseau de collecteurs d'environ 461 km au total (augmentation de 2 % par rapport à 2017).

2.5.3 Evolution des coûts

Ouvrages SPGE

Le montant du décompte d'exploitation 2018 est de 14 910 856 € (à comparer à 14 126 505 € en 2017) soit une augmentation de 5,5 % par rapport à 2017.

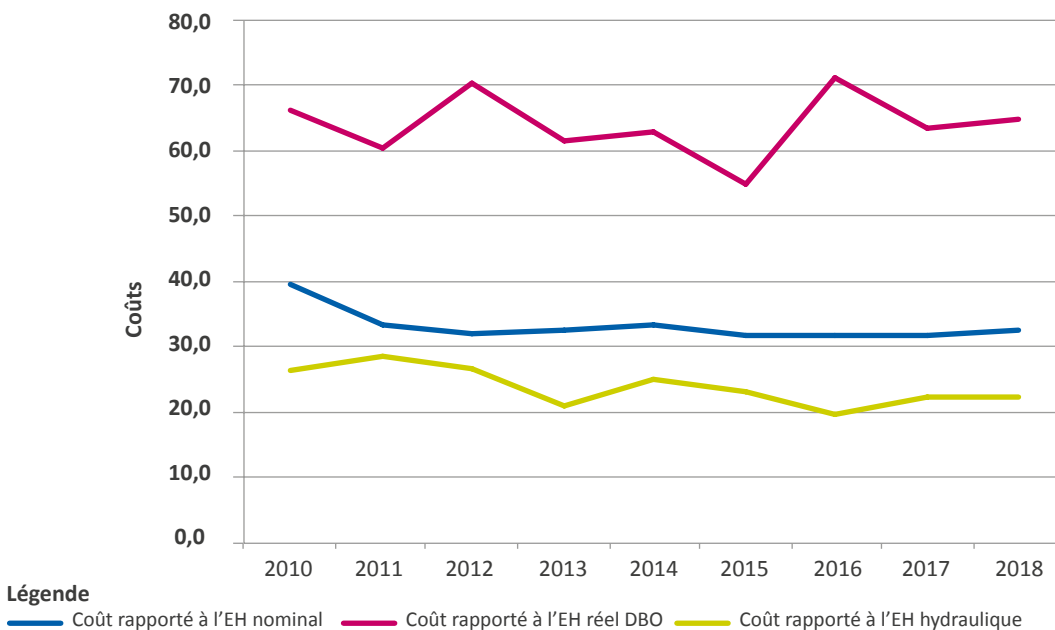
Le point remarquable est une augmentation de 14,3 % des frais d'électricité (2 341 272 € au lieu de 2 049 971 € en 2017). La fraction visible de ce surcoût provient de la consommation nécessaire au traitement des 24 638 EH hydrauliques pompés et épurés en 2018 en plus qu'en 2017 (+4 %). Le montant du poste personnel a lui aussi augmenté de 214 000 € (+ 3.6 %), en partie car il intègre un personnel complémentaire pour la gestion de l'assainissement autonome et le cadastre des réseaux.

Les autres postes budgétaires ont subi des variations peu sensibles.

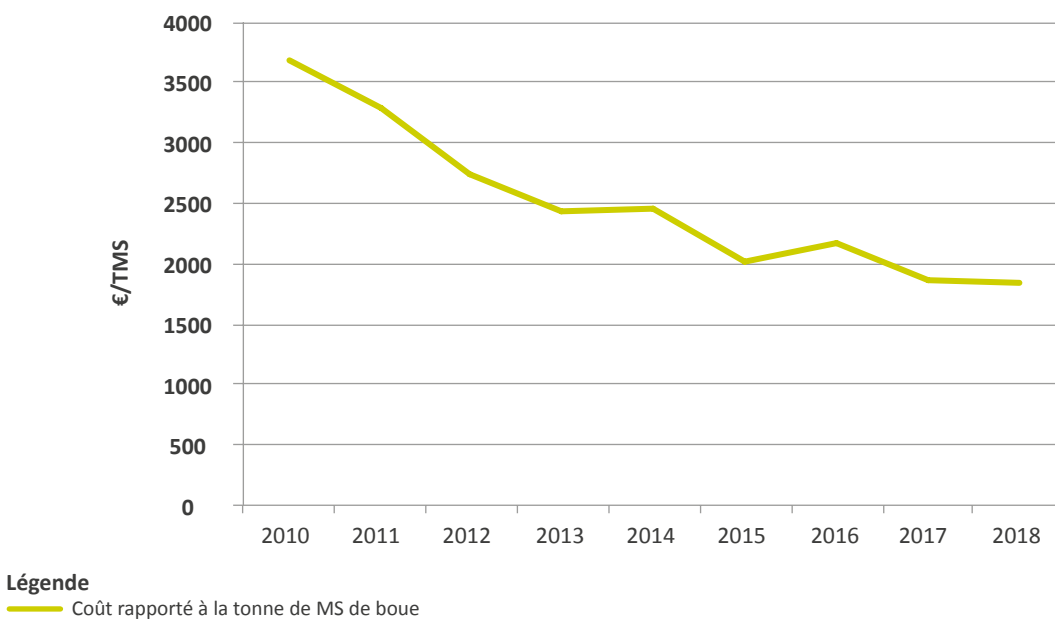
ANNÉES	MONTANT DÉCOMPTÉ (HORS CONTRAT DE SERVICE)	DÉCOMPTÉ RÉVISÉ (INDICE PRIX CONSOMMATION BASE 04)	CAPACITÉ NOMINALE (EH)	CHARGE BIOLOGIQUE ENTRÉE (EH)	CHARGE HYDRAULIQUE TRAITÉE (EH)	TONNAGE DE BOUE ÉLIMINÉ	COÛT RAPPORTÉ À L'EH NOMINAL	COÛT RAPPORTÉ À L'EH RÉEL DBO	COÛT RAPPORTÉ À L'EH HYDRAULIQUE	COÛT RAPPORTÉ À LA TONNE DE MS DE BOUE
2010	8 142 189	9 278 794	233 755	140 362	349 779	2 512	39,7	66,1	26,5	3694
2011	9 789 039	10 791 838	325 355	179 195	376 805	3 279	33,2	60,2	28,6	3291
2012	11 734 622	12 794 858	401 155	182 149	478 309	4 669	31,9	70,2	26,8	2740
2013	12 408 127	13 409 594	416 005	231 564	515 916	5 524	32,2	61,3	20,9	2428
2014	12 755 999	13 840 555	416 505	220 412	552 064	5 653	33,2	62,8	25,1	2448
2015	12 531 530	13 298 094	421 186	244 025	572 742	6 570	31,6	54,5	23,2	2024

ANNÉES	MONTANT DÉCOMPTÉ (HORS CONTRAT DE SERVICE)	DÉCOMPTÉ RÉVISÉ (INDICE PRIX CONSOMMATION BASE 04)	CAPACITÉ NOMINALE (EH)	CHARGE BIOLOGIQUE ENTRÉE (EH)	CHARGE HYDRAULIQUE TRAITÉE (EH)	TONNAGE DE BOUE ÉLIMINÉ	COÛT RAPPORTÉ À L'EH NOMINAL	COÛT RAPPORTÉ À L'EH RÉEL DBO	COÛT RAPPORTÉ À L'EH HYDRAULIQUE	COÛT RAPPORTÉ À LA TONNE DE MS DE BOUE
2016	13 009 775	13 498 110	427 867	189 475	692 978	6 243	31,5	71,2	19,5	2162
2017	13 107 986	13 432 636	427 867	211 765	600 228	7 217	31,4	63,4	22,4	1861
2018	13 856 197	13 856 197	427 867	214 189	624 866	7 544	32,4	64,7	22,2	1837

Coûts rapportés à l'Équivalent Habitant (EH)



Coût rapporté à la tonne de MS de boue



Le coût du traitement de l'eau usée rejetée par un équivalent habitant a été de 32,4 €/EH nominal en 2018. Le traitement de l'eau d'égout (mélange des eaux usées et des eaux de pluie) coûte 0,33 €/m³ (inchangé par rapport à 2017)

ANNÉES	CAPACITÉ NOMINALE (EH)	CHARGE BIOLOGIQUE TRAITÉE (EH)	CHARGE HYDRAULIQUE TRAITÉE (EH)	DBO MOYENNE
2005	172 755	109 546	253 892	202
2006	172 755	125 631	278 834	157
2007	174 255	83 333	306 634	112
2008	187 355	89 158	335 935	122
2009	219 005	132 170	326 625	137
2010	233 755	140 362	349 779	160
2011	325 355	178 835	373 640	199
2012	401 155	182 149	478 309	136
2013	416 005	231 564	515 916	154
2014	416 505	220 412	552 064	141
2015	421 186	244 025	572 742	139
2016	427 867	189 475	692 978	116
2017	427 867	211 765	600 228	118
2018	427 867	214 189	624 866	126

En 2018, une charge biologique plus importante qu'en 2017 (+ 11,4 %) a été traitée dans nos stations d'épuration.

Ouvrages tiers

SITES	2012 € HTVA	2013 € HTVA	2014 € HTVA	2015 € HTVA	2016 € HTVA	2017 € HTVA	2018 € HTVA
Station d'épuration de Chapois	209 339	174 302	199 555	145 666	144 070	66 530	101 852
Piscine de Chevetogne	108 084	105 458	52 864	61 160	64 927	61 434	71 754
Station d'épuration du marche couvert de Ciney	41 404	42 395	42 808	40 644	35 515	35 753	36 316
Station d'épuration de la prison d'Andenne	50 632	41 747	41 716	15 816	15 816	15 816	15 600
Station d'épuration du carrefour Wépion (station démantelée)	30 271	23 908	18 256	18 385	22 552	4 112	-
Station d'épuration de l'ITCAA	13 280	9 129	9 334	11 094	9 700	10 076	9 475
Station d'épuration de la Fontaine du Roy à Matagne	3 475	3 509	3 940	3 084	3 840	4 336	3 987
Station d'épuration des barrages de l'Eau d'Heure	1 053	1 046	1 044	1 187	1 195	1 089	3 437
Station de pompage de l'Abbaye Notre Dame à Rochefort		3 962	948	1 326	2 095	2 065	3 125
Station de pompage de Maurenne	725	768	760	793	834	1 325	770
Station d'épuration Gueule du Loup à Sautour	508	533	558	588	6 178		113
Station de pompage Clos du Robinias à Ciney	253	306	282	408	416	1 108	584
Station d'épuration du Manège de Gesves						1 983	4 762
Station d'épuration du zoning de Baillonville BEP							
Morialmé Fayat						3 420	
Piscine de Beauraing						1 360	959
Turbine hydraulique Wanlin (pas encore facturé 2017)					7 996	9 957	3 301
Ecolys							2 199
Mecalys Petit Waret zoning							1 713
Ppge Janson-Orban Andenne							6 661
Lagunes BEP Sorinnes							
Tiers divers							7 279
Grand total €	459 023	407 063	372 065	301 966	315 135	220 365	273 887

Le chiffre d'affaire lié aux contrats tiers est plus important qu'en 2017 (+24 %).

2.5.4 Dépenses Importantes Hors Exploitation Courantes (DIHEC)

Dossiers clôturés et facturés en 2018

MONTANTS €		ADJUDICATAIRES	FG PERÇUS €
18 729 €	Pineur		1 030 €
19 414 €	Technitrucks		1 068 €
38 143 €			2 098 €

La gestion des dossiers de DIHEC a produit un bénéfice de 2 098 € seulement vu certains retards de facturation. Un rattrapage est en cours en 2019.

Evolution

ANNÉES	NBRE DE DOSSIERS CLÔTURÉS	MONTANTS	FG FACTURÉS
2010	23	561 927	30 906
2011	26	552 323	35 391
2012	30	802 925	44 161
2013	27	1 286 512	69 339
2014	25	981 765	57 396
2015	28	1 399 350	79 415
2016	25	744 180	40 140
2017	17	393 417	21 638
2018	2	38 143	2 098

Frais généraux versés par la SPGE pour le fonctionnement du service d'exploitation

Le service d'exploitation a produit une recette totale de 740 290 €. Ce montant est issu de la somme des frais généraux calculés sur le montant total de la facture de frais d'exploitation (723 158 €), des frais généraux perçus pour la gestion des DIHEC (2 098 €) et du management-fee issu de la gestion des contrats privés (15 007 €).

Outre la charge salariale des agents du service exploitation, la SPGE assume 1/3 de la charge salariale de certains agents des services généraux et la moitié de notre conseiller prévention (4,13 ETP soit 284 268 €) ainsi qu'une partie du personnel chargé du cadastre des réseaux d'égouts et de la Gestion Publique de l'Assainissement Autonome (GPAA - 249 742 €).



Réparation d'une fuite sur un raccordement de distribution d'eau

CHAP. 3

DISTRIBUTION D'EAU



3.1 FAITS MARQUANTS

3.1.1 Recouvrement des impayés

Au service facturation – contentieux

Le recouvrement des factures impayées demeure une préoccupation majeure, lequel nécessite d'innover sans cesse.

Des jugements défavorables à l'INASEP ont été prononcés dans le cadre de deux dossiers de contentieux mettant en cause la validité juridique du Code de l'Eau wallon.

Plus précisément, le Code de l'Eau définit les conditions dans lesquelles le distributeur d'eau peut interrompre unilatéralement les fournitures. Certains juges considèrent que certaines clauses sont contraires à la Convention des Droits de l'Homme.

Une nouvelle procédure a dû être mise en place afin de s'adapter à ces jugements et aux comportements inappropriés d'un nombre de plus en plus grandissant de clients en difficulté de paiement, versant dans la catégorie des mauvais payeurs.

Elle consiste à lancer citation contre tout usager qui, délibérément, ne nous donne pas accès à nos installations afin de placer un réducteur de débit. Les jugements rendus sont bien évidemment favorables ; ils fixent à la fois des astreintes par jour pour non accès et les conditions de remboursement de la dette.

Le changement de procédure a nécessité une adaptation du logiciel GEDIPRO et une réorganisation du service contentieux afin de constituer des dossiers complets en vue d'ester en justice chaque fois qu'un usager ignore nos différents courriers, n'y donnant aucune suite et ne nous permettant pas d'accéder au compteur afin d'installer un réducteur de débit.

Ces modifications sont loin d'être anodines, la nouvelle procédure a pu être appliquée au cours du dernier trimestre 2018. Ses effets positifs se feront sentir dès la fin du premier semestre 2019.



Modèles de facture, de rappel et de mise en demeure

3.1.2 Avant-projet de valorisation Adduction EST

Pour bref rappel, l'avant-projet de valorisation des eaux d'exhaure Adduction EST vise plusieurs objectifs :

- 1. la substitution des captages de l'INASEP dont la quantité et/ou la qualité n'est (ne sont) pas assurée(s) en tout temps, par l'eau d'exhaure de la carrière Berthe, principalement dans le Sud-Est namurois ;
- 2. la pérennisation de la Famenne de la ressource en eau ;
- 3. l'alimentation en eau de 2 communes françaises, Fromelennes et Givet ;
- 4. produire une eau de qualité, durablement.

L'avant-projet s'inscrit également dans le Schéma régional de la ressource en eau qui vise tant la sécurisation de la ressource en eau sur tout le territoire de la Wallonie que la rationalisation de la ressource en eau.

Alors que l'avant-projet avait reçu en janvier 2017 l'approbation de l'Europe pour un dépôt de projet en avril 2017, l'autorité wallonne a décidé de ne pas y donner suite courant octobre 2017.

Avec le changement de gouvernement en Région wallonne et le changement d'interlocuteur au sein de la SWDE, l'avant-projet est revenu à l'ordre du jour. Les français ont continué à marquer un intérêt pour un dépôt d'avant-projet INTERREG auquel la SWDE s'est associée.

A une encablure de la date du dépôt du dossier au niveau de l'Europe, les français ont décidé assez curieusement d'abandonner l'avant-projet se tournant vers une solution franco-française.

Finalement, la SWDE et l'INASEP ont décidé de créer un partenariat mettant en synergie leurs unités de production d'eau en vue de sécuriser l'approvisionnement du Sud namurois et de la Famenne.

3.1.3 Sécheresse de l'été 2018

La réalimentation de l'aquifère lors de l'hiver 2018 pouvait être comparable à celle enregistrée au cours de l'hiver 2017, voire supérieure. A contrario, la période caniculaire de 2018 a été plus longue que celle de 2017.

La problématique s'est fait ressentir dans de nombreuses activités impactantes, comme la navigation, l'agriculture et bien sûr l'approvisionnement en eau des usagers dans certaines communes en Région wallonne.

Des réunions de crise se sont tenues à une fréquence élevée, à l'initiative des ministres de l'agriculture et de l'environnement, en vue d'analyser systématiquement l'évolution de la situation et de prendre les mesures qui s'imposaient.

A l'INASEP, la situation la plus critique a été enregistrée dans les communes du Sud-Est namurois et principalement dans l'entité de Beauraing.

Autorisation a été demandée au SPW de pouvoir activer des ressources en eau destinées initialement à la piézométrie dans le cadre de la surveillance de la protection des captages. Par ce biais, et grâce au bon état des réseaux (rendement de l'ordre de 80 %), aucune mesure restrictive n'a dû être imposée aux usagers.

Notons néanmoins le comportement remarquable des citoyens beaurinois qui ont su s'adapter à la situation, évitant de mettre nos équipes en difficulté pour garantir une continuité de service en tout temps lors de la période critique.



3.2 ÉVOLUTION DU PRIX ET DES VENTES D'EAU

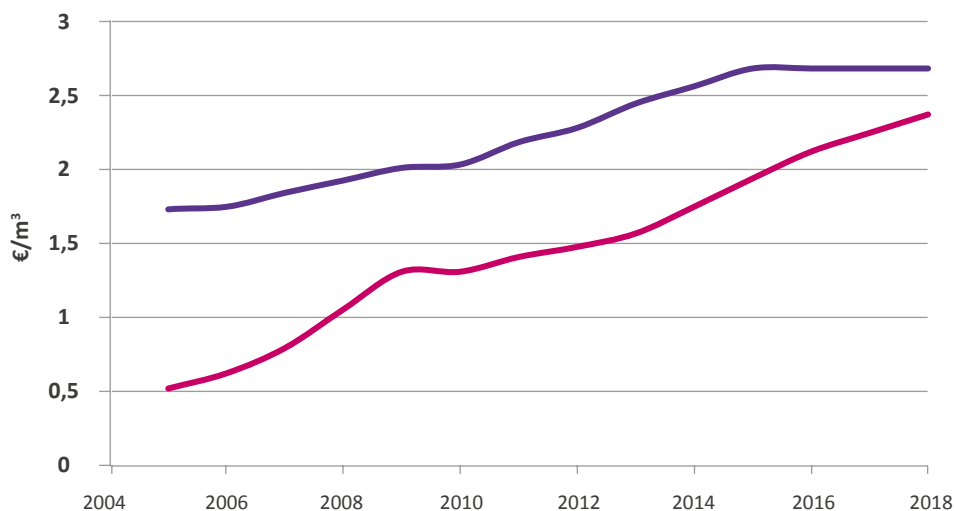
3.2.1 Prix de l'eau

L'INASEP n'a plus augmenté le CVD depuis début 2015 ; il est toujours pratiqué un CVD de 2,6746 €/m³.

L'impact de l'indexation de la contribution de prélèvement eau potabilisable reste marginal ; il est pris en charge par l'INASEP.

Rappelons que le CVA qui a subi une augmentation de 12 % à dater du mois de juillet 2017 (de 2,115 € à 2,365 €) reste inchangé au cours de l'année 2018.

Evolution CVD et CVA



Légende

— CVD — CVA

La non augmentation du CVD s'inscrit dans la volonté de l'intercommunale de le pratiquer dans une fourchette similaire aux acteurs principaux de la production/distribution d'eau en Wallonie. Elle est également permise grâce à la maîtrise du service DE sur le plan financier et les investissements judicieux réalisés au cours de ces dernières années.



3.2.2 Ventes d'eau

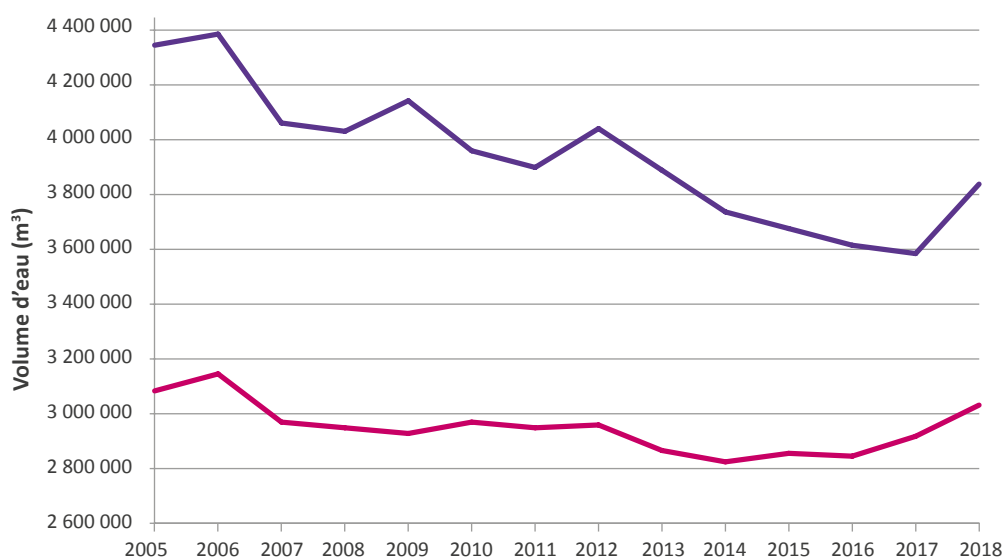
L'INASEP constate une diminution des ventes d'eau chez les usagers « ordinaires ». Elle est évaluée à 2,1 % au cours de l'année 2018.

Cette diminution s'explique par plusieurs constats.

- 1. La politique du remplacement massif du parc des compteurs qui a permis de régulariser un grand nombre de comptes d'usagers en situation de sous-consommation par rapport à la réalité, ce qui a conduit à une augmentation virtuelle des ventes d'eau en 2017.
- 2. La perte de contrat de fournitures d'eau par cessation d'activité ou diminution drastique des consommations chez des usagers spécifiques réputés gros consommateurs.
- 3. L'augmentation des consommations qui a pu être enregistrée au cours de la période caniculaire a un impact limité et est lissée sur une période de facturation de 2 exercices.

Fort heureusement, cette perte de vente d'eau est compensée en partie par la vente d'eau aux usagers « spécifiques » et plus précisément à la SWDE dans le cadre de la valorisation des eaux d'exhaure, soit une augmentation de 3,8 % par rapport à 2017.

Evolution ventes d'eau et production



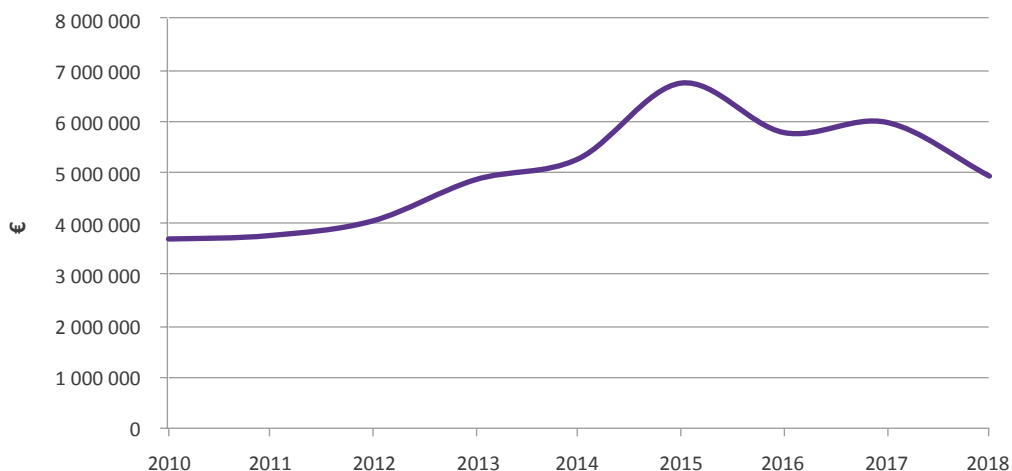
Légende

— Production (capté + achats) — Usagers + spécifiques

L'augmentation de la production d'eau s'explique par la fourniture d'eau à la SWDE à dater de mai 2018 au départ de la nouvelle station de pompage à la carrière Berthe dans l'entité de Florennes.

3.2.3 Recouvrement des factures impayées.

Historique des factures non réglées



Il est utile de rappeler brièvement que la dégradation significative de la balance âgée a été observée principalement au cours des années 2014 et 2015, durant l'implémentation du logiciel GEDIPRO.

En 2016, un cycle complet de facturation a pu être produit au départ du nouveau logiciel, permettant également l'édition des factures de rappel et de mise en demeure. La diminution de la créance des usagers s'expliquait par le retour à la normale du cycle de facturation.

Il faut aussi rappeler que l'année 2017 a été mise à profit pour mettre en place la procédure de recouvrement (gestion du contentieux par le placement des réducteurs de débit-pastilles, utilisation des compteurs à prépaiement...).

La dégradation de la balance âgée au cours de cette même année 2017 s'expliquait par diverses observations, dont entre autres :

- 1. Le coût des services (principalement CVA en 2017) ne fait qu'augmenter.
- 2. Nous observons une augmentation significative des demandes de plan d'apurement accompagnées de délais plus longs.
- 3. Nous observons également une augmentation des demandes en règlement collectif de dettes de la part d'une certaine frange de la clientèle.

Il est pertinent finalement d'insister sur le fait que la clientèle a de plus en plus de difficultés à s'acquitter de ses factures et en particulier de ses factures d'eau.

Dans le rapport précédent, nous indiquions que les procédures rigoureuses mises en place en 2017 devraient porter davantage leurs effets en 2018.

Le bilan de l'action menée tout au long de l'année 2018 est effectivement satisfaisant. Il faut évidemment nuancer ce que nous indique le graphique ci-dessus.

La diminution du montant des impayés sur les factures émises à plus de quarante-cinq jours et plus, s'élève à près de 1,05 Mo € soit 17,6 % par rapport à l'exercice précédent. Ce chiffre comprend :

- 1. le montant exceptionnel qui a été porté en irrécouvrable (762 697,21 € HTVA en 2018 contre 57 313,70 € HTVA en 2017), résultat d'un solide nettoyage de la dette client prescrite à l'année 2013 ;
- 2. les sommes réellement recouvrées auprès de la clientèle en défaut de paiement.

La réduction de valeur de la créance clients à plus d'1 an et plus a chuté de 32,2 % par rapport à 2017, passant de -375 806,59 € à -254 794,98 €.

3.2.4 Fonds social

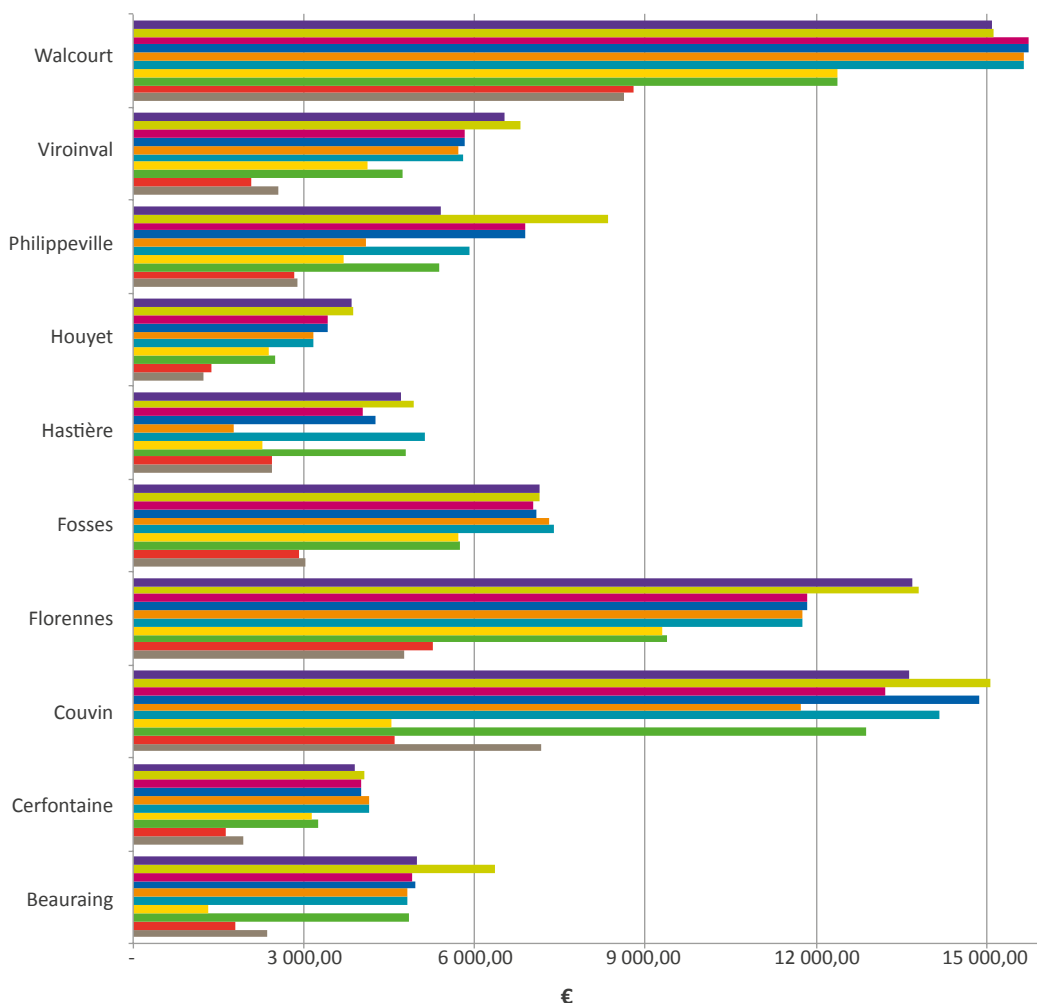
A l'examen du graphique ci-dessous, nous constatons que certaines communes éprouvent des difficultés à utiliser le fonds social de manière efficace et efficiente.

Plusieurs paramètres peuvent conduire à un tel résultat (dont entre autres)

- 1. Il semble effectivement que certains usagers en difficulté de paiement ont des difficultés à « pousser » la porte des CPAS.
- 2. Les politiques des CPAS ne sont pas nécessairement harmonisées et les distributeurs constatent plus généralement au niveau de l'ensemble des CPAS des communes wallonnes certaines divergences de point de vue sur la façon d'utiliser le fonds social.

Une réflexion initiée par la SPGE est menée depuis 2018 d'une part avec les CPAS et d'autre part avec les distributeurs d'eau wallons en vue d'améliorer l'utilisation du fonds social et de la partie visant l'amélioration technique (FAT) des installations intérieures chez les usagers en difficulté de paiement.

Utilisation Fonds social



Légende

- | | | | |
|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| ■ Droit de tirage 2014 | ■ Droit de tirage 2015 | ■ Droit de tirage 2016 | ■ Droit de tirage 2017 |
| ■ Utilisation 2014 | ■ Utilisation 2015 | ■ Utilisation 2016 | ■ Utilisation 2017 |
| ■ Droit de tirage 2018 | ■ Utilisation 2018 | | |

3.3 PRODUCTION QUALITÉ DES EAUX DISTRIBUÉES

3.3.1 Bilan des analyses effectuées en 2018 sur les réseaux de distribution INASEP

Pour rappel, la circulaire établissant les bases d'une nouvelle régulation du prix de l'eau fixe les valeurs cibles de la qualité d'eau distribuée.

Les valeurs cibles des taux de conformité des valeurs paramétriques sont établies comme suit :

- TcB (taux de conformité bactériologique) : 95 %
- TcN (taux de conformité des substances azotées) : 99 %
- TcMM (taux de conformité des micropolluants minéraux) : 95 %
- Tc MO (taux de conformité des micropolluants organiques) : 99 %
- Moyenne de 97 %

La valeur cible du taux de conformité des paramètres indicateurs est fixée à 90 %.

Le rapport d'activité reproduit depuis 2016 les résultats obtenus suivant les critères du régulateur. Le niveau de qualité pourra être ainsi comparé aux autres distributeurs tout en continuant à en mesurer l'évolution en notre sein.

La comparaison avec les autres acteurs de la distribution d'eau doit rester prudente, les conditions de la production d'eau peuvent différer ; citons par exemple la zone dans laquelle l'eau est produite.

Ainsi, l'INASEP compte quelque 60 unités de production d'eau pour environ 37 000 compteurs, la SWDE en compte de l'ordre de 270 unités pour plus d'un million de compteurs.

La difficulté pour l'INASEP réside dans le fait que bon nombre des captages qu'elle exploite se situent dans une zone vulnérable où l'activité agricole est intense. La qualité bactériologique de ces eaux brutes conduit l'INASEP à une intensité d'autocontrôle largement supérieure à la valeur cible de 100 % (voir tableau ci-dessous).

En 2018, le SPW a souhaité un contrôle accru sur les unités de Vonèche et Winenne dont la qualité d'eau est réputée acide, engendrant davantage de non conformités au niveau des métaux comme le fer et le plomb. Des expertises qui ont été menées au niveau des installations intérieures, il appert quasi systématiquement que la cause se situe au niveau de la nature des conduites intérieures soit en acier galvanisé (présence de fer), soit en plomb ou encore en cuivre (les soudures à l'étain contiennent du plomb).

A cet effet, l'INASEP a installé à titre transitoire, une unité d'injection d'hydroxyde de soude en vue de réguler le pH et de produire une eau moins acide sur Winenne.

La diminution du pourcentage de l'indicateur global s'explique par ce fait.



Bilan qualité d’eau distribuée 2018

		NOMBRE DE ZONES	NOMBRE DE NON CONFORMITÉS	NOMBRE DE CONTROLES REQUIS	NOMBRE DE CONTRÔLES EFFECTUÉS	DEGRÉ DE SURVEILLANCE (NBRE RÉALISÉS/ NBRE REQUIS)	% DE CONFORMITÉ	VALEURS CIBLES DE CONFORMITÉ %
1	Paramètres impératifs microbiologie (Escherichia Coli et Entérocoques)	46	32	353	1674	474,22 %	98,09 %	97,3 %
2	Paramètres impératifs azotés (nitrates, nitrites, ammonium)	46	1	353	513	145,33 %	99,81 %	99,5 %
3	Paramètres impératifs micropolluants minéraux (aluminium, plomb, nickel, cuivre)	46	11	68	81	119,12 %	86,42 %	100 %
4	Paramètres impératifs micropolluants organiques (pesticides individuels, pesticides totaux, somme des tri- et tétra-chloréthylène, benzo(a)pyrène, somme des 4 HAP, trihalométhanes)	46	0	46	46	100,00 %	100,00 %	98 %
	Indicateur global (moyenne de 1,2,3,4)	46					96,08 %	98,69 %
	Paramètres indicateurs (Coli tot, Turb. Chlore libre)	46	149	353	1674	474,22 %	91,10 %	90,39 %
	pH	46	11	353	513	145,33 %	97,86 %	96,12 %



Réparation d'une fuite sur un raccordement de distribution d'eau

3.4 RENDEMENT DES RÉSEAUX

3.4.1 Evolution des rendements

Pour rappel, la réorganisation des services techniques initiée depuis 2016 a permis de recentrer nos ressources sur notre véritable métier et de nous concentrer davantage sur les priorités visant à rationaliser nos coûts d'exploitations.

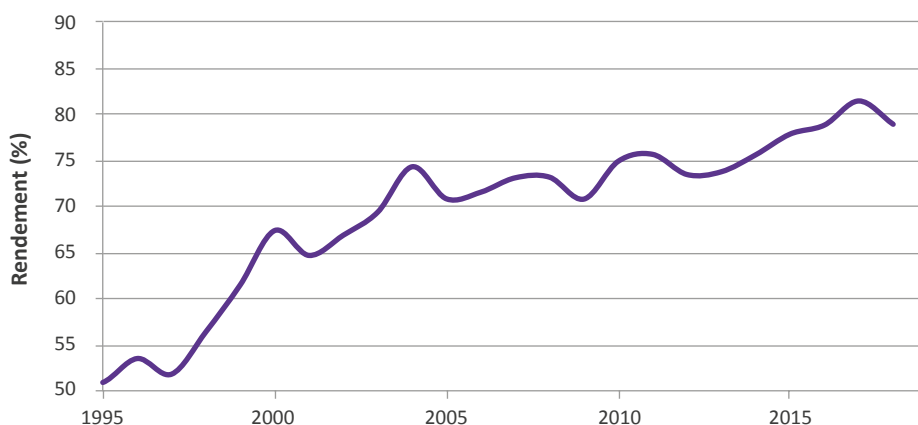
Parmi ces priorités, le rendement des réseaux constitue un élément économique majeur. La mise en place d'une équipe « gestion réseau » apporte incontestablement un plus. L'objectif fixé est d'atteindre un rendement de 80 %. Il peut paraître ambitieux en regard du caractère rural de nos réseaux (faible densité du nombre de raccordements par rapport au kilométrage de conduites en ligne, près de 39 000 raccordements pour un peu moins de 1 400 km de conduites en ligne).

Nous pouvons nous réjouir en constatant que le taux de rendement continue de croître et que les efforts consentis permettent de diminuer nos achats d'eau.

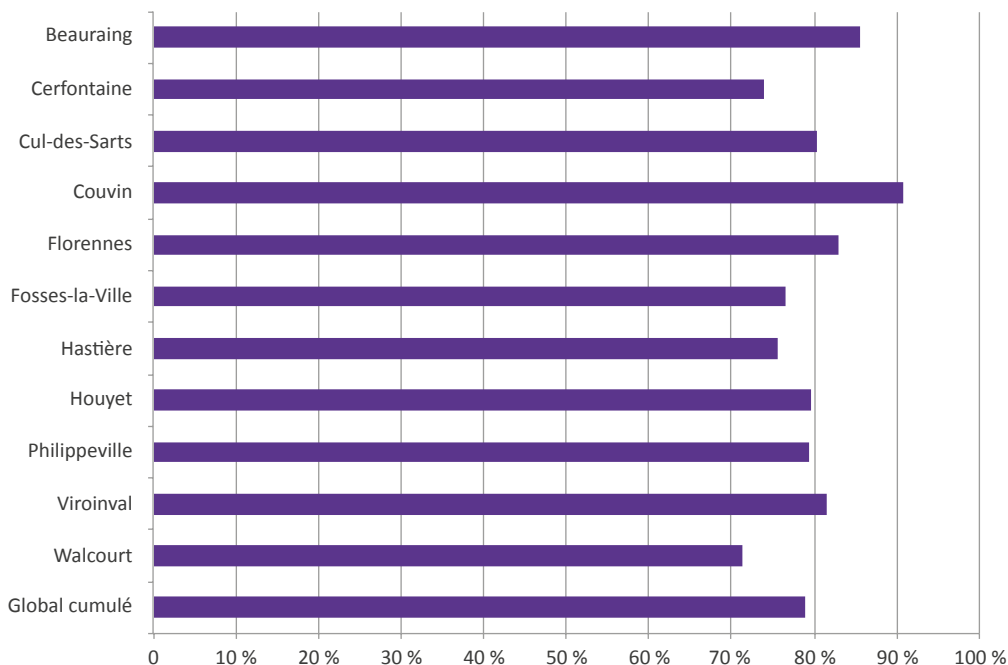
La baisse de rendement enregistrée en 2018 s'explique par la longue période sèche que nous avons subie engendrant des mouvements de terrains et des bris de conduite tout comme durant les hivers rudes que nous avons pu connaître.

Ce même phénomène a été constaté chez la plupart des distributeurs wallons

Evolution du rendement réseaux



Rendements réseaux par commune



3.5 TRAVAUX : OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET LISTE

3.5.1 Objectifs

Les investissements se poursuivent à un rythme moins soutenu qu'au cours des années de 2008 à 2013, années consacrées au remplacement complet des conduites de raccordement en plomb.

Ils s'orientent vers la rénovation des réseaux de distribution en vue de rencontrer l'objectif fixé par le Gouvernement wallon, soit donc d'atteindre un taux de renouvellement des conduites de l'ordre de 1 %/an.

A l'INASEP, le réseau est essentiellement rural, l'application du taux de 1 % de renouvellement de conduite conduirait à remplacer de l'ordre de 14 km par an, soit de consentir un investissement annuel de 2 800 000 €. Actuellement, un montant de 1,3 à 1,6 Mo € est consacré aux travaux d'investissement, hors chantier valorisation des eaux d'exhaure.

Cette année 2018, la politique d'investissement a été freinée par le simple fait que la Tutelle a émis un avis défavorable sur le renouvellement des marchés de fournitures.

La poursuite des travaux de rénovation des réseaux de distribution d'eau a débuté après la période des congés payés des entreprises privées, limitant à 5 mois la période d'activité généralement étendue à 9 mois.

Il est néanmoins rassurant de constater que la diminution de la production immobilisée n'a pas impacté de manière significative les résultats comptables de l'activité du service de distribution d'eau.

3.5.2 Liste des travaux programmés et réalisés en 2018

1 - REMPLACEMENT DES RACCORDEMENTS EN PLOMB		NOMBRE	MONTANT €
Néant en 2018	Total	0	0,00

2 - RENFORCEMENT DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION		MONTANT €
Beauraing	Honnay : rues de Sohier, de la Forge, du Centre et du Calvaire	82 607,27
Beauraing	Vonêche : rue de Bouillon	60 995,32
Cerfontaine	Villers-2-Eglises : rue Saint-Pierre	103 172,68
Couvin	Couvin : route Charlemagne	15 069,70
Florennes	Valorisation eaux d'exhaure (part INASEP 2018)	347 945,79
Hastière	Waulsort : rue P. Godefroid Noël	11 988,73
Hastière	Heer : place Communale	-640,11
Hastière	Hermeton : rue Louis Bossu	24 429,45
Viroinval	Oignies : rues du Fir et du Village Vacances	78 790,40
Walcourt	Chastrès : rue Saint Donat	3 496,99
Walcourt	Thy-le-Château : rues Pairelle et Louis Piret	261 069,84
Walcourt	Yves-Gomezée : rue de la Rochelle	13 907,42
Total		1 002 833,48

3 - RENFORCEMENT DES RESEAUX D'ADDUCTION & OUVRAGES DE PRODUCTION		MONTANT €
Néant en 2018	Total	0,00

4 - LOI DES 50 M		MONTANT €
Extension de réseau	Total	53 858,66

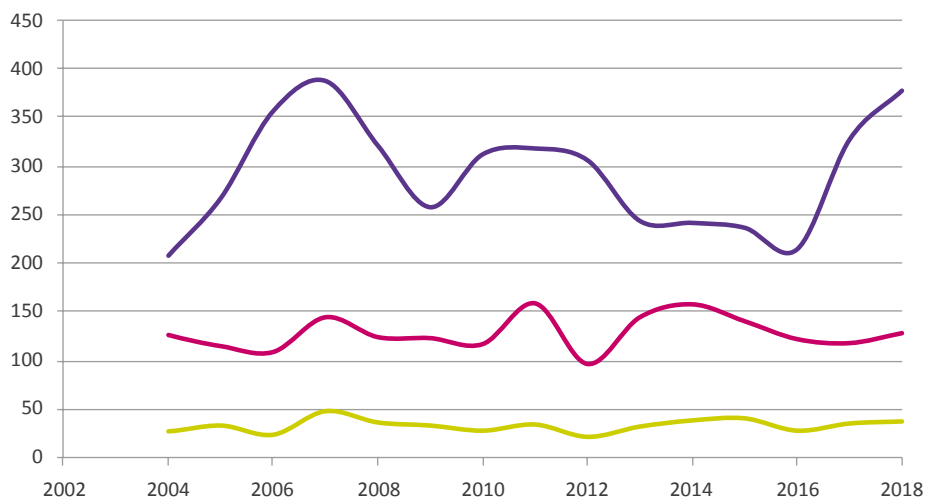
5 - TRAVAUX INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS		MONTANT €
Néant en 2018	Total	0,00

6 - REMPLACEMENT COMPTEURS DE L'ANNÉE 2018		NOMBRE	MONTANT €
Tous réseaux	Total	528	49 293,66

3.5.3 Les raccordements

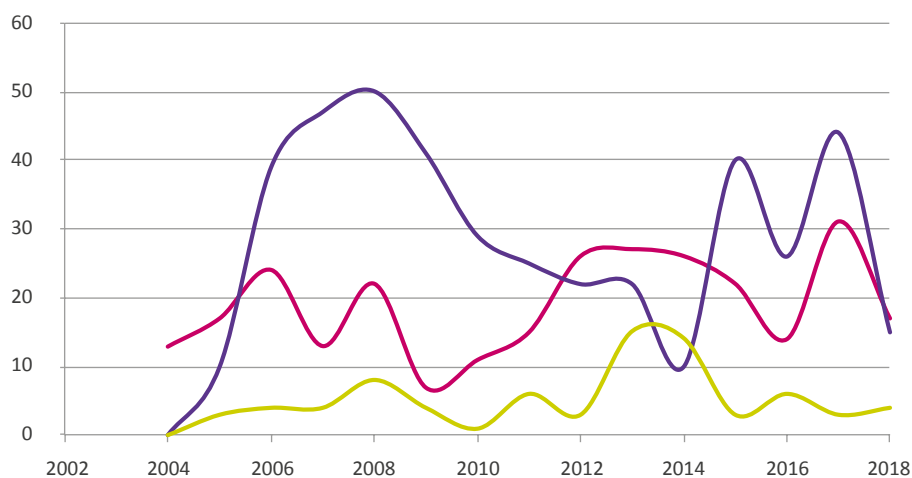
L'augmentation de l'exécution du nombre de raccordements destinés à l'habitat unifamilial résulte de la reprise du réseau du Domaine de Revleumont sur le territoire communal de Cefontaine.

Bien que marginales, les demandes de suppression de raccordement ou de bouchonnage sont en diminution au cours de cet exercice 2018.



Légende

- Racc. industriels
- Compteurs appartements
- Racc. habitations unifamiliales



Légende

- Remise en service
- Suppression racc.
- Bouchonnages



Double raccordement standard // Bouchon d'étanchéité



Remblayage fuite en voirie



Hamois // Chapelle d'Hubinne

CHAP. 4

SERVICE AUX ASSOCIÉS



4.1 INTRODUCTION

4.1.1 Préambule

Le département Service aux Associés exerce la majeure partie de ses activités pour les Affiliés au service études d'INASEP et comporte 7 services :

1. Le service d'études voirie-égouttage (VEG)
2. Le service de gestion des réseaux (GRE)
3. Le service d'études bâtiments et énergies (BAT)
4. Le service travaux (TRV)
5. Le service coordination sécurité-santé (CSS)
6. Le service administratif des bureaux d'études (SA)
7. Le service d'aide aux acquisitions immobilières (CAI)

Le département SAA a poursuivi en 2018 l'exercice de veille en termes de tarification des prestations d'études par des bureaux d'études similaires aux nôtres et nous avons constaté que nos tarifs étaient dans la norme voire parfois inférieurs à d'autres. C'est ainsi que nous avons pu remarquer dans le cadre de missions d'architecture, en utilisant le simulateur d'honoraires de l'Ordre des Architectes, que les tarifs de notre bureau d'études étaient clairement compétitifs et inférieurs aux recommandations trouvées sur ce site. Par ailleurs, n'ayant pas indexé le coût de nos prestations horaires depuis 2015, et vu la forte augmentation de l'indice des prix à la consommation durant ces 4 dernières années, nous avons proposé lors de l'AG 2018, une augmentation du tarif de ces prestations horaires selon les modalités prévues par notre règlement du service études (SEA).

Il faut noter que la recherche de moyens en vue d'améliorer les produits financiers du département SAA s'est concrétisée en 2018 par la mise en place officielle du service d'Assistance à la Gestion des REseaux et de l'Assainissement (AGREA). Pour rappel, le service Gestion des Réseaux (GRE) a rassemblé, dans le cadre de cette nouvelle activité, un ensemble cohérent de missions (existantes et nouvelles) en vue d'aider nos communes dans la gestion quotidienne de leurs réseaux d'eaux usées mais aussi d'eaux pluviales. Le lancement de ce nouveau service aux Communes s'est accompagné d'un investissement financier important en matière de logiciel SIG qui s'est traduit concrètement par la mise en place d'un portail cartographique, rassemblant un ensemble d'informations techniques sur les réseaux et des analyses thématiques sur l'état et le fonctionnement de ces derniers, et accessible aux Affiliés du service AGREA.

Avec le développement de cette nouvelle activité ainsi que l'accroissement notable de l'activité des bureaux d'études et des services travaux/coordination sécurité, le département SAA a procédé en 2018 à plusieurs recrutements d'agents techniques et ingénieurs. Il faut cependant noter que la pénurie actuelle des métiers techniques sur le marché du travail a été fortement ressentie lors de ces recrutements qui ont souvent nécessité plusieurs relances de nos offres d'emploi par manque de candidatures. On peut aussi constater que le véritable manque d'attractivité des salaires de la fonction publique conduit bien souvent les candidats à ne pas accepter le poste proposé et à préférer une offre du secteur privé.



4.1.2 Activités des services

L'année 2018 a vu l'activité des bureaux d'études augmenter en raison du fait qu'il s'agit de l'année finale du plan d'investissement 2017-2018 des communes et également en raison de l'échéance électorale. En effet, les communes devaient commander les études restant à réaliser en matière de travaux subsidiés de manière à pouvoir faire approuver par les autorités régionales les offres déposées pour la réalisation de ces travaux et ce avant le 31 décembre 2018.

Sur le plan financier, on constate donc une nette augmentation du chiffre d'affaire des bureaux d'études en lien avec cet accroissement de demandes d'études pour les dossiers PIC, à l'instar de ce qui s'est passé en 2016 qui était également une échéance pour les subsides de la première programmation pluriannuelle.

Le service Gestion des Réseaux a essentiellement consacré son activité en 2018 à la mise en place de nouveaux services dans le cadre de l'AGREA (Assistance à la Gestion des REseaux et de l'Assainissement), et a donc ainsi réduit le nombre d'études hydrologiques. La réalisation des relevés des réseaux d'égouts et de collecteurs a été poursuivie en 2018 et sera accrue en 2019 suite aux moyens financiers supplémentaires accordés par la SPGE. Le chiffre d'affaire de ce service est ainsi resté limité en 2018 en raison des priorités décidées en vue de mettre en place et de développer dans les meilleurs délais les nouvelles missions de l'AGREA. Ainsi, l'achat des logiciels et l'ouverture du portail cartographique associé à l'AGREA se sont effectués en moins d'un an. De plus, l'INASEP a accordé une gratuité d'affiliation durant cette première année 2018 durant laquelle les développements des services se sont poursuivis. Cette mesure a également eu un impact sur la limitation du chiffre d'affaire du service GRE.

L'activité du service travaux communaux a été maintenue élevée en 2018 vu le nombre très important de chantiers liés aux plans PIC des Communes. Ce dernier a par ailleurs finalisé sa mission d'assistance technique auprès de la Ville de Dinant pour les travaux d'aménagement des abords de Meuse, et dénommés « chantier de la Croisette ». Cette dernière ayant fait l'objet d'une inauguration parfaitement réussie et l'affluence de promeneurs en période touristique sont le témoignage de l'attrait et de la satisfaction pour cette réalisation. Par ailleurs, notre service travaux continue toujours son autre mission d'envergure en termes d'assistance technique auprès de la Ville de Namur pour les travaux du parking souterrain et d'aménagement du site de la Confluence (aussi dénommé le Grognon).

En matière de coordination sécurité-santé, ce service a connu des difficultés importantes suite au départ inopiné en début d'année 2018 du nouveau coordinateur recruté l'année précédente en vue d'accroître son activité et répondre à de nouvelles demandes vu la satisfaction de nos Affiliés. La pénurie de métiers techniques s'est également durablement fait ressentir dans ce secteur et l'INASEP a été contrainte en définitive de former un agent technique du bureau d'études souhaitant évoluer vers le métier de coordinateur sécurité-santé. Ce dernier a achevé sa formation avec succès en début 2019 et est désormais affecté au service CSS. Ce service a toutefois pu honorer ses contrats en cours mais n'a pu atteindre son objectif initial établi sur la base de 3 coordinateurs temps-plein. Il faut ainsi saluer l'investissement professionnel de l'équipe initiale composée d'un coordinateur de niveau A et d'un coordinateur de niveau B.

La croissance de l'activité des divers secteurs du département SAA a amené le service administratif des bureaux d'études à gérer un nombre toujours plus important de dossiers en 2018. De plus, dans un souci de traitement cohérent en interne, il a été décidé de confier également à ce service administratif le traitement administratif des marchés du secteur assainissement et du service exploitation eaux usées. Le développement et la mise à niveau des outils informatiques, de manière à rendre plus efficient le traitement des nombreux dossiers, constituent un objectif permanent pour la qualité des services rendus. Le service administratif du département SAA est ainsi d'ores et déjà capable de traiter le traitement d'un marché de manière totalement numérique telle que le requière la nouvelle législation, dès maintenant pour les marchés publics européens, et prochainement pour les procédures au niveau national.

Le service d'aide aux acquisitions immobilières a continué ses missions d'expertise auprès des Affiliés au service études d'INASEP. L'équilibre financier de ce service ne peut évidemment être atteint avec cette activité mais reste encore actuellement lié aux produits financiers issus de son secteur d'activité pour les projets d'assainissement confiés par la SPGE. On constate en 2018, une diminution du chiffre d'affaire en lien avec les activités pour les missions communales.

De manière globale, il faut reconnaître l'investissement professionnel et l'abnégation des différentes équipes du département SAA afin de satisfaire au mieux les nombreuses demandes de nos Affiliés en 2018. Malgré le manque de personnel dans certaines structures, causé par les difficultés de recrutement, nos agents n'ont pas manqué de volonté dans l'accomplissement de leurs tâches face à une charge très importante de travail ; il faut leur en être reconnaissant pour les bons résultats obtenus et les en remercier à juste titre.

4.2 SERVICE ÉTUDES VOIRIE-ÉGOUTTAGE (VEG)

4.2.1 Introduction

Au cours du premier trimestre 2018, l'activité du bureau d'études s'est particulièrement concentrée sur la finalisation des dossiers inscrits aux plans d'investissement 2017-2018 des affiliés. Pas moins de 41 dossiers subsidiés dans le cadre du plan d'investissement ont été finalisés au cours du premier semestre.

Ces dossiers devant être attribués avant la fin de l'année 2018, le bureau d'études a réalisé leur mise en concurrence, l'analyse des offres et la rédaction du rapport d'attribution au cours du second semestre.

En dehors du plan d'investissement, le bureau d'études a réalisé des travaux d'entretien de voiries, de trottoirs et de réfections de canalisations diverses en fonds propres.

La création de voies lentes, ravel, cheminements cyclo-pédestres prend de l'ampleur et les demandes de ce type d'étude sont de plus en plus importantes. Au cours de l'année 2018, l'étude du pré-ravel entre Graide (commune de Bièvre) et Gembes (commune de Daverdisse) a été finalisée. L'estimation s'élève à +/- 1 500 000,00 € HTVA.

Au niveau de l'activité pour le BEP, l'étude de la création de la zone économique de Spontin a été clôturée.

Le service a fourni 52 dossiers répartis comme suit :

- 7 projets voiries, aménagements sur fonds propres.
- 41 projets inscrits au PIC 2017-2018 dont 18 avec de l'égouttage.
- 2 fiches d'avant-projet.



4.2.2 Projets traités en 2018

Projets inscrits aux plans d'investissements 2017-2018

COMMUNE	INTITULÉ	ESTIM PROJET € (HTVA)
Anhée	Egouttage d'Annevoie	507 000,00 €
Anhée	Dossier PIC 1	561 000,00 €
Couvin	PIC phase 1	220 000,00 €
Couvin	PIC phase 2	129 000,00 €
Eghezée	Place de Bolinne	130 000,00 €
Eghezée	Dossier PIC 1	100 000,00 €
Hamois	Rue de Wachenne	286 000,00 €
La Bruyère	Rue Bawtia à Meux	720 000,00 €
Philippeville	Place d'armes à Philippeville	510 000,00 €
Profondeville	Egouttage rue Fond de vau	1 649 498,00 €
Sambreville	Rue d'Auvelais	372 500,00 €
Yvoir	Descente d'Evrehailles	810 000,00 €
Florennes	Aménagements de trottoirs au centre-ville	605 000,00 €
Cerfontaine	Rue de la Gare	294 455,00 €
Somme-Leuze	PIC 17-18 rue du Cabut	148 935,00 €
Somme-Leuze	PIC 17-18 rue Fondreau	461 380,00 €
Florennes	Aménagement de trottoirs rue du Bokou	143 000,00 €
Beauraing	Création de voiries d'accès aux surfaces commerciale et Parking	718 000,00 €
Ramillies	Trottoir avenue des Déportés	105 000,00 €
Ciney	Rue du Grand Bon Dieu	548 000,00 €
Sombreffe	Rue Pichelin	499 000,00 €
Sombreffe	Chaussée de Namur	59 000,00 €
Fernelmont	Rue des Volontaires	830 000,00 €
Dinant	Rue Marot à Sorinne	832 000,00 €
Ohey	Grande ruelle à Ohey	849 500,00 €
Ohey	Chemin de Dinant à Haillot	567 000,00 €
Vresse	Dossier PIC 1	144 000,00 €
Vresse	Dossier PIC 2	191 500,00 €
Vresse	Dossier PIC 3	228 000,00 €
Hastière	Réfection de la rue de Givet	505 733,40 €
Dinant	Rue du Camp Romain Furfooz	679 000,00 €
Yvoir	Rue de Poilvache	177 000,00 €
Yvoir	Rue de Mont	66 000,00 €
Chimay	Rue Arthur Masson	129 000,00 €
Rochefort	Rue Louis Banneux	396 000,00 €
Beauraing	Trottoirs Pondrome, Winenne et Beauraing	439 000,00 €
Beauraing	Rue de Wancenne	173 000,00 €
Beauraing	Rue Bazai	465 000,00 €
Bièvre	Mise à jour Pompage Graide	250 000,00 €
Assesse	Traversée d'Assesse	500 000,00 €
Sambreville	Impasse botte	250 000,00 €
Montant total de travaux estimés :		17 248 501,40 € HTVA

Projets divers en fonds propres ou autres subsides

COMMUNE	INTITULÉ	ESTIM PROJET € (HTVA)
Bièvre	Voie lente	1 449 000,00 €
Profondeville	Rue de l'Eglise à Lesves	410 000,00 €
Yvoir	Réfection canalisation Purnode	115 000,00 €
Bep	Création ZAE Spontin	450 000,00 €
Gembloux	Impasse aux choux	85 000,00 €
Eghezée	Trottoirs rue de Perwez à Saint-Germain	250 000,00 €
Dinant	Rue Mahène à Foy Notre Dame	195 000,00 €
Montant total de travaux estimés :		2 954 000,00 € HTVA



COMMUNE	INTITULÉ
Florennes	FAV rond-point
Andenne	Diverses FAV
Gembloux	FAV pompage Ferooz

4.2.3 Récapitulatif des produits financiers

Pour l'année 2018, la réalisation de dossiers liés à un projet représente un montant de travaux de l'ordre de 20 200 000 € HTVA dont 4 000 000,00 € HTVA de travaux d'égouttage. Ces dossiers projets y compris les fiches d'avant-projet ont engendré une facturation d'honoraire (stade projet) s'élevant à +/- 690 000,00 €.

Les dossiers mis en adjudication en 2018 ont quant à eux engendré une facturation d'honoraires (stade adjudication) s'élevant à +/- 270 000,00 €.

Outre ces honoraires sur nouveaux projets fournis en 2018 et mises en adjudication, la clôture de chantiers antérieurs a permis de facturer des honoraires sur décompte final pour un montant de +/- 80 000,00 €.

4.2.4 Perspectives 2019

Pour l'année 2019, une vingtaine de dossiers sont en cours ou commandés correspondant à un montant de travaux d'environ 7 000 000,00 € HTVA.

Ces dossiers représentent +/- 200 000,00 € d'honoraires facturables au stade projet.

Il s'agit essentiellement de dossiers en fonds propres puisque l'année 2019 correspond à la première année du plan d'investissement 2019-2021 et donc à l'introduction des plans au niveau de la Région wallonne.

L'activité du premier semestre sera donc consacrée à l'établissement des fiches d'investissement pour inscriptions aux plans PIC des communes.

Le bureau d'études assurera, également lors de ce premier semestre l'analyse des PIC, de l'ensemble des communes de la province, au niveau de l'égouttage et rédigera les avis techniques nécessaires à la SPGE pour remettre son avis sur les plans d'investissements.

L'activité du second semestre se portera sur des dossiers divers exécutés en fonds propres et le démarrage des études des premiers dossiers PIC.



Théodolite // Appareil de mesure topographique

4.3 SERVICE GESTION DES RÉSEAUX D'ÉGOUTTAGE (GRE)

4.3.1 Introduction

En 2018, l'activité principale du service GRE a consisté à développer et mettre en place de manière opérationnelle les activités liées à l'AGREA (Assistance à la Gestion des REseaux et à l'Assainissement). L'AGREA, lancée en 2018 par l'INASEP, regroupe un ensemble cohérent de services visant à apporter aux communes affiliées une assistance forte en termes de gestion patrimoniale de leurs réseaux d'égouttage. L'adhésion à l'AGREA se fait au travers d'une cotisation annuelle de la commune et donne ainsi accès à l'ensemble des services proposés, à des tarifs préférentiels grâce à l'économie d'échelle.

L'AGREA se décline en 4 modules.

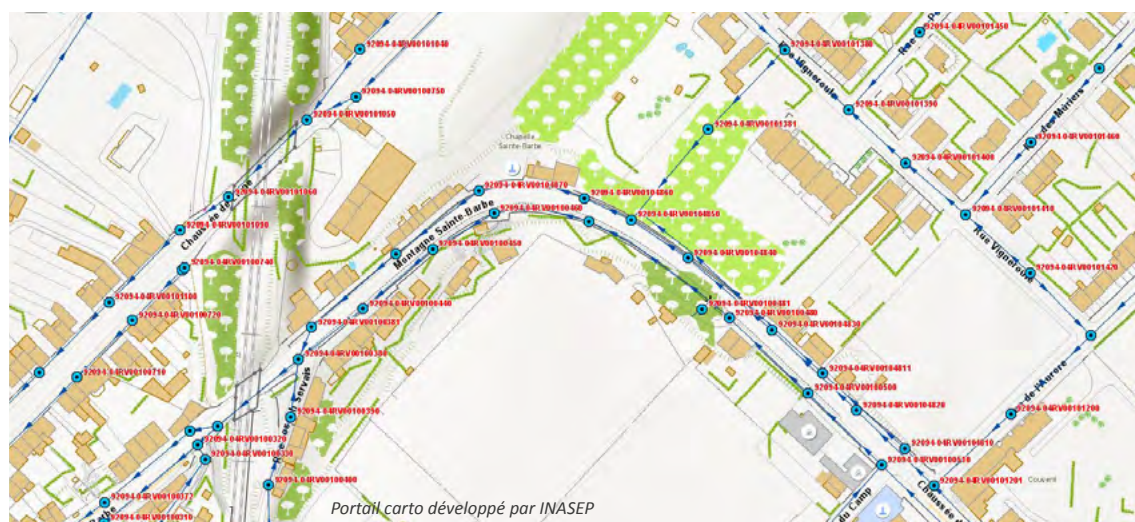
- 1. Cadastres et cartographie informatisée des réseaux d'égouttage
- 2. Hydrologie des bassins versants et hydraulique des réseaux
- 3. Assistance à la gestion technique des réseaux
- 4. Aide aux affiliés dans le cadre de la Gestion Publique de l'Assainissement Autonome : GPAA. Service assuré par le bureau d'études Assainissement

L'année 2018 nous a ainsi permis de développer principalement les services suivants dans le cadre de l'AGREA :

- Développement et mise en œuvre opérationnelle d'un portail cartographique permettant de mettre à disposition des communes affiliées un ensemble d'informations liées à la gestion de l'égouttage sur le territoire communal (données de cadastre des réseaux, cartes thématiques interprétatives des données de cadastre, couche d'avis sur projets d'urbanisme...). Le portail cartographique a été mis à disposition des communes affiliées en novembre 2018.
- Développement et mise en œuvre opérationnelle d'une base de données géographiques recensant les avis remis par l'INASEP dans le cadre de projets urbanistiques. La méthodologie de remise d'avis a été développée dans le courant de cette année. La base de données a été construite de manière telle qu'elle puisse être consultable par les communes affiliées au travers du portail cartographique et recensait, fin 2018, environ 150 avis.
- Développement d'une méthodologie liée au contrôle de bonne exécution des raccordements particuliers, ainsi qu'à la création d'un registre cartographique de ces raccordements. Cette méthodologie fera l'objet en début d'année 2019 d'un test « grande nature » dans deux zones pilotes avant d'être proposée à l'ensemble des communes affiliées.
- Premières démarches dans le cadre de la rédaction d'un accord cadre de curage des égouts à destination des communes affiliées à l'AGREA. Des contacts ont été pris avec les communes en vue de délimiter au mieux cet accord cadre. Les actions se poursuivront début 2019 pour lancer ce marché dans le courant de l'année.

La promotion de ces nouveaux services a ainsi été assurée au travers de plusieurs journées d'information à destination de l'ensemble des communes, de rencontres personnalisées avec les communes intéressées par ces services, de participations à des salons... Au 31 décembre 2018, 16 communes sont affiliées à l'AGREA.

On peut également noter que l'INASEP a décidé de ne commencer à prélever les cotisations liées à l'AGREA qu'en 2019, partant du principe que l'année 2018 était considérée comme une année de lancement des services.



Au-delà du développement de l'AGREA, les activités « historiques » du service GRE se sont poursuivies en 2018 et concernaient :

- le suivi de chantiers de cadastre des réseaux d'assainissement et l'alimentation de la base de données cadastrale « INFONET » de la SPGE ;
- la réalisation d'études hydrologiques et hydrauliques contre les problèmes d'inondations ;
- la prévention des inondations grâce à la remise d'avis techniques et de recommandations sur des études faites par les lotisseurs pour la gestion des eaux pluviales liées à l'imperméabilisation des sols ;
- la participation active au groupe de travail organisé par la SPGE sur le thème des Systèmes d'Informations Géographiques en matière d'égouttage, lancé fin 2018.

En matière de chantiers de cadastre, et conformément aux objectifs de la SPGE, l'année 2018 a permis de finaliser le relevé des infrastructures existantes de collecteurs. L'accent sera donc mis à l'avenir sur le relevé des réseaux d'égouttage, avec un rythme accru (rythme triplé) de réalisation des cadastres.

En matière d'études hydrologiques, la modélisation du réseau d'égouttage de la section de Florennes n'a pu être menée à terme en 2018 en raison d'une réorganisation du personnel affecté au service et des développements liés à l'AGREA ; la finalisation de cette étude, actuellement en cours, est reportée au début de l'année 2019.

En termes de personnel, trois personnes ont été engagées dans le courant de l'année 2018 (un géomaticien, un agent technico-administratif et un dessinateur-contrôleur) dans le cadre de la diversification des activités du service GRE. Ces engagements ont pour objectifs de pouvoir répondre d'une part au nombre croissant de demandes liées au lancement de l'AGREA et d'autre part à l'accroissement du rythme de cadastre des réseaux d'égouttage.



4.3.2 Dossiers réalisés en 2018

Dossiers de « Cadastre » de réseaux traités (Egouts et collecteurs)

Le tableau ci-dessous reprend les dossiers de cadastre réalisés en 2018.

CODE DOSSIER SPGE	ÉTAT	LIBELLÉ (SIMPLIFIÉ)	MONTANT € HTVA	HONORAIRES INASEP €
02014/06/I009	EA3	Coll. pjt 4 Beauraing	1 284,75 €	102,78 €
02014/06/I009	EA2	Coll. pjt 4 Mettet	3 510,43 €	280,83 €
02015/06/I007	DFI	Cad. Joker Antennes Egouttage de Alle	488,19 €	39,06 €
02015/06/I007	DFI	Cad. Joker Bois-de-Villers rue E. Binamé	3 622,89 €	289,83 €
02015/06/I007	DFI	Cad. Joker Champion rues Pré des Manants et Haie Boisdard	196,99 €	15,76 €
02015/06/I007	DFI	Cad. Joker coll. d'Eghezée	830,78 €	66,46 €
02015/06/I007	DFI	Cad. Joker Couvin rue A. Colard	633,79 €	50,70 €
02015/06/I007	DFI	Cad. Joker Egouttage à Sevry	624,52 €	49,96 €
02015/06/I007	DFI	Cad. Joker Floriffoux rue de Dorlodot	650,17 €	52,01 €
02015/06/I007	DFI	Cad. Joker Franière rue de Robersart	1 755,01 €	140,40 €
02015/06/I007	DFI	Cad. Joker Gesves rue Ry Del Vaux et Macraux	393,98 €	31,52 €
02015/06/I007	DFI	Cad. Joker Gochenée rue de Pontillas	3 400,22 €	272,02 €
02015/06/I007	DFI	Cad. Joker Godinne rue des Bouvreuils	548,15 €	43,85 €
02015/06/I007	DFI	Cad. Joker Haillot rue du Gros Hêtre	1 523,77 €	121,90 €
02015/06/I007	DFI	Cad. Joker Hanzinne Vieux Chemin de Namur	2 008,58 €	160,69 €
02015/06/I007	DFI	Cad. Joker Hastière-Lavaux rue M. Lespaigne	385,41 €	30,83 €
02015/06/I007	DFI	Cad. Joker Havrenne rue de l'Abbaye	253,20 €	20,26 €
02015/06/I007	DFI	Cad. Joker Morville rue Tavienne	1 105,57 €	88,45 €
02015/06/I007	DFI	Cad. Joker Namur rue Salzinnes-les-Moulins	213,97 €	17,12 €
02015/06/I007	DFI	Cad. Joker Onhaye rue Abbé Dujardin	953,65 €	76,29 €
02015/06/I007	DFI	Cad. Joker Rhisnes rue de Saint-Denis	1 575,16 €	126,01 €
02015/06/I007	DFI	Cad. Joker Saint-Aubin rue de la Bruyère	911,46 €	72,92 €
02015/06/I007	DFI	Cad. Joker Salzinnes rue des Bosquets et Watrin	822,21 €	65,78 €
02015/06/I007	DFI	Cad. Joker Sart-Bernard rue Morimont	792,82 €	63,43 €
02015/06/I007	DFI	Cad. Joker Taminés rue des Pachis et Trou de l'Enfer	898,55 €	71,88 €
02015/06/I007	DFI	Cad. Joker Temploux rue de l'Hermitage	531,01 €	42,48 €
02015/06/I007	DFI	Cad. Joker Wavreille lotissement communal	1 173,37 €	93,87 €
02015/06/I007	DFI	Cad. Joker Yvoir rue du Maka	342,59 €	27,41 €
02015/06/I007	DFI	Cad. Joker Collecteur de Spy-Moustier	1 335,69 €	106,86 €
02015/06/I007	DFI	Cad. Joker coll. de Sambre lot 1 partie 2	4 121,50 €	329,72 €
02015/06/I007	DFI	Cad. Joker Houyet rue des Chirennés	1 507,39 €	120,59 €
02015/06/I010	DFI	Coll. Pjt 5 Noisieux	196,99 €	15,76 €
02015/06/I010	DFI	Coll. Pjt 5 Sart-Bernard	5 892,22 €	471,38 €
02015/06/I010	DFI	Coll. Pjt 5 Soye	1 293,29 €	103,46 €
02015/06/I010	DFI	Coll. Pjt 5 Dinant lot SE	308,34 €	24,67 €
02015/06/I010	DFI	Coll. Pjt 5 Pry Chastres	1 395,31 €	111,62 €
02015/06/I010	DFI	Coll. Pjt 5 Villers-deux-Eglises	3 314,58 €	265,17 €
02015/06/I010	EA3	Coll. Pjt 5 Lives-sur-Meuse	581,29 €	46,50 €
02015/06/I010	EA2	Coll. Pjt 5 Mettet (Devant-les-Bois)	693,75 €	55,50 €
02015/06/I010	DFI	Coll. Pjt 5 Bioul	1 313,74 €	105,10 €

CODE DOSSIER SPGE	ÉTAT	LIBELLÉ (SIMPLIFIÉ)	MONTANT € HTVA	HONORAIRES INASEP €
02015/06/I010	EA2	Coll. Pjt 5 Andenne Seilles Sclayn	391,61 €	31,33 €
02017/06/I001	DFI	Cadastre du centre de Florennes	6 578,55 €	526,28 €
02016/06/I001	DFI	Curage + endoscopie de la rue de Mettet à Florennes	5 986,86 €	478,95 €
02017/06/I002	DFI	Curage + endoscopie de la rue du Centre et Viaux à Bonneville	14 536,40 €	1 162,91 €
Total			80 878,70 €	6 470,30 €

Le montant total des honoraires perçus pour la partie cadastre est de 6 470,30 euros.

Dossiers d'études hydrologiques et avis sur permis d'urbanisme (rémunérés)

Le tableau ci-dessous reprend les études hydrologiques réalisées en 2018.

INTITULÉ (SIMPLIFIÉ)	NUM. CONVENTION	HONORAIRES €
Namur – dimensionnement au Grognon	GRE-18-3014	€ 3.040,00
Avis Couvin – La Couvinoise – V2	COCAD-16-2410	€ 1.050,00
Avis Couvin – La Couvinoise – V3	COCAD-16-2410	€ 850,00
Avis Namur – site « la Ressourcerie » (BEP)	GRE-18-3070	€ 660,00
Total		€ 5 600,00

Les études hydrologiques réalisées ont généré un montant d'honoraires total de 5 600,00 euros en 2018.



Appareil d'endoscopie

4.3.3 Conclusion pour l'année 2018

2018 a été une année particulière pour le service GRE dans le sens où elle a été principalement consacrée au développement et la mise en œuvre opérationnelle des services de l'AGREA, en particulier le portail cartographique disponible aux communes affiliées. Le succès est au rendez-vous avec 16 communes affiliées fin 2018, après moins de 12 mois de lancement des services. Le prélèvement différé des premières cotisations ainsi que le report de la remise de l'étude hydrologique du centre de Florennes en 2019 expliquent le bilan financier négatif pour cette année 2018. Cette année peut donc être vue comme un investissement de l'INASEP en vue d'une diversification des services proposés. En matière de cadastre des réseaux, le relevé des collecteurs s'est terminé en 2018 conformément aux objectifs fixés.

4.3.4 Perspectives 2019

2019 sera tout d'abord consacrée à la consolidation et la poursuite du développement de l'AGREA. Un accord-cadre de curage va être lancé qui permettra de diversifier les services proposés, de même qu'une assistance pour la création et la tenue d'un registre des raccordements particuliers, après une phase test. Il est également prévu de renforcer et diversifier l'offre des couches disponibles au niveau du portail cartographique (notamment des couches d'interprétation des informations relevées lors des cadastres).

En matière de cadastre, il est prévu d'augmenter le rythme de relevés des réseaux (rythme triplé par rapport à 2018) et des inspections visuelles de ceux-ci. La réalisation de cadastres sera principalement consacrée aux réseaux d'égouttage.

Les efforts en matière de prévention et de lutte contre les inondations par surcharge hydraulique des réseaux se poursuivront au travers d'avis techniques sur des projets urbanistiques, et d'études hydrologiques et hydrauliques de réseaux d'égouttage, au cas par cas.

Enfin, nous continuerons à participer activement aux groupes de travail initiés par la SPGE et Aquawal en matière de Systèmes d'Informations Géographiques (SIG) et de remises d'avis techniques sur projets urbanistiques.



Bassin de rétention

4.4 SERVICE ÉTUDES BÂTIMENTS ET ÉNERGIES (BAT)

4.4.1 Introduction

L'année 2018 a été marquée par la finalisation de plus de 35 chantiers :

- la création de l'Académie de Police pour la Province ;
- la buvette et tribune du foot de Nismes ;
- Food is life projet FEDER ;
- différentes écoles
 - école de Maffe,
 - école de Flostoy.
- différentes églises
 - église de Beauraing,
 - église de Mettet,
 - église de Boneffe, Tavier et Dhuy.
- la mise en conformité électricité et incendie de plusieurs bâtiments ;
- différents projets de rénovation de chaufferie ;
- ...



En 2018, le bureau d'études bâtiments et énergies a également remis plus de 60 avant-projets et projets.

- Ecole de Heuvy
- Eglise d'Onoz
- Salle des fêtes de Mariembourg
- Terrain synthétique de Philippeville et de Ligny
- Rénovation de la salle du Bailly
- Transformation de la maison de la culture phase 2 et 3 à Profondeville
- Etanchéisation de la cuve de la piscine de Saint-Servais
- Salle paroissiale les Boscailles
- Aménagement de l'infrastructure sportive de Godinne
- Rénovation de l'école d'Ohey
- Rénovation de l'école de Patignies
- Aménagement de l'atelier de Cheumont
- Infrastructures sportives à Gesves
- ...



Jemeppe-sur-Sambre // Eglise de Spy

Le service d'études bâtiments et énergies a aussi été sollicité par nos affiliés afin de leur fournir différentes études de faisabilité.

- Ecole de Surice
- Terrain de foot de Gesves
- Ecole de Naomé
- Rénovation du mur de Villenval
- Tennis de Noville les bois
- Aménagement du centre du village de Vencimont et rénovation de la salle des fêtes

Durant l'année écoulée, plus de 20 chantiers toujours en cours d'exécution ont été suivis par le service d'études bâtiments et énergies.

- OPA pour la Province de Namur
- Création d'une maison de village à Morialmé
- Rénovation de la cure de Ramillies
- Création de la crèche communale 18 lits à Sorée
- Rénovation de la salle du Bailly à Cul-des-Sarts
- Plafond de l'église de Mettet
- Plafond de l'église de Hanzinne
- Rénovation de la salle Bailly
- Stabilisation du mur de Frasnes
- ...



Preuve de la qualité du travail fourni par le Bureau d'Etudes Bâtiment et Energie d'INASEP, les plans « piscine » 2014-2020 gérés par INASEP en phase pré-étude ont tous été approuvés par la Ministre des Pouvoirs Locaux Valérie De Bue en mai 2018. Les communes namuroises pourront ainsi bénéficier d'une bonne part de subsides des plans « piscine ».

- Piscine de Sambreville
- Piscine de Biesme
- Piscine de Florennes
- Piscine de Philippeville
- Piscine de Couvin
- Piscine de Gembloux

Enfin, l'INASEP propose également l'Aide à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO) à ses affiliés ; nous assistons entre autres :

- la Ville de Namur comme AMO pour les dossiers de « la Confluence » au Grognon et pour un parking Place du Palais de Justice,
- la réalisation du commissariat de la police Haute Meuse,
- ...

4.4.2 Les projets de diversifications mis en place, leurs perspectives et les incontournables

Développement de grands projets

Le service bâtiments et énergies concrétise la réalisation de grands projets englobant l'ensemble de l'étude, de l'architecture aux techniques spéciales. Ce développement est indispensable à la pérennité du service, ce qui permet aussi de continuer à aider les communes dans leurs petits et grands projets.

De plus en plus de grands projets sont confiés au bureau d'études bâtiments et énergies. Il est important maintenant que les subsides liés à ces projets arrivent pour être concrétisés.

La concrétisation du plan « piscine » est indispensable au maintien de ces outils nécessaires à l'apprentissage et la pratique de la natation.

Plusieurs projets dépassant le million ont été une nouvelle fois étudiés et réalisés en 2018.

Les dossiers « classiques »

Le bureau d'études réalise des projets complets impliquant les techniques principales suivantes :

- l'architecture ;
- la stabilité ;
- l'électricité ;
- le chauffage et la ventilation.

Ces dossiers « classiques » se rapportent à diverses catégories d'infrastructures dont les logements, les écoles, les crèches, les bâtiments classés, les halls de sports, les halls industriels, les plaines de jeux, les aménagements divers...

Ces dossiers comportent des études de projets techniques pour :

- le remplacement et la modernisation de chaufferie ;
- la mise en conformité d'installations électriques ;
- la mise en conformité des piscines ;
- la mise en conformité des installations sanitaires (légionellose...) ;
- les études de faisabilité ;
- la réalisation de cadastres du patrimoine communal ;
- la réalisation de PEB ;
- la remise d'avis techniques.

4.4.3 Récapitulatif des produits financiers

Ces différentes études et travaux ont permis au service bâtiment de dégager des produits pour un montant de près de 1 067 000 € en 2018 (292 000 € de travaux finalisés et 775 000 € de projets et avant projets) et l'obtention de tous les plans « piscine » présentés en 2017, ce qui confirme de bonnes perspectives pour 2019, 2020, 2021.

L'année 2018 fut encore intense et, vu l'évolution des dossiers réalisés et le développement de l'équipe, il était nécessaire de redéfinir les missions, la vision et les valeurs du bureau d'études bâtiments et énergies. Un séminaire d'entreprise a été organisé en cette fin d'année 2018 pour permettre au bureau d'études de redonner à l'équipe l'équilibre nécessaire à son bon fonctionnement et surtout une bonne qualité de vie au sein de l'équipe.

Liste des études de faisabilité, avant-projets, projets, et travaux facturés en 2018

LISTE DES PROJETS
ID1393-PJT-ACADEMIE DE DE POLICE
ID1821-DFI-ECOLE COM A TREIGNES CHAUDIERE ET MENUI
ID1820-DFI-SALLE COM DE LE MESNIL CHAUDIERE MENUIS
ID1975-DFI-FOOT NISMES PHASE I INFRASTRUCTURE SPOR
ID2111-ADJ-MENUIS EXT ET TOITURE SALLE COM FALMIGN
ID2801-SALLE COM LISOGNE TOIT MENUIS EXT CHAUFFAGE
ID2646-PJT-STABILISATION MUR ENCEINTE ECOLE FRASNE
ID2747-PJT-EGLISE AISCHE EN REFAIL FACADE PRINCIPA
ID1742-DFI-AMENG BATIMENT NOTRE MAISON SECURISATIO
ID1902-PJT-SALLE PAROISSIALE LES BOSCAILLES A DHUY
ID1391-DFI-EGLISE VILLERS DEUX EGLISES RESTAURATIO
ID2645-PJT-SALLES FETE MAISON COM MARIEMBOURG CONF
ID2175-DFI-REEMPL CHASSIS CPAS (UREBA EXCEPTIONNEL)
ID2071-DFI-HALL RELAIS A SAMBREVILLE FOOD IS LIFE
ID2900-ADJ-PISCINE ST SERVAIS ETANCHEISATION CUVE
ID2707-PJT-ECOLE HEUVY-VE39/2019/001
ID2929-PJT-EGLISE ONOZ-VE32/2019/1
ID2071-DFI-HALL RTELAIS A SAMBREVILLE FOOD IS LIFE
ID2083-DFI-ECOLE MAFFE ESCALIER EXTERIEUR
ID2708-PJT-RENOVATION CONCIERGERIE DE FLAWINNE
ID2634-PJT-AMENG INFRASTRUCTURES SPORTIVES GODINNE
ID2236-FOR-RUE MEEZ RENOVATION MUR DE BOUVIGNES
ID2236-FOR-RUE RICHIER RENOVATION MUR DE BOUVIGNES
ID2186-ADJ-CINST MAISON RURALE A FLORENNES
ID2826-FAV-CLUB FOOT MORIALME INSTALLAT SPORTIVES
ID2263-FAV-REALISATION SKATE PARKS A COUVIN
ID2779-ADJ-AMENAGEMENT ATELIER DE CHEUMONT
ID1975-DFI-FOOT NISMES PHASE 1 LOT 1 G O ET ELECT
ID1975-DFI-FOOT DE NISMES PHASE 1 INFRASRT SPORTIVE
ID1472-DFI-FOOT DE NISMES PHASE 2 INFRASRT SPORTIVE
ID1975-DFI-FOOT DE NISMES NOUV INFRASRTU SPORT
ID2029-PJT-TERRAIN FOOT SYNTHSE 3EME VERSION VARIAN
ID2709-ETU-CHEE DE LIEGE BAT A THON SITE ROCHELLE
ID2199-ADJ-TERRAIN SPORT SYNTHSE A LIGNY
ID1242-FOR-CONST MAISON DE VILLAGE A BOIGNEE

LISTE DES PROJETS

ID-DFI-ECOLE MESNIL ST BLAISE CONSTRUCTION PREAU

ID1848-DFI-HALL OMNISPORT ENTRAINEMENT

ID0922-DFI-TOITURES EGLISE AUBLAIN RENOU ARDOISAGE

ID2642-FAV-TERRAIN SYNTHÉ BUVETTE FOOT ET VESTIAIR

ID2285-PJT-TSF PRESBYTERE EN 6 LOG A NOVILLE SUR M

ID1352-DFI-RENOVATION TOUR EGLISE BEAURAING

ID2128-DFI-RUE LEOPOLD CHASSIS HOTEL DES ARDENNES

ID2645-ADJ-SALLES FETES ANC MAISON COM MARIEMBOURG

ID1522-PJT-RUELLE TRANCHEES MUR SOUTENEMENT THY LE

ID2054-ADJ-CONSTRUCTION MAISON HASTIEROISE

ID2812-ADJ-PARVIS EGLISE A COUVIN

ID1902-ADJ- SALLE PAROISSIALE DHUY LES BOSCAILLES

ID2783-PJT-HOTEL DE POLICE REFECTION TOITURE

ID2900-PJT-PISCINE ST SERVAIS ETANCHE CUVE BASSINS

ID2715-ADJ-POLICE NAMUR AMENAGEMENTS SITE HASTEDON

ID2049-DFI-ISO CHASSIS CHAUF ECOLE COM BOIS VILLER

ID2603-DFI-REMPLACEMENT CHAUDIERES COMMUNE YVOIR

ID2646-ADJ-STAB MUR ENCEINTE ECOLE DE FRASNES

ID2466-PJT-ASCENSEUR PMR HALL SPORTS A YVOIR

ID2466-PJT-ASCENSEUR PMR HALL SPORTS A YVOIR

ID2040-DFI-EGLISE ST MARTIN D'IVOY RESTAUR CHASSIS

ID2645-PJT-SALLES FETES MARBG PHASE 2 MISE CONFORM

ID2779-PJT-AMENAGEMENT ATELIER DE CHEUMONT

ID2787-ADJ-REEMPL CHAUD BAT COM PHASE 5 DAUSSOULX

ID2787-ADJ-REEMPL CHAUD BAT COM PHASE 5 LOT 1 CHAUF

ID2786-ADJ-REEMPL CHAUD BAT COM PHASE 4 JAMBES

ID2786-ADJ-REEMPL CHAUD BAT COM PHASE 4 LOT 1 CHAUF

ID2785-ADJ-REEMPL CHAUD BAT COM PHASE 3 ECOLE WEPIO

ID2785-ADJ-REEMPL CHAUD BAT COM PHASE 3 LOT 1 WEPIO

ID2784-ADJ-REEMPL CHAUD BAT COM PHASE 2 LOT 1 WEPIO

ID2784-ADJ-REEMPL CHAUD BAT COM PHASE 2 ECOLE MAT W

ID2381-PJT-RENOVATION ECOLE BIOUL LOT 2 ELECTRICIT

ID2381-PJT-RENOVATION ECOLE DE BIOUL LOT 1 G OEUVR

ID1280-ADJ-TSFO MAISON STREEL EN OFFICE TOURISME

ID2974-ADJ-CREATION CRECHE COM 18 LITS A SOREE

ID1626-DFI-ECOLE DE BOIGNEE CONFORMITE INCENDIE

ID2738-ADJ-RENOVATION SALLE BAILLY A CUL DES SARTS

ID2029-PJT-PLACE D'ARMES CREATION TER FOOT SYNTHÉ

ID2492-FAV-PPT ECOLE DE SURICE

ID1935-DFI-PRESBYTERE ST AUBIN ISOL ET MENUIS EXT

ID2065-PJT-NEW CREATION CRECHE COM 18 LITS A SOREE

ID2900-PJT-ETANCHEISATION CUVE BASSINS PIS ST-SERV

ID2139-ADJ-EGLISE HANZINNE REMPLACEMENT PLAFOND

ID3000-PJT-REEMPL CHAUDIERES BAT COMMUNAUX PHASE 7

LISTE DES PROJETS

ID2999-PJT-REEMPL CHAUDIERES BAT COMMUNAUX PHASE 6

ID2421-HONORAIRES GESTION FAILLITE SOUDOTIG

ID2421-DFI-FAILLITE SOUDOTIG

ID2065-HONORAIRES RETARD CHANTIER CRECHE COMMUNALE

ID2750-PJT-REAL 2 TERRAINS TENNIS LOT 2 ECLAIRAGE

ID2750-PJT-REALISATION 2 TERRAINS TENNIS 2 LOTS

ID2363-PJT-TRANSFO MAISON CULTURE PHASES 3 ET 4

ID2383-DFI-TRVX EGLISES BONEFFE TAVIERS ET DHUY

ID1526-HONO-REEMPLAC GENERATEUR EGLISE DE BOIGNEE

ID2715-PJT-SITE HASTEDON POLICE DE NAMUR AMENAG

ID2289-ETU-TSF PRESBYTERE DE MEHAIGNE EN CRECHE

ID2537-

ID2812-PJT-PARVIS EGLISE DE COUVIN

ID2300-ADJ-RENOVATION ECOLE DE SAUTOUR

ID2054-PJT-CONSTRUCTION MAISON HASTIEROISE

ID2324-PJT-TERRAIN MULTISPORTS ET PLAINE DE JEUX

ID2257-DFI-TOITURE CLOCHER EGLISE

ID1237-PJT-RENOVATION ECOLE DE OHEY

ID1264-DFI-CHASSIS ECOLE SAINT GERARD

ID2537-FOR-MAISON DES ASSOCIATIONS GRAND PLACE

ID2366-PJT-CREATION AIRE MULTISPORTS A GEDINNE

ID2116-PJT-TRF ECOLE PATIGNIES-GEDINNE

ID1263-DFI-ECOLE HERMETON/BIERT RENOV ENERGETIQUE

ID2318-PJT-SALLE COM TETECHE RIVIERE-RENOVATION

ID2837-PJT-RENOV TOITURE NEF EGLISE DE NAMECHE

ID2122-DFI-REEMPL TOITURE ECOLE MATERNELLE FLAVION

ID1881-DFI-CHANG CHAUDIERES DANS LOCAUX A.COM.

ID1793-DFI-SALLE FETES LA SILENE A SILENRIEUX

ID2738-PJT-SALLE DU BAILLY A CUL DES SARTS

ID1649-DFI-ECOLE COM A LEIGNON REEMPL CHAUDIERE

ID2331-DFI-EGLISE DE OISY RESTAURATION VITRAUX

ID1314-DFI-EGLISE MARIEMBOURG FACADE ET CLOCHER

ID1497-DFI-PLACE ARMISTICE RENOV BATIMENT 22

ID2839-AVP-RAVEL JAMBES-VE35-2018-84-VE10/2019/68

ID2839-FAV-RUE PRINCE LIEGE JAMBES RAMPE ACC RAVEL

ID3091-FAV-ECOLE DE NAOME RENOV COMPLETE

ID2261-FAV-EXTENSION HALL SPORTS ACCUEIL EXTRA SCO

ID2746-FAV-COURS TENNIS HALL OMNISPORT NOVILLE LES

ID2839-FAV-RUE PRINCE LIEGE A JAMBES RAMPE RAVEL

ID2746-FAV-DEUX COURS TENNIS HALL OMNISPO NOVILLE

ID2735-FAV-RENOVATION DU MUR DE THON

ID2740-FAV-TERRAIN FOOT SCHALTIN AMENAGEMENT

ID1379-DFI-OPA CINEY

4.4.4 Perspectives 2019

Les perspectives pour 2019 sont supérieures à l'année 2018 en termes d'activités d'études et de chiffre d'affaire pour le bureau d'études bâtiments et énergies. On peut, dès lors, s'attendre à un montant d'honoraires de l'ordre de 1 250 000 € pour 2019. Les plans « piscine » sont à sortir pour fin 2019.



4.5 SERVICE TRAVAUX DU DÉPARTEMENT SAA (TRV)

4.5.1 Introduction

La fin de l'année 2016 a été le point final pour un grand nombre de dossiers, ceux-ci devant être absolument attribués avant le 31 décembre pour pouvoir bénéficier des subsides.

L'année 2017 avait alors commencé de façon énergique par la volonté simultanée de toutes les communes de commencer rapidement les chantiers dont les dossiers ont été attribués fin 2016. Le service travaux a dès lors été confronté à une charge de travail extrême et difficilement prévisible, avec l'impossibilité de répondre favorablement à toutes les demandes. Un report de démarrages de chantiers a dû être négocié avec plusieurs de nos affiliés.

La trêve hivernale ayant été de courte durée, l'année 2018 a redémarré en force dans la continuation de l'année 2017, avec en point de mire, les élections communales d'octobre pour lesquelles les administrations communales désiraient « fortement » la finalité des chantiers.

Cette année 2018 aura toujours été marquée par la problématique récurrente des terres polluées sur de nombreux chantiers, avec toutes ses spécificités, ses complexités techniques et le coût pharaonique pour nos affiliés.

4.5.2 Evolution de l'activité en 2018

L'essentiel de la charge de travail du service travaux étant lié à des projets étudiés au bureau d'études Inasep, il nous a été possible d'anticiper les variations de la charge de travail de nos agents.

En complément des suivis de chantiers classiques, le service travaux a malgré tout poursuivi des missions de consultation et d'accompagnement des communes dans le cadre du projet particulier de coordination des chantiers actuels et futurs du Grognon à Namur. 2018 a notamment vu se concrétiser sur le site de la Confluence les derniers coups de pelle (puis de pinceaux) des archéologues suivis de la pose des premiers hourdis de toiture pour le parking souterrain ainsi que la pose de la passerelle cyclo-piétonne, chantiers pour lesquels la ville de Namur avait mandaté Inasep pour une assistance à la maîtrise d'ouvrage.

Tout comme en 2017, le service travaux a mis l'accent sur la formation de ses agents par le biais de la grande diversité de techniques employées sur ses chantiers mais aussi en stimulant les échanges d'expériences lors de séances d'informations internes.

Enfin, de par ses contacts réguliers avec la DGO1, le service travaux a pu pérenniser son soutien actif aux communes dans les démarches d'obtention des subsides.

4.5.3 Retour d'expérience avec le bureau d'études/ Contacts avec les pouvoirs subsidiaires

Les retours d'expérience avec le bureau d'études initiés en 2013 sont restés constants, essentiellement par la remise d'avis quasi systématiques sur les projets avant même leur envoi vers les associés. Cela permet de diminuer le temps d'adaptation des cahiers des charges en regard des situations vécues sur chantiers et de pouvoir diminuer autant que possible les difficultés rencontrées.

Par ailleurs, le service travaux est attentif aux demandes spécifiques des pouvoirs subsidiaires et accompagne le bureau d'études ainsi que les communes en temps réel à l'occasion de la mise en place des nouvelles procédures d'essai voulues par la DGO1. Cette implication du service travaux a fait l'objet de diverses rencontres dans les communes et d'une séance d'information au siège de Naninne.

4.5.4 Affectation des moyens Inasep aux chantiers communaux 2018

Le service travaux a été quelque peu perturbé durant le premier semestre de l'année 2018.

En effet, afin de répondre favorablement aux nombreuses demandes de nos affiliés, le renfort d'un ingénieur avait été nécessaire et rendu possible à partir du mois d'avril 2017 par le biais d'un CDD. Malheureusement, celui-ci avait dû quitter notre organisation en fin d'année 2017.

Le recrutement définitif d'un troisième ingénieur, Vincent Gaspard, a alors été finalisé et celui-ci a rejoint les rangs du service travaux en avril 2018.

Le service travaux occupe dès lors à temps plein 3 ingénieurs et 6 contrôleurs.

4.5.5 Récapitulatif des honoraires

En 2018, le service travaux communaux a perçu ses produits financiers par le biais de la surveillance des chantiers de voirie des associés, de la direction de chantier de ces mêmes projets mais aussi à travers les honoraires de direction et surveillance de la pose des canalisations d'égouttage cofinancées par la SPGE.

En ce qui concerne la surveillance des travaux de voirie, les prestations des contrôleurs ont été facturées aux associés pour un montant de 438 972,84 € HTVA.

Sur ces mêmes chantiers, la part des honoraires d'études liés à la direction de chantier a représenté un montant de 253 975,12 € HTVA.

Pour la part SPGE, comme le prévoient les conventions avec ces derniers, les honoraires sont globalisés avec les honoraires d'études pour une part à la remise du projet et pour le solde au décompte final. Sur l'exercice 2018, le montant perçu de la SPGE pour la direction et la surveillance des chantiers correspond à 161 287,53 € HTVA.

En résumé, sur les chantiers suivis par Inasep en 2018, le service travaux aura bénéficié de produits financiers pour un montant total de 854 235,49 € HTVA.

4.5.6 Perspectives 2019

L'année 2019 verra se concrétiser un très grand nombre de projets étudiés par le bureau d'études en 2018. Les prévisions annoncent un montant de travaux à suivre de l'ordre de 22 000 000 € HTVA. En regard des années précédentes, il est à noter que depuis 2017, le nombre de marchés est bien supérieur, mais avec de nombreux marchés aux montants faibles ou à lots, et dont les bénéfices, en regard des heures prestées, sont minimes voire inexistants.

Même si la conjoncture économique se rétablit, le niveau de prix remis en 2018 par les entreprises reste encore faible et les conditions d'exécution induisent clairement une recrudescence des revendications et difficultés d'exécution diverses qui perdurera au moins durant le premier semestre 2019.

S'ajoutera alors la problématique des sols pollués pour laquelle les trois ingénieurs du service continueront à renforcer leurs connaissances dans ce domaine si particulier, sachant que des gros changements s'annoncent encore à partir du 1er novembre 2019. Notre service devra donc relever ce challenge important et s'adapter rapidement au cas par cas, tout en tenant informés nos associés de l'évolution des procédures.

Le service travaux devra continuer à ajuster son fonctionnement afin d'absorber cette hausse d'activité tout en garantissant la qualité du service rendu aux communes.

Enfin, l'année 2019 continuera à voir se concrétiser les différents chantiers sur le site de la Confluence à Namur pour lesquels Inasep a décroché la mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la Ville de Namur, et plus précisément la coordination technique des cinq projets, les conseils techniques, l'appui aux fonctionnaires dirigeants des chantiers, le relai vers la Ville de Namur et l'animation des comités techniques et comités techniques restreints.





4.6 SERVICE COORDINATION SÉCURITÉ-SANTÉ (CSS)

4.6.1 Introduction

L'année 2018 a été marquée par un accroissement important de dossiers à traiter pour le service bâtiment de la Ville de Namur mais également par un nombre croissant de missions uniques pour la coordination sécurité santé pour les communes telles que Ramillies, Fernelmont, Walcourt, Couvin, Somme-Leuze et Chimay.

Des conventions ont été établies avec de nouveaux partenaires tels que la zone de police de Fosses-la-Ville, la commune de Fosses-la-Ville, le CPAS de Florennes et le CPAS de Dinant.

Le service a dû être réadapté au début de cette année 2018 suite au départ d'un des trois coordinateurs affecté à ce service.

Le département a continué à améliorer les outils de planification du carnet de commande et de facturation en collaboration avec les services administratifs et financiers.

4.6.2 Dossiers traités en 2018 (liste non exhaustive)

Nous avons réalisé en 2018 des tâches de coordinateur sécurité et santé en phase projet et/ou en phase réalisation détaillées comme suit.

- Stations d'épuration : 6 dossiers
- Collecteurs : 7 dossiers
- Service bâtiments : 76 dossiers
- Service Egouttage-voirie : 94 dossiers
- Distribution d'eau : 2 dossiers

Soit un total de 185 dossiers

On peut notamment citer les dossiers ci-dessous suivis par nos coordinateurs :

- En bâtiment
 - Le Pavillon Numérique Wallon à Namur
 - La charpente de l'église de Noville-les-Bois
 - L'école communale de Treignes – chaudière et menuiserie
 - La rénovation de l'école d'Ohey
 - L'étanchéisation de la piscine de Saint-Servais
 - La rénovation de la salle du Bailly à Cul-des-Sarts
- En voirie – égouttage
 - Réfection de la rue de la Maladrerie à Hingon
 - Amélioration du chemin de Dinant à Haillot
 - Travaux de pose d'une canalisation à Tongrinne
 - Assainissement de la rue des Pinsons à Andenne
 - Réfection de voiries à Nafraiture, Laforet et Sugny
 - Travaux de voirie chemin Herbuchenne à Dinant
 - Trottoirs rue de Perwez à Saint Germain
 - Aménagement de la place de Heer à Hastière
 - Renouvellement de l'égouttage rue Fond de Vau à Lesve
- Collecteurs
 - Collecteur de la rue des Pipiers à Andenne
 - Collecteur de Silenrieux
 - Collecteur de Hastière
 - Collecteur de Maillen
 - Collecteur d'Assesse
 - Collecteur de Sorinnes

- Stations d'épuration
 - Step de Hastière, Pontillas, Villers-le-Gambon, Maillen, Herhet
- Distribution d'eau
 - Villers-Deux-Eglises, Vonêche.

4.6.3 Récapitulatif des produits financiers

Le service coordination sécurité-santé a dégagé des produits financiers pour un montant total de 234 693,47 € réparti comme suit :

- En assainissement : 22 100,56 €
- En voirie - égouttage : 130 308,96 €
- En bâtiment : 81 806,20 €
- En distribution d'eau : 0,0 €

4.6.4 Perspectives pour 2019

Le service coordination enregistre toujours un nombre important de dossiers à traiter pour les différents services internes, et reçoit également de plus en plus souvent de demandes de coordination sécurité pour les dossiers dont les études n'ont pas été confiées au bureau d'études d'INASEP.

Le cas de figure est rencontré notamment pour la Ville de Namur (24 chantiers ouverts actuellement de tailles moyennes et grandes).

Le maintien de 3 coordinateurs (dont un coordinateur travaillant à mi-temps) et d'un agent administratif (travaillant à mi-temps pour la direction de chantier voirie égouttage) s'avère nécessaire pour le bon fonctionnement du service.

L'objectif sera de répondre aux attentes souhaitées et de pouvoir accroître le chiffre d'affaire de ce secteur au travers de l'acceptation des nouvelles demandes.



Citadelle de Namur // Pavillon numérique wallon



Andenne // rue du Ruisseau



Morialmé // Maison rurale

4.7 SERVICE ADMINISTRATIF DES BUREAUX D'ÉTUDES (SA)

4.7.1 Introduction

En 2018, le Service administratif des bureaux d'études a continué son évolution dans la réalisation de ses missions d'appui auprès des différents affiliés.

Convaincus de l'efficacité de notre stratégie, nous sommes restés sur la même vision : développer un service personnalisé et proactif par affilié en assurant la meilleure communication possible.

Cette année écoulée nous a également permis de recevoir un nombre croissant de conventions approuvées pour l'adhésion de nos affiliés à notre Service AGREA.

Par ailleurs, nous avons eu l'occasion de nous maintenir à jour dans les divers domaines liés à notre activité principale : les marchés publics. Notre métier évolue constamment et à cet égard nous avons notamment :

- adapté les clauses administratives aux différentes mises à jour de la législation en matière de marchés publics,
- mis en application des clauses sociales dans les marchés concernés,
- mis à jour les outils internes permettant une gestion plus aisée de conventions d'études, de suivi de dossier & de facturation.

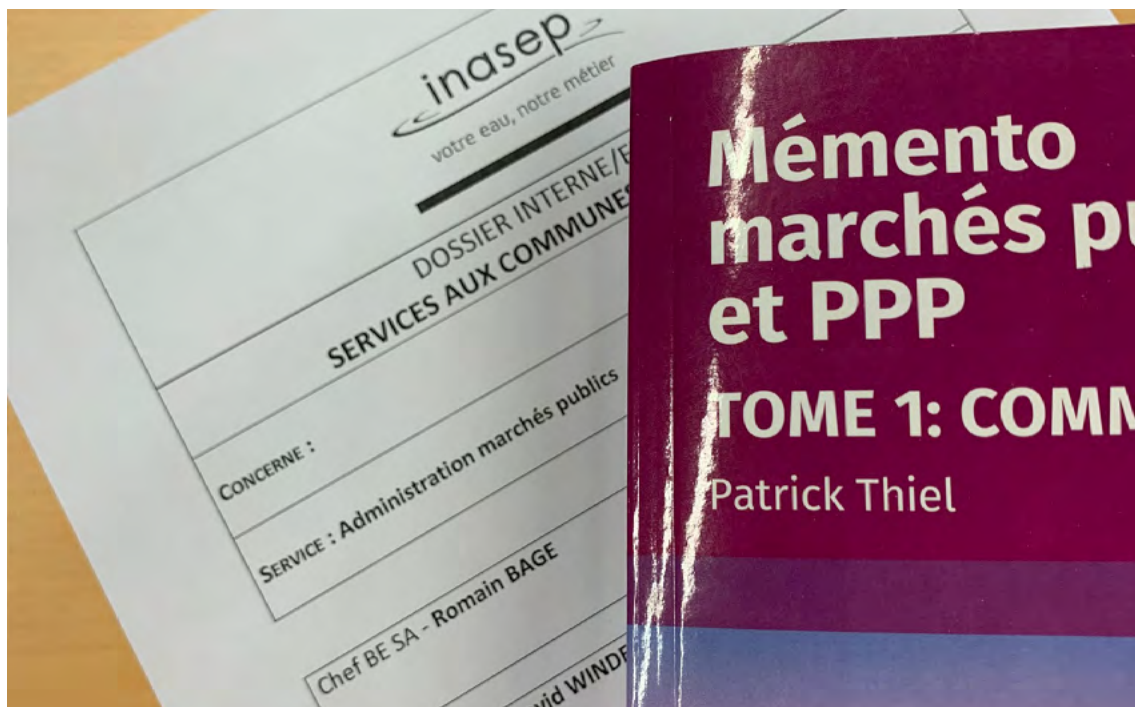
4.7.2 Activités 2018 du service administratif

L'utilisation de notre base de données 3P permet de montrer qu'en 2018 le Service administratif des bureaux d'études a pu intervenir dans 320 dossiers marchés publics relatifs aux missions confiées essentiellement par nos affiliés. Ces dossiers sont ceux pour lesquels les différents services du Bureau d'études ont dû étudier et/ou apporter un suivi dans le courant de l'année.

L'ensemble des dossiers étudiés et suivis par notre Bureau d'études passe entre les mains de notre service administratif notamment durant les phases clés suivantes :

- élaboration d'une convention particulière d'étude et suivi des approbations/ratifications auprès des affiliés,
- établissement des clauses administratives des cahiers des charges,
- mise en œuvre des procédures de marchés publics,
- élaboration des rapports d'examen des offres et proposition d'attribution des marchés,
- suivi des dossiers en phase réalisation jusqu'au décompte final.

Notre Service administratif se montre plus que jamais polyvalent et disponible pour l'ensemble des tâches requises dans les études que vous nous confiez.



4.8 SERVICE ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES (ACI)

4.8.1 Introduction

En termes de personnel, ce service n'a pas connu d'évolution significative en 2018. Il est dirigé par un géomètre et dispose d'une dessinatrice à temps plein ainsi que d'une personne, détachée à mi-temps par INASEP pour des tâches administratives auprès du CAI (Comité d'Acquisition d'Immeubles).

4.8.2 Activités 2018 du service acquisitions immobilières

En plus de l'activité de réalisation d'emprises pour le secteur assainissement d'INASEP, ce service a géré 37 dossiers communaux en 2018 pour un montant total d'honoraires de 31 330 €. Ce chiffre d'affaire pour le secteur communal est en net repli par rapport à l'année précédente. Si cette tendance se confirme à l'avenir, il y aura donc lieu d'analyser l'intérêt futur des affiliés pour ce type de service et de s'interroger sur la pérennité de cette activité à long terme.

La liste ci-dessous reprend les dossiers traités par commune ainsi que les montants d'honoraires perçus par dossier.

LOCALITÉ/ CLIENT	DÉSIGNATION PROJET	HONORAIRES
Hastière	Plan des emprises des voiries dans le Domaine « L'Edelweiss »	4 000,00
AIEM	Plan d'emprises conduite d'adduction d'eau à Bioul + négociations	2 650,00
Mettet	Mesurage et plan de division du terrain de l'ancienne Gendarmerie de Mettet	1 000,00
Gerpinnes	Estimation immeuble Place du Perron, 6 à Gerpinnes	550,00
	Estimation immeuble Avenue Albert 1 ^{er} , 2 à Gerpinnes	550,00
	Estimation terrain rue des Guichoux à Joncret	150,00
Anhée	Estimation parcelles boisées Bois du Marly à Annevoie	150,00
	Estimation terrain sis à Warnant	150,00
	Estimation parcelle boisée à Bioul	150,00
	Estimation parcelle à Maredret (Sosoye)	150,00
	Estimation maison Place communale, 16 à Anhée	550,00
Mettet	Estimation de 2 terrains rue de Sometet à Mettet	150,00
	Estimation terrain rue Henemand de Biesme	150,00
La Bruyère	Mesurage et plan de division de 5 jardins pour logements à Rhisnes	740,00
Ohey	Mesurage et plan de division parcelle rue du Gros Hêtre à Haillot	960,00
	Estimation parcelle Pinsmaille sise à Ohey	150,00
	Estimation parcelle rue de Brionsart à Ohey	150,00
	Estimation terrain rue Saint-Mort à Haillot	250,00
	Estimation terrain rue des Essarts et rue de la Source à Haillot	250,00
	Estimation terrain Rousseau rue Grande Ruelle à Ohey	150,00
Dinant	Mesurage et plan de division terrain rue Saint-Jacques à Dinant (Gemechenne)	1 450,00
	Estimation ancienne école de Sorinnes	450,00
Ham-Sur-Heure	Mesurage et plan de division terrain rugby à Ham-sur-Heure	940,00
	Implantations emprises pour création by-pass à Cour-sur-Heure	830,00
Gesves	Mesurage et plan de suppression d'un chemin à Mozet	750,00
Floreffe	Estimation de 3 lots communaux rue de la Damejelle à Sovimont	200,00
Mettet	Plan de suppression du sentier 73 à Biesme	850,00
	Plan de suppression du sentier 62 à Biesme	750,00
Eghezée	Mesurage et plan de division parcelle appartenant à la Fabrique d'Eglise	1 000,00
Anhée	Estimation parcelles boisées à Bioul, appartenant à Roger Libois	150,00
Ham-Sur-Heure	Mesurage et plan du terrain de sport à concéder à l'ASBL Football Club Nalinnois	1 280,00

LOCALITÉ/ CLIENT	DÉSIGNATION PROJET	HONORAIRES
Gesves	Mesurage et plan de modification du sentier 39 à Gesves	750,00
Ohey	Mesurage et plan de division terrain rue Grande Ruelle à Ohey	750,00
Fosses-La-Ville	Estimation immeuble avenue Albert 1er, 2/4 à Fosses-la-Ville	650,00
Mettet	Estimation terrains rue du Vieux Saint-Donat à Mettet	280,00
La Bruyère	Mesurage, bornage et plan de division parcelle sise à Villers-Lez-Heest	750,00
Gerpinnes	Mesurage et plans de reprise des voiries Allées des Noisetiers, des Peupliers et des Sorbiers à Gerpinnes	6 500,00

4.8.3 Perspectives 2019

Il est difficile de prévoir avec exactitude le niveau d'activité de ce service pour des missions d'acquisitions immobilières ou d'expertise pour nos affiliés.

Comme indiqué ci-dessus, l'intérêt des affiliés pour ce service apparaît moindre en 2018 et il faudra vérifier si cette tendance se confirme en 2019 car des fluctuations sont bien évidemment possibles en fonction des besoins et des budgets communaux. De plus, on peut également prendre en compte la période électorale de 2018 qui se traduit bien évidemment par une période moins propice à la prise de décision en termes d'acquisitions immobilières.

En conséquence, le maintien à plus long terme de cette activité au profit des Communes devra se traduire par une sollicitation plus importante de ce service par nos affiliés pour des dossiers plus conséquents. La stabilisation du chiffre d'affaire et le retour à la croissance sont bien évidemment nécessaires à pérenniser l'activité de ce service pour des missions communales.





Relevé topographique



Détection et quantification des bactéries « coliformes totaux » et « Escherichia coli »

CHAP. 5

LABORATOIRE



5.1 GÉNÉRALITÉS

Le laboratoire a pour mission de proposer son expertise auprès des services de l'INASEP, auprès d'autres services publics (communes ou intercommunales de la province de Namur et du Luxembourg, du Hainaut...) et auprès des particuliers (industriels, BEP, abonnés...).

Le chiffre d'affaire du laboratoire est d'environ 1 335 000 €.

Le laboratoire est constitué d'une équipe de 14 personnes à temps plein et 1 personne à mi-temps.

Comme en 2017, cette année a vu une augmentation significative de son activité autour de ses pôles majeurs de compétence (+ 6 % de chiffre d'affaire).

La collaboration avec le service « Exploitation des ouvrages d'épuration » concernant des études spécifiques (Etudes de charge, analyses de boues, Vortex, projet Imhotep, Biodien, etc) a continué.

La modification de la législation relative à la détermination de la charge polluante déversée par les entreprises entrée en vigueur en 2016 a comme prévu conduit à un accroissement significatif du nombre de prélèvements (+40 %) et une charge de travail administratif conséquent dans ce secteur.

Le laboratoire traite annuellement environ 10 000 échantillons, soit environ 200 échantillons/semaine.

Le nombre de prélèvements à destination des clients « Producteurs-Distributeurs d'eau » est stable tandis que les contrôles des stations d'épuration, des eaux chaudes sanitaires et des rejets industriels et eaux usées sont en sensible augmentation.

Le développement continu de l'activité depuis de nombreuses années a conduit à ce que les locaux disponibles deviennent étroqués et mal adaptés aux exigences liées au bien-être et au maintien de l'accréditation. Une action future sera nécessaire sur cette problématique.

L'accréditation ISO 17025 pour les prélèvements et analyses d'eaux « propres » (eaux de distribution, eaux souterraines, eaux de piscines, eaux de baignade, eaux chaudes sanitaires...) permet au laboratoire d'effectuer les contrôles imposés par la Région wallonne aux producteurs-distributeurs d'eau sur les eaux potables ainsi que le contrôle des bassins de natation tant publics que privés (eau du bassin, eaux chaudes sanitaires et chloramines dans l'air).

Notons que les exigences de l'accréditation imposent un nombre supplémentaire de contrôles (blanc, échantillons de contrôle...) correspondant à environ 10 % du nombre total des analyses.

Un travail important de formation et de qualification de suppléants aux postes clés a été réalisé de façon à pouvoir répondre en toutes circonstances aux exigences de la norme.

Un LIMS (système de gestion de l'information du laboratoire) a été implémenté avec succès et compétence et permet de gérer l'ensemble des informations relatives aux échantillons depuis la planification de leur prélèvement jusqu'à leur rapport d'essais.

Il permet également de gérer l'activité « qualité », telle que la gestion des non-conformités, actions correctives et préventives...

Le laboratoire est agréé par la Région wallonne pour la réalisation des analyses officielles en matière de protection des eaux de surface contre la pollution : agréments de catégorie A et B, y compris la détermination de la toxicité aigüe par le test « Daphnia magna » (Ecotox).

Le laboratoire est agréé par l'Agence Wallonne de l'Air et du Climat pour effectuer les prélèvements et analyses des chloramines dans l'air des bassins de natation.

Le laboratoire est agréé par l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire pour quelques paramètres et a étoffé sa demande d'agrément à d'autres analyses.

Enfin, afin de répondre aux exigences de l'Arrêté royal du 31 mai 2016 relatif à la protection de la santé de la population en ce qui concerne les substances radioactives dans les eaux destinées à la consommation humaine, notre laboratoire a mis en place et réalisé les programmes de prélèvements nécessaires tant pour Inasep que pour nos clients externes.

5.2 LABORATOIRE DE BACTÉRIOLOGIE

5.2.1 ACTIVITÉS

Le laboratoire a assuré durant l'exercice le suivi habituel et complet de ses contrats, tant internes qu'externes, de contrôle de l'eau de distribution ainsi que des piscines communales, provinciales ou privées.

Le cycle trisannuel de contrôle des ressources d'eau souterraine s'est également poursuivi.

Le laboratoire a également continué le programme de contrôle de la qualité microbiologique des eaux traitées en station d'épuration par traitement UV ou lagunage.

La recherche des légionelles (et leur dénombrement éventuel) dans les eaux de douche des piscines et dans les eaux chaudes sanitaires d'installations collectives se stabilise, ainsi que les contrôles à l'attention d'importants acteurs industriels (Aperam, WTC...).

Le laboratoire a fait l'acquisition d'un nouvel appareillage en vue de la recherche des *Legionella* par la technique « PCR - polymérase chain reaction » en 2017. La technique a été développée et son accréditation sera demandée lors du prochain audit externe.

La section microbiologie a pu satisfaire les demandes des industriels d'effectuer leurs analyses de la toxicité aiguë par le test « *Daphnia magna* », comme l'exige maintenant la nouvelle législation lors de l'évaluation de la charge polluante de leurs effluents industriels.

5.2.2 BILAN DES ANALYSES BACTERIOLOGIQUES

Le bilan qualitatif des résultats de contrôle de conformité de notre service « Distribution d'eau » a été établi par le laboratoire tel qu'il est repris plus haut en synthèse dans le rapport relatif à ce secteur.

Le nombre d'échantillons réalisés à l'attention des intercommunales et communes en matière d'eau de distribution est stable.

Le nombre total d'échantillons traités s'élève à environ 6 700, soit environ 28 000 paramètres analysés, dont 75 % des échantillons proviennent de nos contrats internes et externes pour la distribution de l'eau.



Laboratoire de bactériologie // Rampe de filtration

5.3 LABORATOIRE DE CHIMIE

5.3.1 ACTIVITÉS

On constate une stabilisation des contrôles chimiques des services de distribution de l'eau par rapport à 2017.

Il en est de même des contrôles réalisés sur les piscines.

Le suivi des contrôles à l'attention du service exploitation des eaux usées est en constante augmentation suite à la mise en service de nouveaux ouvrages ainsi que pour des études ou demandes plus spécifiques (Analyses boues sèches ou liquides...)

Les contrôles de la qualité des lixiviats générés et traités sur les Centres d'Enfouissement Technique (CET), et des campagnes de prélèvements de suivi des CET se sont maintenus.

Un agent du laboratoire bactériologie réalise également les tâches de suivi d'encodage des données et de leur suivi pour le BEP Environnement.

Suite à la modification de la législation survenue en 2016, les contrôles et les paramètres analysés dans le cadre de la détermination de la charge polluante des rejets industriels ont fortement augmenté au cours de l'année 2018.

5.3.2 BILAN DES ANALYSES CHIMIQUES

Ses activités conduisent à réaliser environ 1 400 contrôles de routine sur l'eau de distribution tant pour le service distribution d'eau INASEP que pour les clients externes, dont environ un tiers pour INASEP. Ceci correspond à l'analyse d'environ 13 450 paramètres dont 6 000 sur terrain. Les analyses de métaux, notamment pour le contrôle des raccordements en plomb, sont en augmentation.

Le contrôle des stations d'épuration gérées par INASEP conduit à prélever environ 2 200 échantillons (environ 37 000 paramètres analysés).

Le laboratoire est équipé du matériel de pompage permettant la prise d'échantillons dans des puits piézométriques et peut prendre en charge de façon autonome cette activité. Dans ce cadre, le laboratoire est sollicité par les communes ou le BEP pour le prélèvement et l'analyse de CET.

De nombreux industriels (Materne, Entra, Bepharbel...) font appel à nos services pour le prélèvement et l'analyse de leurs eaux de rejet en vue de répondre à la législation wallonne sur la taxe de déversement des eaux industrielles ou le contrôle des normes de rejet. Le laboratoire s'est équipé de nouveaux appareils de mesure de débit afin de pouvoir réaliser les prélèvements conformément à la nouvelle législation en vigueur.



Laboratoire de chimie

5.4 SERVICE QUALITÉ

L'essentiel de l'effort en matière de qualité porte sur le maintien de l'accréditation du laboratoire sur base de la norme ISO 17025 ainsi que sur l'extension progressive du scope des analyses accréditées.

Suite à l'audit externe BELAC de troisième surveillance en mars 2017, l'accréditation ISO 17025 est maintenue pour les analyses en chimie et en bactériologie sur les eaux de piscine, les eaux de surface et les eaux destinées à la consommation humaine.

En matière d'eau de distribution, cette cellule « Qualité » a également continué la prise en charge des missions suivantes :

- supervision et définition du plan de contrôle des eaux de distribution et des plans d'échantillonnages ;
- supervision des rapports « Qualité des eaux » à l'attention du « SPW » ;
- identification d'indicateurs de qualité, leur mise en œuvre, leur pilotage ;
- suivi et supervision de la qualité des eaux (Nitrates, pesticides, micropolluants...) ;
- conseil et support techniques relatifs aux traitements des eaux brutes ;
- interface avec le laboratoire et le service « Distribution d'eau » en matière de résultats des analyses et la gestion des non-conformités.



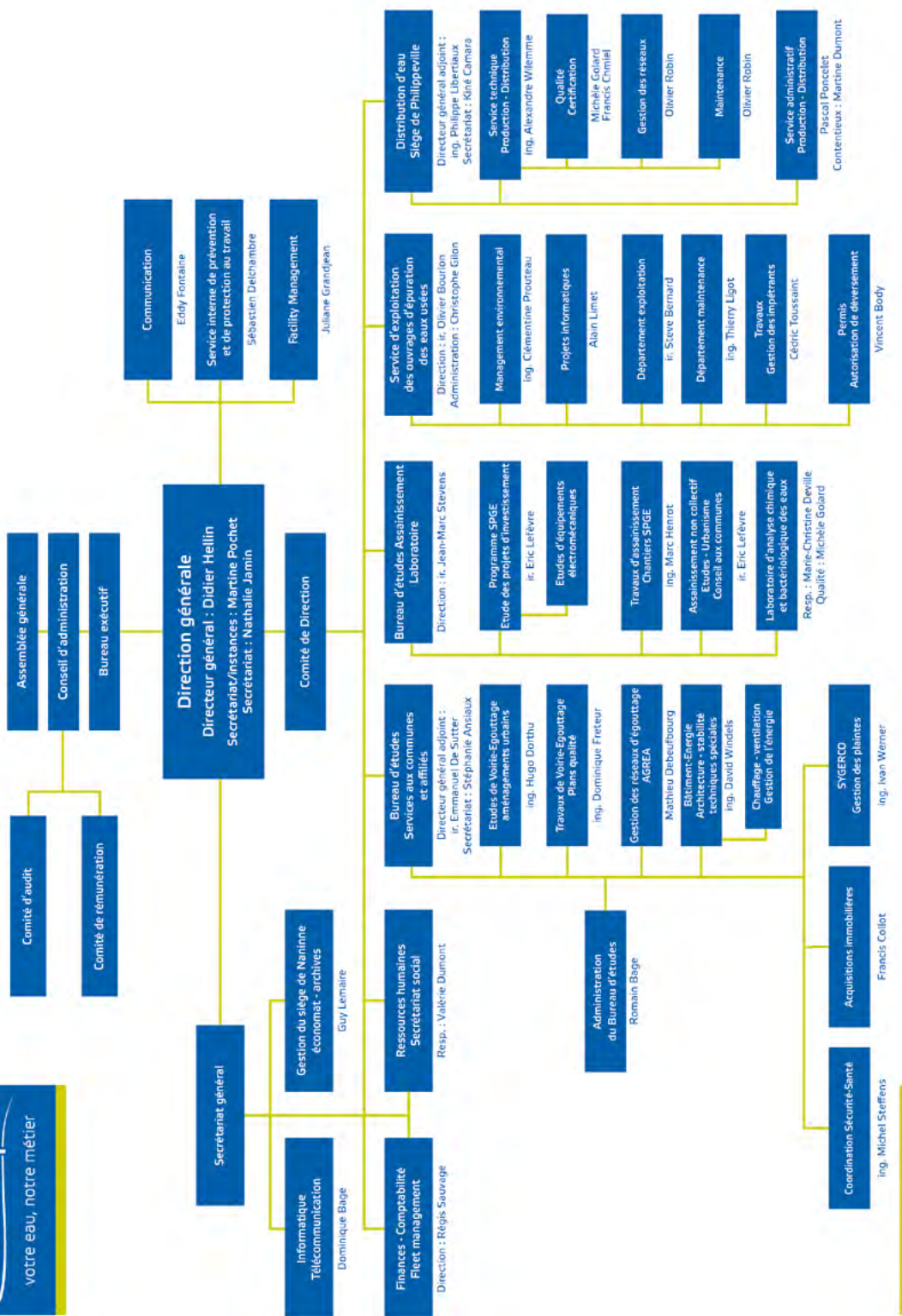


CHAP. 6

RESSOURCES INTERNES



Organigramme fonctionnel



6.1 FAITS MARQUANTS

INASEP est une société publique dont les activités très techniques nécessitent des compétences particulières et une politique de formation permanente. Beaucoup des compétences recherchées se situent dans la catégorie des « métiers en pénurie » et le cadre de la fonction publique locale, la RGB ne permettent pas toujours de présenter une offre salariale « compétitive » pour attirer les talents nécessaires.

Durant l'année 2018, pour répondre aux besoins de nos affiliés et pour s'adapter à l'évolution de notre personnel, INASEP a dû procéder à de nombreux appels à recrutement pour différents profils de fonction. L'expérience confirme la difficulté dans ce contexte à attirer des candidats répondant aux exigences énoncées et l'allongement consécutif de la vacance de certaines fonctions nécessaires. Cela n'est pas sans poser problème dans le cadre à la fois de la gestion technique de nos ouvrages et dans l'accomplissement des missions d'études. Dans ce contexte, le Service Ressources Humaines a organisé en collaboration avec le FOREM un Job Day en date du 20 octobre 2018 pour mieux faire connaître INASEP et attirer des candidats aux différents postes recherchés. Ce Job Day a été un succès avec la participation d'environ 110 personnes. Tous les outils ont été mis en œuvre pour favoriser les candidatures parmi lesquels l'utilisation des réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn). Ce ne sont pas moins de 24 agents qui auront été recrutés en 2018 pour 17 départs.

A cela s'ajoute une charge de travail du bureau d'études SAA difficile à estimer avec des pics d'activités liés aux délais fixés par les pouvoirs subsidiaires qui ne facilite pas la tâche de planification.

La gestion des ressources humaines représente donc pour le pôle de compétences que représente INASEP un enjeu très important pour lequel le plan stratégique de l'intercommunale a fixé des priorités spécifiques.

Au niveau de l'équipe du Service Ressources humaines, l'année 2018 aura vu l'arrivée de deux nouveaux gradués en ressources humaines pour compléter l'équipe suite au départ en 2017 de deux agents et la démission de la Directrice, cette dernière ayant accepté le poste de Directrice générale du CPAS de Gembloux. Une procédure visant à assurer son remplacement a été dès lors initiée.

Le développement des solutions informatiques accompagnant la gestion des ressources humaines s'est poursuivi avec l'implémentation du module « Maladies » dans la solution Persée et de différentes phases préparatoires au glissement progressif vers le logiciel de gestion du temps UNITIME qui devrait être opérationnel fin 2019. La mise en place des modules « Gestion des compétences » et la mise à jour du module « Evaluation » ont fait l'objet d'un suivi retardé cependant par le fournisseur.

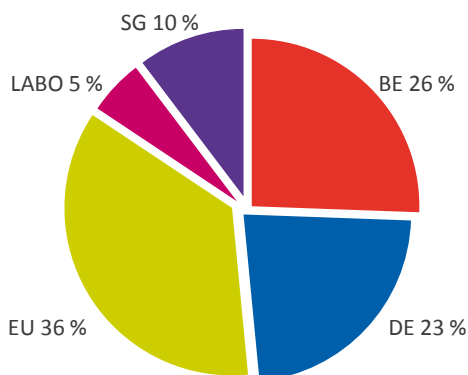
L'année 2018 a été l'occasion également de mettre en œuvre le premier plan de formation adopté à l'échelle de l'entreprise, mise en œuvre qui se poursuit en 2019. La brochure d'accueil des personnes nouvellement engagées a été finalisée et est aujourd'hui distribuée systématiquement aux personnes concernées. Les travaux préparatoires à une réforme du ROIP ont été entamés et se poursuivront en 2019.

6.2 BILAN SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2018

Le nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel de l'Intercommunale au 31/12/2018 se présente comme suit:

- **222** travailleurs étaient occupés à temps plein et **40** personnes à temps partiel, ce qui représente **248,31** équivalents temps plein.

Répartition des agents par services



Légende

- Bureau d'études
- Distribution d'eau
- Laboratoire
- Exploitation « Eaux Usées »
- Services généraux

262 personnes étaient occupées au sein de la société avec la répartition suivante:

- **196** personnes étaient occupées sous **contrat à durée indéterminée** à temps plein et **39** personnes à temps partiel (y compris statutaires),
- 26 étaient occupées sous **contrat à durée déterminée** à temps plein et **1** à temps partiel (**47** personnes à temps plein occupées **sous contrat avec bénéfice de points APE** - 47 à temps plein et 0 à temps partiel),
(2 agent à temps plein en convention IFAPME),
(**137** personnes **statutaires** à temps plein et **36** personnes statutaires à temps partiel → **173 agents statutaires**).
- **4** personnes ont choisi d'interrompre volontairement leur carrière en prenant soit le régime de l'interruption de carrière soit la disponibilité pour convenance personnelle.

PAR TYPE DE CONTRAT DE TRAVAIL	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL
Contrats à durée indéterminée	196	39
Contrats à durée déterminée	26	1
APE	47	0
Par sexe		
Sexe masculin	185	28
Sexe féminin	37	12
Par catégorie professionnelle		
Personnel de direction	14	0
Employés	72	4
Ouvriers	13	0
Autres*	123	23

*Agents statutaires autres que le personnel de direction

Au 31/12/2018, 1 agent provincial est à disposition de l'Intercommunale, lié par une convention mutuelle entre notre Intercommunale et la Province de Namur.

Cet agent est occupé à temps partiel, ce qui représente 0,80 ETP.

Cet agent provincial est principalement occupé à des tâches au sein des bureaux d'études.

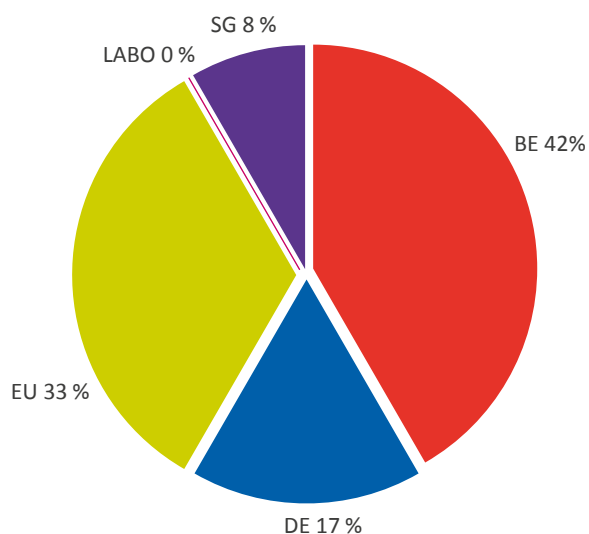
6.2.1 Entrées

Au cours de l'exercice 2018, l'intercommunale a recruté **24** agents → **23** agents à temps plein et **1** à temps partiel soit **23,50** ETP.

Le tableau des entrées se présente comme suit:

	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL
TOTAL NOMBRE D'ENGAGEMENTS	23	1
Contrats à durée indéterminée	7	0
Contrats à durée déterminée	16	1
Statutaires* repris en CDI	0	0
APE* repris CDI/CDD	13	0
Convention IFPM repris en CDD	1	0
Sexe masculin	21	1
Diplôme primaire	0	0
Diplôme secondaire	12	0
Diplôme supérieur non universitaire	4	0
Diplôme universitaire	5	1
Sexe féminin	2	0
Diplôme secondaire	0	0
Diplôme supérieur non universitaire	1	0
Diplôme universitaire	1	0

Répartition des entrées par services



Légende

- Bureau d'études
- Distribution d'eau
- Laboratoire
- Exploitation « Eaux Usées »
- Services généraux

6.2.2 Sorties

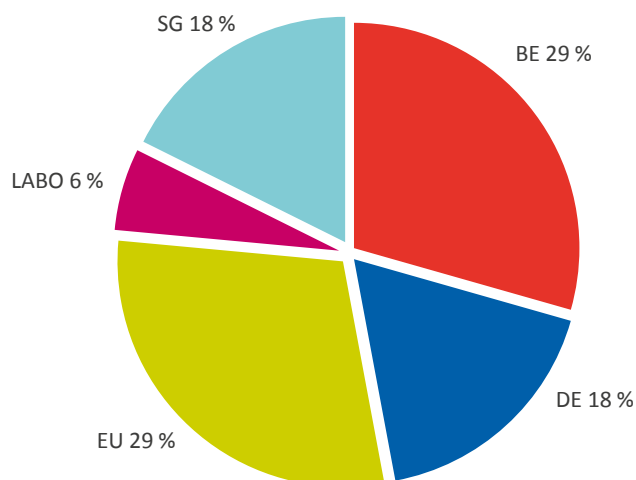
17 personnes ont quitté l'entreprise au cours de l'exercice 2018.

Le tableau des sorties se présente comme suit :

	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL
TOTAL NOMBRE DE SORTIES	13	4
Contrats à durée indéterminée	10	4
Contrats à durée déterminée	3	0
APE* repris CDD/CDI	4	0
Statutaires* repris CDI	9	4
Sexe masculin	10	3
Diplôme primaire	0	1
Diplôme secondaire	8	1
Diplôme supérieur non universitaire	1	0
Diplôme universitaire	1	1
Sexe féminin	3	1
Diplôme primaire	0	0
Diplôme secondaire	2	1
Diplôme supérieur non universitaire	0	0
Diplôme universitaire	1	0

- 1 décès
- 3 démissions
- 9 pensions pour retraite
- 1 licenciement
- 2 fin de CDD
- 1 démission d'office pour sanction disciplinaire

Répartition des sorties par service



Légende

- Bureau d'études
- Distribution d'eau
- Laboratoire
- Exploitation « Eaux Usées »
- Services généraux

6.3 PRÉVENTION ET PROTECTION AU TRAVAIL



Service public fédéral
Emploi, Travail
et Concertation sociale

Direction générale Contrôle du bien-être au travail
Direction des services généraux

Rapport annuel du service Interne pour la prévention et la protection au travail Formulaire A - Exercice 2018

Attention!

Ce formulaire A est destiné à être utilisé par un employeur ayant un service interne **sans sections**.

Le formulaire B est destiné à être utilisé par un employeur ayant un service interne au sein duquel sont créées **des sections**.

Le formulaire C est destiné au groupe d'employeurs qui organisent un service commun pour la prévention et la protection au travail, soit en application d'un arrêté royal pris sur base de l'article 38 de la loi du bien-être, soit en application de l'art. 50 de cette loi leur permettant de constituer une unité technique d'exploitation. Ce service commun peut avoir des sections ou non.

Pour remplir correctement ce formulaire, il est recommandé de lire attentivement la notice explicative.

Tous les formulaires, ainsi que la notice explicative, sont disponibles sur

<http://www.emploi.belgique.be/moduleDefault.aspx?id=7282>

1 Données générales

1.1 Données d'identification de l'employeur

Dénomination officielle : INASEP
Raison sociale (S.A. ou S.P.R.L ou A.S.B.L ...) : SCRL
Rue + n° : rue des Viaux 1 b
Code postal: 5100 Commune : NANINNE
Numéro d'identification (10 chiffres - n° TVA + « 0 » en avant) : 0002187377
Tél.: 081 40 75 11 // Fax : 081 40 75 45
Adresse électronique : info@inasep.be
Activité principale (description) : bureau d'études, distribution d'eau, épuration, laboratoire
Code NACE-BEL (5 chiffres) : 37000
Nombre de travailleurs (en 2017) : 275
Gestionnaire (nom et fonction) : M. Didier HELLIN, Directeur Général

Si l'employeur a **plusieurs unités d'établissement**, remplir le tableau de l'annexe « unités »

1.2 Données relatives au service interne pour la prévention et la protection au travail

1.2.1 Qui dirige le service interne de prévention et de protection au travail?

Nom et prénom : Delchambre Sébastien

Tél.: 081 35 43 33

1.2.2 Quelle est la qualité de cette personne? (cocher la réponse adéquate)

- ☐ Gestionnaire de l'entreprise
☒ Conseiller en prévention « sécurité du travail »
☐ Conseiller en prévention « médecin du travail ».

Donner le nom du conseiller en prévention coordinateur « sécurité du travail » : M. Delchambre Sébastien

1.2.3 Quel est le niveau de formation du conseiller en prévention « sécurité du travail »?
(cocher la réponse adéquate)

- ☐ Formation de base
☒ Niveau 2
☐ Niveau 1

1.2.4 Quelle est la durée minimale des prestations comme conseiller en prévention de la personne qui dirige le service interne (en % équivalent temps plein) ? 100 %

1.2.5 Le service compte-t-il d'autres conseillers en prévention? (cocher la réponse adéquate)

- ☒ Non
☐ Oui

Si oui, nombre :

Durée totale de leurs prestations comme conseiller en prévention (en % d'équivalent temps plein) : %

1.2.6 Nom du médecin du travail : M. Bekima Stéphane (cocher la réponse adéquate)

- ☐ Membre du personnel du service **interne** pour la prévention et la protection au travail
☒ Membre du personnel du service **externe** pour la prévention et la protection au travail

1.2.7 Donner l'adresse du service interne si elle diffère de l'adresse de l'employeur

Rue + n°:

Code postal :

Commune :

1.2.8 Identité du service externe de prévention et de protection au travail : MENSURA

1.3 Données relatives à l'organe de concertation pour la prévention et la protection au travail

1.3.1 Nature de l'organe de concertation : (cocher la réponse adéquate)

- ☐ Comité pour la prévention et la protection au travail.
☐ Délégation syndicale (s'il n'y a pas de comité)
☒ Comité de concertation (dans les services publics).

1.3.2 Qui est le président du comité? (cocher la réponse adéquate)

- ☐ Gestionnaire mentionné au point 1.1
☒ Autre personne (nom et fonction) : **M. Luc DELIRE**

1.3.3 Nombres de réunions de l'organe de concertation : 05

2. Données statistiques

2.1 Nombre d'heures de travail réellement prestées : 353155 (A)

2.2 Renseignements relatifs aux accidents sur le lieu de travail:

	ACCIDENTS MORTELS	ACCIDENTS AVEC INCAPACITÉ PERMANENTE	ACCIDENTS AVEC INCAPACITÉ TEMPORAIRE	TOTAL	FORMULE
Nombre	0	1	6	7 (B)	$T_r = \frac{B \times 1.000.000}{A} = 19,99$
Nombre de journées- calendrier perdues	0	179	453	632 (C)	$T_{gr} = \frac{C \times 1.000}{A} = 1,80$
Nombre de journées forfaitaires d'incapacité	0	375		375 (D)	$T_{gg} = \frac{(C+D) \times 1.000}{A} = 2,88$

Nombre d'autres accidents ayant entraîné exclusivement des frais médicaux ou autres dans le cadre de la législation relative aux accidents de travail : 1

Nombre d'accidents bénins : 3

2.3 Renseignements relatifs aux accidents survenus sur le chemin du travail

Nombre total: 4, dont 0 mortels

Remplir l'annexe « statistiques » avec les statistiques détaillées concernant les accidents dans les différents unités d'établissement renseignés dans l'annexe « unités », où ont été prestées au moins **80 000** heures.

2.4 Nombre d'heures de travail et d'accidents du travail de certaines catégories de travailleurs

	HEURES DE TRAVAIL	ACCIDENTS DU TRAVAIL
a. Etudiants travailleurs	3526	0
b. Travailleurs intérimaires	3507	0
c. Travailleurs d'employeurs externes (travail par contrat)	1170	0

3 Renseignements relatifs à la sécurité du travail

3.1 Donner les mesures les plus importantes prises en 2018 pour promouvoir ou assurer la sécurité du travail (consulter la note explicative)

MESURES PRISES	INITIATEUR
a. Placement EPC : barreaux anti-chute en épuration	SIPP - LH
b. Faire respecter les procédures liées au port obligatoire des EPI sur chantier	LH
c. Mise à jour des plans d'urgence incendie (PUI)	SIPP
d. Mise en adéquation du volume des camionnettes avec matériel emporté : aménagement intérieur de celles-ci	Directions techniques
e. Mise en place de l'inventaire des produits dangereux et des FDSS	SIPP - LH

3.2 Renseignements relatifs aux contrôles obligatoires:

GENRE DES APPAREILS ET INSTALLATIONS CONTRÔLÉS	NOMBRE DE VISITES DE CONTRÔLE
Appareils de levage (ascenseurs, grues, élévateurs...)	183
Installations électriques haute tension	89
Installations électriques basse tension	78
Appareils à vapeur	0
Autres (préciser : harnais ou ceintures ou...) : incendie-chaudières-réservoirs sous pression-climatisation-échelles mobiles-boîte de secours	30

3.3 Plan d'action annuel pour l'exercice en 2019

Donnez un aperçu des cinq principaux thèmes repris au plan d'action avec leur délai de réalisation (consulter la note explicative) :

- a. Formaliser et réaliser les anaris incendie sur l'ensemble des sites où du personnel est présent.
- b. Réactualiser - actualiser les fiches de postes de travail - faciliter les surveillances médicales avec notre nouveau SEPP
- c. Poursuite de mise en place de l'inventaire des produits dangereux des différents services et rédaction des FDSS
- d. Poursuite des analyses de risques sur les installations électriques (Art. 111.2-3.-) au SEEU et en DE
- e. Mise en place d'une modélisation d'un permis de travail pour les travaux à risques en DE et du déroulement des tâches liées aux travaux d'intervention

3.4 Plan global de prévention

Disposez-vous d'un plan global de prévention écrit ? (cocher la réponse adéquate)

- ☒ Oui
☐ Non

4 Renseignements relatifs à la santé et à l'hygiène au travail

4.1 Existe-t-il un inventaire amiante? (cocher la réponse adéquate)

- ☒ Oui
☐ Non

4.2 Les rapports suivants existent-ils (prière de les annexer) ?

(cocher la réponse adéquate)

- ☐ Le(s) rapport(s) de visite des lieux de travail établis par le médecin du travail
☒ Le(s) rapport(s) du service chargé de la surveillance médicale

5 Renseignements relatifs à la formation

5.1 Principales initiatives prises par le service interne: Poursuite des recyclages secourismes et travaux en hauteur (agent de surveillance): Labo, DE, SEEU - formation sur les risques électriques en DE (BA4 et BAS)

5.2 Principales initiatives prises pour les membres du service interne: Recyclage pour CP : Comment vivre sereinement son rôle de conseiller en prévention - Gestion des risques : l'intelligence collective au service de la prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles - Analyse des accidents : Méthode « Arbre des Causes »

6 Renseignements relatifs à l'information du personnel

6.1 Nombre de rapports mensuels établis par le service interne : 5

6.2 A-t-on rédigé d'autres documents et a-t-on mené des actions d'information ?

- ☐ Non
☒ Oui

Si oui, les citer : rapports anaris - départs, rapports Visites lieux de travail - Mises en services (3feuxverts) - rapport circonstancié - fiches analyses incidents - accidents.

7 Renseignements relatifs à la prévention des risques psychosociaux au travail

7.1 Mesures de prévention collectives prises pour prévenir les risques psychosociaux au travail:

La mise en place de GT participatifs pour aborder les questions des obstacles au travail, lourdeurs administratives et des interférences au travail.

L'identification et la gestion systématique des conflits interpersonnels existants au sein de l'entreprise et ayant un impact important sur la collaboration et le BET au travers d'une médiation externe. Actuellement, il a été convenu d'accroître dans ce domaine la collaboration avec le SEPP.

7.2 Nombre de demandes d'analyse de risques de situations de travail spécifiques

1

7.3 Incidents de nature psychosociale communiqués directement à la personne de confiance ou au conseiller en prévention aspects psychosociaux:

7.3.1 Interventions psychosociales informelles

- a. Nombre d'interventions de la personne de confiance : 0
- b. Nombre d'interventions du conseiller en prévention aspects psychosociaux : 3
- c. Nombre en fonction du type d'intervention :
 - C.1. Nombre en fonction du demandeur de l'intervention :
 - c.1. Conseil - accueil : 3
 - c.2. Intervention : 0
 - c.3. Conciliation : 0

7.3.2 Interventions psychosociales formelles

- a. Nombre de demandes :
 - a.1. à caractère principalement collectif : 1
 - a.2. à caractère principalement individuel (hors faits de violence ou de harcèlement) : 1
 - a.3. pour faits de violence ou de harcèlement au travail : 0
- b. Nombre total de demandes d'intervention psychosociales formelles déposées à la suite d'une intervention informelle : 0
- c. Nombre de mesures :
 - c.1. Mesures individuelles : 0
 - c.2. Mesures collectives : 0
 - c.3. Pas de mesures : 1
 - c.4. Intervention de l'inspection du Contrôle du Bien-être au travail : 0

7.4 Registre des faits de tiers visé à l'article I.3-3 du code du bien-être au travail

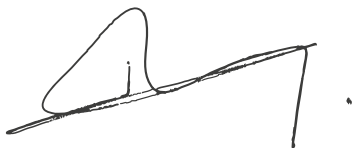
- a. Nombre de faits enregistrés : 0
- b. Nombre selon la nature des faits :
 - b.1. Violence physique : 0
 - b.2. Violence psychique : 0
 - b.3. Harcèlement moral : 0
 - b.4. Harcèlement sexuel : 0
 - b.5. Autres : 0

Date : 26/03/2019

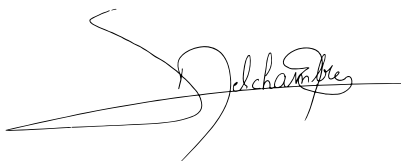
Le gestionnaire,

Le conseiller en prévention,
(chargé de direction)

Nom : **Didier Hellin Directeur général**



Nom : **M. Delchambre Sébastien CP2-SIPP**



Annexe « unités » : Liste des unités d'établissement de 10 travailleurs ou plus

NUMÉRO D'ORDRE DE L'UNITÉ D'ÉTABLISSEMENT	NOM COMMERCIAL	ADRESSE DU L'UNITÉ D'ÉTABLISSEMENT (rue - code postal - commune)	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	CODE NACE-BEL OU DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ PRINCIPALE	TÉL. - FAX - EMAIL GESTIONNAIRE (NOM ET FONCTION)
1.	INASEP	Rue des Viaux 1b à 5100 Naninne	94	36000	Tél. 081 40 75 85 Fax : 081 40 75 45 E-mail : didier.hellin@inasep.be Gestionnaire : DG Didier Hellin
2.	INASEP	Rue de l'Hôpital 6 à 5600 Philippeville.	80	36000	Tél. 071 66 05 00 Fax : 071 66 80 18 E-mail : philippe.libertiaux@inasep.be Gestionnaire : DG adj Philippe LIBERTIAUX
3.	INASEP	Station épuration de Lives-Brumagne. Exploitation des eaux usées	94	37000	Tél. 081 40 75 86 Fax : E-mail : olivier.bourlon@inasep.be Gestionnaire : Ir Olivier BOURLON
4.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
5.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
6.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
7.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
8.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :
9.					Tél. Fax : E-mail : Gestionnaire :

Annexe « statistiques » : Liste détaillée des accidents du travail par unité d'établissement
 (à donner seulement pour les unités d'établissements dans lesquels sont prestées par tous les travailleurs de l'unité
 80 000 heures de travail ou plus)

Numéro d'ordre de l'unité d'établissement	1. Nombre d'heures prestées (A)	2. Nombre d'accidents mortels	3. Nombre d'accidents avec incapacité permanente	4. Nombre d'accidents avec incapacité temporaire	5. Nombre total d'accidents (B)	6. Taux de fréquence (B x 1 000 000 / A)	7. Nombre de journées-calendrier réellement perdues (accidents mortels)	8. Nombre de journées-calendrier réellement perdues (accidents avec incapacité permanente)	9. Nombre de journées-calendrier réellement perdues (acc. avec incapacité temporaire)	10. Nombre de journées-calendrier réellement perdues (C)	11. Taux de gravité réel (C x 1 000/ A)	12. Nombre de journées forfaitaires d'incapacité (accidents mortels)	13. Nombre de journées forfaitaires d'incapacité (incapacité permanente)	14. Nombre total de journées forfaitaires d'incapacité (D)	15. Taux de gravité global (C + D) x 1 000) / A	16. Nombre d'autres accidents	17. Nombre d'accidents bénins	18. Nombre d'accidents sur le chemin du travail	19. Nombre d'accidents mortels sur le chemin du travail
132 243	1	7,56				6	0,05								0	0,05			
91 297	2	21,91				189	2,07								375	6,18			
126 615	3	23,69				317	2,50								0	2,50			



INTERC.NAMUROISES SERVICES PUBLICS.
RUE DES VIAUX 1B PARC INDUSTRIEL
5100 NANINNE

Rapport du Service Externe pour la Prévention et la Protection au Travail relatif aux activités effectuées pour votre établissement

Année : 2018
Numéro d'affiliation : 2509

Contenu :

1. Renseignements relatifs à la santé des travailleurs
 - 1.1 Aperçu global des prestations sur l'année
 - 1.2 Aperçu des prestations médicales par types sur l'année
 - 1.3 Examens réalisés (répartition trimestrielle)
 - 1.4 Actes techniques demandés par le médecin (répartition trimestrielle)
2. Renseignements relatifs à la gestion des risques
 - 2.1 Missions réalisées
 - 2.2 Renseignements relatifs à la prévention de la charge psychosociale occasionnée par le travail

Identification du SEPP

Nom de SEPP : SPMT-ARISTA
Numéro d'agrément : SEXTD 30
Zone : ZONE BRABANT / NAMUR / LUXEMBOURG
Adresse : Rue Eugène Thibaut 1A
localité : 5000 Namur

Téléphone: 081 73 56 56
Fax : 081 72 87 57
Adresse e-mail :
Website : www.spmt-arista.be

Identification de l'entreprise à qui est destiné le rapport

Nom : INTERC. NAMUROISES SERVICES PUBLICS.
Numéro de la BCE : 218735790
Adresse : RUE DES VIAUX 1B, PARC INDUSTRIEL - 5100 NANINNE
Téléphone, fax : Tél. : 081 40 75 18 Fax : 081 40 75 75
Numéro d'affiliation au SEPP : 2509
Catégorie d'entreprise : B
Code NACE : 36000
Nombre de travailleurs déclarés : 260
(1^{er} trimestre 2017)

Le(s) médecin(s) du travail,


DR DEBORS MOOLE

1 Surveillance de la santé

1.1 Aperçu global des prestations sur l'année

a. Travailleurs à examiner périodiquement

2018	
153	Nombre d'examens réalisés
72	Nombre d'actes techniques réalisés
46	Nombre d'absences récupérables (annulation dans les délais)
26	Nombre d'absences non récupérables (absence et annulation hors délais)

Répartition des travailleurs par rapport aux catégories

Risques définis	-
Travail sur écran	-
Manutention	-
Poste de sécurité	-
Poste de Vigilance	-
Travail de nuit / Travail posté	-
Denrées alimentaires	-
Sélection médicale - Permis de conduire Grp II	-

Répartition des travailleurs par rapport à la périodicité

(4^{ème} trimestre 2018)

Nombre de mois	Travailleurs
3	-
6	-
12	-
24	-
36	-
48	-
60	-

(indisponibles et Art. 60 compris)

b. Autres travailleurs examinés

(Intermédiaires, stagiaires, jobistes...)

Activités réalisées

2018	
8	Nombre d'examens réalisés
0	Nombre d'actes techniques réalisés

1.2 Aperçu des prestations médicales par type sur l'année

Examens réalisés		Actes techniques demandés	
25	1. Evaluation de santé préalable à l'embauche (001)		1. Radiographies « Thorax »
69	2. Evaluation de santé périodique (002)		2. Radiographies « squelettes »
	3. Evaluation de santé préalable à un changement de risque (003)	25	3. Examens biologiques sanguins et urinaires
27	4. Examen de reprise du travail (004+006)		4. Intradermo-réactions
8	5. Examen de pré-reprise du travail (104+106)	8	5. Audiométries
4	6. Examen dans le cadre de la protection de la maternité/ allaitement (005+013+016)	17	6. Tests visuels
4	7. Examens spontanés (007)	2	7. Spirométries
19	8. Examens provoqués sur précédent examen (022)		8. EGG repos et épreuves d'efforts
	9. Evaluation de santé d'un travailleur en incapacité définitive en vue de sa réintégration (008)	8	9. Vaccins tétanos, diphtérie et coqueluche
	9.2 Evaluation de santé dans le cadre d'un trajet de réintégration (102+103)	9	10. Vaccins hépatites
	10. Surveillance de santé prolongée (023)		11. Vaccins grippe
	11. Extension de surveillance de santé (010)		12. Vaccins autres
	12. Evaluation de santé à l'initiative de l'employeur acceptée par le médecin du travail (151)	3	13. Autres
5	13. Autres *	72	
161			

* Consultation Médecine du voyage / Examens de prévention « Maux de dos » / Examen de sélection médicale « Permis Grp 2 »

1.3 Examens réalisés (répartition trimestrielle)

a. Nombre d'examens par type

a1. Travailleurs à surveillance de santé périodique

		TRIMESTRES			
2018		1	2	3	4
17	1. Evaluation de santé préalable à l'embauche (001)	6	3	7	1
69	2. Evaluation de santé périodique (002)	36	20	7	6
	3.Evaluation de santé préalable à un changement de risque (003)				
27	4. Examen de reprise du travail (004+006)	6	13	3	5
8	5.Examen de pré-reprise du travail (104+106)	2		3	3
4	6.Examen dans le cadre de la protection de la maternité/allaitement (005+013+016)	1		2	1
4	7. Examens spontanés (007)	1	2	1	
19	8. Examens provoqués sur précédent examen (022)	4	3	10	2
	9.1 Evaluation de santé d'un travailleur en incapacité définitive en vue de sa réintégration (008)				
	9.2 Evaluation de santé dans le cadre d'un trajet de réintégration (102+103)				
	10. Surveillance de santé prolongée (023)				
	11.Extension de surveillance de santé (010)				
	12. Evaluation de santé à l'initiative de l'employeur acceptée par le médecin du travail (151)				
5	13. Autres*	2	2		1
153					

* Consultation Médecine du voyage / Examens de prévention « Maux de dos » / Examen de sélection médicale « Permis Grp 2 »

a2. Autres travailleurs

		TRIMESTRES			
2018		1	2	3	4
8	1. Evaluation de santé préalable à l'embauche (001)			7	1
	2. Evaluation de santé périodique (002)				
	3.Evaluation de santé préalable à un changement de risque (003)				
	4. Examen de reprise du travail (004+006)				
	5.Examen de pré-reprise du travail (104+106)				
	6.Examen dans le cadre de la protection de la maternité/allaitement (005+013+016)				
	7. Examens spontanés (007)				
	8. Examens provoqués sur précédent examen (022)				
	9.1 Evaluation de santé d'un travailleur en incapacité définitive en vue de sa réintégration (008)				
	9.2 Evaluation de santé dans le cadre d'un trajet de réintégration (102+103)				
	10. Surveillance de santé prolongée (023)				
	11.Extension de surveillance de santé (010)				
	12. Evaluation de santé à l'initiative de l'employeur acceptée par le médecin du travail (151)				
	13. Autres*				
8					

b. Décisions à l'issue des examens**b1. Travailleurs à surveillance de santé périodique****TRIMESTRES**

2018		1	2	3	4
8	CETTE PRESTATION NE DONNE PAS LIEU À CONCLUSION (0)	2	1	3	2
120	APTE (1,7,11)	50	32	25	13
11	APTE AVEC RESTRICTIONS (2, 13)	4	3	2	2
	APTE MOYENNANT MUTATION (3, 12)				
1	TEMPORAIREMENT INAPTE (4, 14)			1	
	DÉFINITIVEMENT INAPTE (5, 15)				
10	DOIT ÊTRE MIS OU MAINTENU EN CONGÉ DE MALADIE (6)	2	5	2	1
	CONCLUSIONS IMPOSSIBLES (8)				
	APTITUDE EN SUSPENS (9)				
	À MUTER POUR UNE PÉRIODE DE (17)				
	À MUTER DÉFINITIVEMENT (18)				
	RÉINTÉGRATION (A) TEMP. INAPTE - TRAVAIL ADAPTÉ OU AUTRE TRAVAIL (19)				
	RÉINTÉGRATION (B) TEMP. INAPTE - PAS DE TRAVAIL ADAPTÉ/AUTRE TRAVAIL (20)				
	REINTÉGRATION (C) DEF. INAPTE - TRAVAIL ADAPTÉ/AUTRE TRAVAIL (21)				
	REINTÉGRATION (D) DEF. INAPTE - PAS DE TRAVAIL ADAPTÉ/AUTRE TRAVAIL (22)				
	RÉINTÉGRATION (E) PAS OPPORTUN DE DÉMARRER TRAJET DE RÉINTÉGRATION (23)				
1	APTE SOUS RÉSERVE DE RÉSULTATS ATTENDUS (24)				1
	INAPTE EN ATTENTE DE RÉSULTATS (25)				
	EN COURS DE CONCERTATION (26)				
2	AUTRES (10, 16, 99)		2		
207	Remarque : Conclusion impossible signifie que les éléments nécessaires à la prise de décision n'ont pas été fournis Aptitude en suspens signifie qu'on est en attente d'éléments pour prendre une décision				

b2. Autres travailleurs**TRIMESTRES**

2017		1	2	3	4
	CETTE PRESTATION NE DONNE PAS LIEU À CONCLUSION (0)				
8	APTE (1,7,11)			7	1
	APTE AVEC RESTRICTIONS (2, 13)				
	APTE MOYENNANT MUTATION (3, 12)				
	TEMPORAIREMENT INAPTE (4, 14)				
	DÉFINITIVEMENT INAPTE (5, 15)				
	DOIT ÊTRE MIS OU MAINTENU EN CONGÉ DE MALADIE (6)				
	CONCLUSIONS IMPOSSIBLES (8)				
	APTITUDE EN SUSPENS (9)				
	À MUTER POUR UNE PÉRIODE DE (17)				
	À MUTER DÉFINITIVEMENT (18)				
	APTE SOUS RÉSERVE DE RÉSULTATS ATTENDUS (24)				
	INAPTE EN ATTENTE DE RÉSULTATS (25)				
	EN COURS DE CONCERTATION (26)				
	AUTRES (10, 16, 99)				
8					

1.4 Actes techniques demandés par le médecin (répartition trimestrielle)

a. Nombre d'actes techniques par type

a1. Travailleurs à surveillance de santé périodique

		TRIMESTRES			
2018		1	2	3	4
	1. Radiographies « thorax »				
	2. Radiographies « squelette »				
25	3. Examens biologiques sanguins et urinaires	13	2	9	1
	4. Intradermo-réactions				
8	5. Audiométries	4	4		
17	6. Tests visuels	11	3		3
2	7. Spirométries	1			1
	8. ECG. repos et épreuves d'effort				
8	9. Vaccins tétanos, diphtérie et coqueluche	3	4		1
9	10. Vaccins hépatites	3	1	4	1
	11. Vaccins grippe				
	12. Vaccins autres				
3	13. Autres	2	1		
72					

a2. Autres travailleurs

		TRIMESTRES			
2018		1	2	3	4
	1. Radiographies « thorax »				
	2. Radiographies « squelette »				
	3. Examens biologiques sanguins et urinaires				
	4. Intradermo-réactions				
	5. Audiométries				
	6. Tests visuels				
	7. Spirométries				
	8. ECG.+ épreuves d'effort				
	9. Vaccins tétanos, diphtérie et coqueluche				
	10. Vaccins hépatites				
	11. Vaccins grippe				
	12. Vaccins autres				
	13. Autres				

2. Gestion des risques

2.1 Missions réalisées

Nombre d'interventions (contacts, rendez-vous en firme, réunions...)

Nombre de participations	TRIMESTRES					Nombre	
	TOTAL	1	2	3	4	Annulées	Refusées
Enquêtes périodiques de lieux de travail	3	1	2				
Participation aux CPPT et CCB							
Nombre d'heures hors déplacement	TRIMESTRES					Nombre	
	TOTAL	1	2	3	4	Annulées	Refusées
Interventions concernant les aspects psychosociaux	27	17		3	7		
Enquête concernant un accident de travail (>3 jrs)							
Enquête spécifique approfondie accident grave							
Autres enquêtes et analyses des risques	11	4	7				
Renseignement, avis, propositions	2	1		1			
Collaboration, participation, concertation KAM	105	30	32	22	21		
Formations, sensibilisations							
Interventions spécifiques à la surveillance de santé							
Intervention concernant les aspects psychosociaux : Reprend toutes les interventions des conseillers en prévention dans le cadre des dossiers individuels durant l'année ciblée		Autres enquêtes et analyses des risques : Reprend toutes les interventions dans le cadre d'enquêtes détaillées ou globales ainsi que les analyses des risques réalisées pour tous les domaines de prévention confondus			Avis, propositions : Reprend tous les avis et propositions remis, avec ou sans déplacement dans l'entreprise		

2.2 Renseignements relatifs à la prévention de la charge psychosociale occasionnée par le travail

Les points 1,2 et 4 sont à compléter par le SIPP

3. Incidents de nature psychosociale communiqués directement à la personne de confiance ou au conseiller en prévention compétent :

3.1 Interventions psychosociales informelles :

a. Nombre d'interventions de la personne de confiance :	A compléter par le SIPP	
b. Nombre d'interventions du conseiller en prévention aspects psychosociaux :		3
c. Nombre en fonction du type d'intervention :		
c.1. Conseil, accueil :		3
c.2. Intervention		
c.3. Conciliation :		

3.2 Interventions psychosociales formelles :

a. Nombre de demandes :	1
a.1. à caractère principalement collectif (hors faits de violence ou harcèlement) :	1
a.2. à caractère principalement individuel (hors faits de violence ou harcèlement) :	
a.3. pour faits de violence ou de harcèlement au travail	
b. Nombre total d'interventions psychosociales formelles déposées à la suite d'une intervention informelle :	
c. Nombre de mesures :	
c.1. Mesures individuelles :	
c.2. Mesures collectives :	
c.3. Pas de mesures :	1
c.4. Intervention de l'inspection du contrôle du bien-être au travail :	

6.4 COMMUNICATION

6.4.1 Information du public scolaire

- Organisation et coordination des visites scolaires et à destination du grand public des stations d'épuration : plus de 719 visiteurs ont été accueillis en 2018
- Promotion et envoi de dossiers et supports pédagogiques à l'attention des enseignant(e)s
 - Calendriers scolaires : 190 exemplaires diffusés
 - « Bon voyage l'eau » : 52 dossiers à l'attention de l'enseignement primaire (instituteurs et bacheliers)
 - « Au fil de l'eau » : 64 dossiers à l'attention de l'enseignement maternel (instituteurs et bacheliers)
- Site web, Facebook, LinkeDin
 - Mises à jour journalières des différentes informations à destination des citoyens
 - Mises à jour hebdomadaires des avis de coupure pour les abonnés en distribution d'eau
 - Informations diverses sur les évènements et la vie de l'INASEP
 - Finalisation d'une plateforme client pour le site web avec le concours du service informatique et du prestataire
 - Publication des avis de recrutement sur le site web, Facebook et LinkeDin en collaboration avec le service des ressources humaines
 - Informations diverses sur la vie de l'INASEP et sur les évènements organisés

6.4.2 Evènements

- 4^e participation au salon des Mandataires dans le cadre du village de l'eau regroupant les acteurs de l'eau en Wallonie. Bien que le concept soit différent et avec un changement de visuels sur le stand, celui-ci reste un lieu de rencontre incontournable, avec nos affiliés et mandataires. Une belle visibilité pour notre bureau d'études qui, à cette occasion, réunit une partie des partenaires afin de promouvoir les nouveaux services de l'INASEP
- Journées Wallonnes de l'Eau, plusieurs stations ont été ouvertes durant cette quinzaine et ont été visitées par plus de 696 élèves de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur et 50 visiteurs autres
- Fête du personnel organisée, comme en 2017, dans le cadre de la Ferme d'Achêne
- Banquet de Ste Barbe de la distribution d'eau
- Assemblée générale de mars, juin et de décembre 2018
- Différentes conférences de presse

6.4.3 Documents conçus en interne à destination de nos associés

- Rapport d'activité 2017
- Déclaration environnementale 2018 (Données 2017)
- Plan stratégique 2017-2019
- Plaquettes de présentation des stations
- Reportages photos des différentes réalisations du bureau d'études, de la distribution d'eau et assainissement, pour illustrer les documents et rapports
- Cartes de vœux, électroniques et version imprimée
- Création d'encarts publicitaires pour différents magazines et journaux
- Création de différents supports pour les services épuration et distribution d'eau (journal d'exploitation, bordereau de transport, triptyque accueil, cartes indexiers...)
- Plaquettes de présentation des différents métiers (révision et réimpression)
- Folders (4) à destination des clients de la distribution d'eau.

6.4.4 Contributions internes

- Création de l'ensemble des documents suivants en respectant la charte graphique
 - Cartes de visites
 - Signatures mail
 - Enveloppes, papier à lettre...
 - Powerpoint
 - Vidéos
- Création des différents visuels pour l'amicale (affiches, cartes de vœux, bandeau Facebook...)
- Relation presse
 - Accueil de la presse lors de différentes inaugurations et manifestations
 - Réalisation et diffusion des communiqués de presse

6.4.5 Matériel de promotion

- Conception et réalisation via marché public de différents gadgets (bidons, clés Usb, stylos...)
- Création et réalisation de bâches de chantier au nom d'INASEP

6.4.6 Représentation au sein d'Aquawal

- Coordination de la commission communication d'Aquawal



Salon des Mandataires // Village de l'eau // Edition 2018

6.5 INFORMATIQUE

6.5.1 Outils de Gestion

En collaboration avec les sociétés NSI et Défimédia, poursuite du développement d'un « espace client Web », pour nos clients du département de la Distribution d'eau. Poursuite de la configuration et des tests, révision des lay-outs de facture et participation au marché public de la société IN BW pour la sélection d'un opérateur pour la gestion de la facturation électronique (impressions papiers et envoi par messagerie électronique). L'Espace client sera accessible à la clientèle dans le second semestre de 2019.

Choix et commande à la société IMIO, d'une application de « gestion des Instances » de l'Inasep, IA.Delib. Implémentation prévue début 2019.

Des mises à jour importantes ont été apportées à l'application comptable Easi : remplacement du serveur, nouvelle version (Adfinity) et amélioration de la partie Bons de commande et du scanning des factures

6.5.2 Contacts avec le personnel itinérant

Au département Exploitation, poursuite du développement initié en 2017, d'une solution de géolocalisation des véhicules de service pour une meilleure sécurité des agents parfois amenés à travailler seuls dans des endroits isolés et pour une meilleure organisation des tournées des agents entre les différents sièges d'exploitation et les sites de travail. De nombreuses difficultés techniques ont été rencontrées et le projet devra se poursuivre en 2019-2020.

6.5.3 Gestion documentaire

Poursuite de la mission confiée à la société Exquando pour la réalisation de l'analyse et la sélection d'une solution de Gestion Electronique des Documents (GED) et de gestion du courrier. A l'issue de la première phase d'analyse, l'objectif a été précisé et l'opportunité de recourir à un développement mutualisé avec d'autres acteurs publics qui rencontrent les mêmes besoins en termes de gestion documentaire est apparue. Le projet sera poursuivi en 2019. Le concours de l'intercommunale IMIO est envisagé.

6.5.4 Sécurité informatique

Mise en place d'un matériel redondant dans le système de pare-feu Fortinet acquis en 2017 de manière à en augmenter la tolérance aux pannes.

Acquisition d'un nouveau système de filtre anti-spam pour la messagerie, en remplacement de l'existant devenu obsolète. L'application retenue, en l'occurrence FortiMail est un élément supplémentaire de l'architecture Fortinet acquise en 2017 comme pare-feu.

6.5.5 Réseau informatique

Remplacement du parc de serveurs physiques de l'Inasep, par l'acquisition de cinq hyperviseurs destinés à héberger l'ensemble de serveurs virtuels de l'Inasep au nombre d'une trentaine. Remplacement de la solution de stockage centralisé sur disques pour tous ces serveurs, sur du nouveau matériel de type NAS en remplacement du SAN devenu obsolète. La mise en place d'une redondance de cette solution NAS est prévue en 2019.

La supervision de serveurs et des onduleurs soutenant leur alimentation électrique a été reconfigurée en vue d'assurer une détection des pannes plus rapide et un envoi d'alarme plus efficace.

Pour le service Gestion des réseaux, dans le cadre du projet AGREA, réalisation d'un Proof Of Concept (POC) portant sur la location d'un hébergement du serveur dans le Cloud comme alternative à un achat du matériel et à une gestion interne du serveur. La solution technique donne satisfaction depuis novembre 2018 et la POC fera l'objet d'une évaluation au premier semestre 2019.

Dans une vision plus globale des ressources informatiques nécessaires pour rencontrer les demandes des différents départements de l'Inasep, une étude plus complète aura lieu dans la foulée de ce POC, en 2019 pour envisager la généralisation de ce type d'externalisation. Cette réflexion a été entamée en 2018.

15 % du parc de PC et portables ont été remplacés en 2018. Et le pourcentage de systèmes d'exploitation Windows 10 a continué à croître pour atteindre 20 %.

De nouveaux types de « PC de supervision » pour le service Exploitation ont été testés et seront implémentés en 2019 en remplacement de ceux devenus obsolètes. Le choix technique s'est porté sur des PC compacts moins onéreux que ceux précédemment utilisés qui étaient intégrés à leur écran.

6.5.6 Téléphonie

Projet de renouvellement du système de téléphonie interne (inter-sites) : une étude des solutions de téléphonie par Internet (VOIP) avec élargissement du spectre des services à assurer (communication unifiée téléphone/GSM/PC, appels vocaux via une application sur PC, à l'aide de micros et casques en lieu et place du poste téléphonique et solutions de vidéo-conférence) a été menée en 2018 pour permettre, en 2019, une évolution du système actuel devenu obsolète.

6.5.7 Autres développements

Réécriture complète du logiciel d'établissement des métrés utilisé par le bureau d'études. Cette adaptation importante était devenue indispensable notamment eu égard à la généralisation de l'usage des « lots » dans les marchés publics de travaux, ce que ne traitait plus correctement l'ancien programme. Ce développement devra se poursuivre en 2019.



Atelier informatique // Remplacement des serveurs



CHAP. 7

FINANCES



7.1 COMPTE DE RÉSULTATS BNB AU 31/12/18

	2018	2017	VARIATION
RÉSULTAT GLOBAL	-387 536,19	20 024,17	-407 560,36
Résultat d'exploitation	11 992,72	441 721,87	-429 729,15
Produits d'exploitation	53 790 317,64	47 026 253,90	6 764 063,74
Chiffres d'affaires	42 888 306,99	35 693 368,34	7 194 938,65
En cours BE	-141 881,63	28 659,31	-170 540,94
Production immobilisée	758 040,03	1 474 995,24	-716 955,21
Autres produits d'exploit	10 285 852,25	9 826 354,67	459 497,58
Produits exploitation non récurrents	0,00	2 876,34	-2 876,34
Charges d'exploitation	53 778 324,92	46 584 532,03	7 193 792,89
Approv. marchand & sous-traitant	14 984 510,25	9 508 938,70	5 475 571,55
Services et bien divers	11 838 003,93	10 947 310,30	890 693,63
Rémunérations et charges	17 119 150,19	16 498 696,72	620 453,47
Amortissements	9 683 528,62	9 449 194,47	234 334,15
Réduction valeur sur créances	-530 005,29	74 044,75	-604 050,04
Prov Pr risques et charges	-166 536,00	-70 208,15	-96 327,85
Autres charges d'exploitation	849 423,22	171 424,12	677 999,10
Charges exploitation non récurrents	250,00	5 131,12	-4 881,12
Financiers	-366 206,43	-307 487,03	-58 719,40
Produits financiers	6 818 800,97	6 863 545,27	-44 744,30
Charges financières	7 185 007,40	7 171 032,30	13 975,10
Impôts	-33 322,48	-114 210,67	80 888,19
RÉSULTAT GLOBAL	-387 536,19	20 024,17	-407 560,36

7.2 BILAN BNB AU 31/12/2018

ACTIF		2018	2017	VARIATION
ACTIFS IMMOBILISÉS				
II	Immobilisations incorporelles	275 909,73	302 472,79	
III	Immobilisations corporelles			
IV	Immobilisations financières	5 954 169,47	5 025 794,01	
ACTIFS CIRCULANTS				
V	Créances à plus d'un an			
VI	Stocks et commandes en cours d'exécution	2 523 698,76	7 547 809,31	
VII	Créances à un an au plus			
VIII	Placements de trésorerie	7 816,86	7 816,04	
IX	Valeurs disponibles			
X	Comptes de régularisation	13 239 160,94	11 282 292,85	
TOTAL DE L'ACTIF				

PASSIF		2017	2016	VARIATION
CAPITAUX PROPRES				
I	Capital	28 057 375,62	26 973 666,78	
III	Plus-values de réévaluation			
IV	Réserves	1 500 548,07	1 806 002,42	
V	Bénéfice reporté			
VI	Subsides en capital	646 588,21	488 318,97	
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS				
VII	A.Provisions pour risques et charges			
DETTES				
VIII	Dettes à plus d'un an			
IX	Dettes à un an au plus	15 918 373,10	16 729 286,10	
X	Comptes de régularisation			
TOTAL DU PASSIF				

7.3 RAPPORT DE GESTION

Conformément aux dispositions du Code des Sociétés, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de l'exercice 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels au 31/12/2018.

A noter que le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation (article L1523-16 tel que modifié par le décret du 28 avril 2014) précise également que le rapport de gestion comporte la structure de l'organisation, l'organigramme fonctionnel complet de celle-ci, les lignes de développement ainsi qu'un plan financier pluriannuel. Les éléments concernant la structure de l'organisation, l'organigramme fonctionnel complet ainsi que les lignes de développement sont inclus dans le rapport annuel. Les éléments financiers sont repris ci-après. L'évaluation du plan financier pluriannuel 2017-2019 présenté en Assemblée générale du 19 décembre 2018 sont repris en annexe au rapport annuel 2018 établi par le Conseil d'administration.

7.4 EVOLUTION DES AFFAIRES

Les résultats des exercices 2013 et 2014, perte de - 390 375,83 € en 2013, perte de -1 154 291,19 € malgré la récupération de la provision pour le simple pécule de vacances de 1 128 000 € en 2014 ont pour rappel conduit à l'adoption d'un plan financier 2014-2017 visant à un retour progressif à l'équilibre de l'intercommunale au travers de différentes mesures adoptées en AG. Les exercices suivants ont permis d'enregistrer des résultats meilleurs que ceux escomptés dans le plan financier, conséquences à la fois des mesures prises suite au plan financier (voir les rapports de gestion précédents) mais également de certaines évolutions des affaires. Ainsi l'exercice 2015 a enregistré une perte de -149 800,84 € tandis que l'exercice 2016 s'est soldé par un résultat positif de 911 157,93 € et l'exercice 2017 par un résultat positif de 20 024,17 €.

Certains éléments justifiaient cependant le résultat 2016 largement supérieur aux prévisions du plan financier pluriannuel (-461 686,01 €) et de la modification budgétaire 2016 (-270 508,09 €), comme explicité dans le rapport de gestion 2017 et il faut tenir compte de ces éléments pour établir des comparaisons entre les différentes années.

Le plan financier 2017-2019 a permis d'établir le scénario « worst case » de l'évolution des affaires de l'intercommunale et les mesures à prendre pour répondre aux défis budgétaires auxquels doit faire face la société. La plupart des mesures envisagées par le PF 2017-2019 sont mises en œuvre.

L'exercice 2018 se clôture par un résultat global de -387 536,19 €, résultat meilleur que celui prévu dans le Plan financier 2017-2019 (-515 865,99 €). L'analyse de ce résultat doit tenir compte de certains éléments permettant de relativiser ce résultat :

- Le paiement en 2018 d'un arriéré de contribution de prélèvement datant de 2016 suite à un recouvrement par la Région wallonne : 160 000 € (soulignons que le résultat de la Distribution d'eau en 2016 avait été largement positif).
- Le paiement d'une indemnité à la clientèle de la distribution d'eau suite aux problèmes de fourniture d'eau survenus en 2016 impactant nos comptes 2018 à raison d'environ 30 000 €.
- La moindre production immobilisée en 2018 consécutive à une remise en ordre des marchés liés à la distribution d'eau.
- Le lancement de l'AGREA avec le recrutement de l'équipe qui a été opérationnelle en 2018 et qui donc a représenté un centre de coûts nouveau sans que les recettes liées aux cotisations y correspondant n'aient pu encore être enregistrées, l'intercommunale ayant pris la décision de ne percevoir ces cotisations qu'à partir de 2019. Dès lors que les dépenses liées à l'AGREA, en ce compris l'acquisition d'un logiciel SIG, se réalisent dans le cadre du développement de nouveaux services aux communes, ces dépenses sont une forme d'investissement développement.
- La réalisation de prestations d'études pour le compte de la Province pour un montant d'honoraires de 174 337,56 € sans rémunération du Bureau d'études par la Province.

Si l'on isole ces différents éléments plus exceptionnels, le résultat se rapproche très fortement de l'équilibre.

Il convient également de souligner que le résultat d'exploitation est quant à lui positif et l'aurait été encore davantage sans les éléments évoqués ci-dessus.

Au niveau de la distribution d'eau, ce sont les trois éléments évoqués ci-dessus (récupération de la contribution de prélèvement 2016, indemnisation de la clientèle et moindre production immobilisée en lien à la fois avec la mise en ordre des marchés publics et un taux d'absentéisme important de certains agents) ainsi que des ventes d'eau légèrement en dessous de l'estimation de départ qui justifient principalement la réduction des résultats par rapport aux prévisions initiales. La situation devrait donc se rétablir en 2019 conformément aux objectifs fixés. A noter l'enregistrement des investissements liés à la mise en service de l'adduction Ouest et le lancement du projet d'adduction Est qui a fait l'objet d'un accord avec la SWDE. L'objectif pour ce service reste d'atteindre un résultat global positif permettant d'assumer sa quote-part dans le financement des services généraux. Aucune augmentation du CVD n'est

envisagée actuellement et la stratégie de l'intercommunale s'inscrira en la matière au regard de celle suivie par les autres acteurs du secteur.

Du côté du Bureau d'études, l'année 2018 aura été une année intense en activités, en lien avec les échéances communales et aura permis de dégager des honoraires de 4 657 133,27 € en hausse par rapport aux prévisions initiales de 2018 (4 004 230 €) et en progression par rapport à 2017 (4 221 225,91 €), sans toutefois pouvoir atteindre le montant qui permettrait d'atteindre un certain équilibre dépenses-recettes. Tous les départements ont contribué à ce résultat en hausse qui n'intègre pas encore de recettes au niveau de l'AGREA. Le lancement du Service AGREA a été décidé fin de l'année 2017. Il participe à la diversification et au redéploiement du Service d'Aide aux Affiliés et constitue un pari sur l'avenir visant à la fois à répondre à des besoins de gestion inéluctables des communes en matière de gestion des réseaux d'égouts mais également à réorienter les ressources du Bureau d'études en vue de réduire le différentiel financier entre recettes et dépenses apparu suite à la fin du pic d'investissements en lien avec l'épuration des eaux usées.

Comme indiqué dans le rapport de gestion 2017, il faut rester attentif au fait que la croissance réelle importante des prestations des équipes du Bureau d'études ne permet pas encore de rééquilibrer davantage ce secteur d'activités. Cela tient à la fois de la complexification accrue des prestations, du temps consacré par les équipes aux projets communaux qui dépasse fréquemment les prestations initialement prévues sans toujours être facturées et au sous-financement de certains services rendus bien au-delà des missions traditionnellement prises en charge par les bureaux d'études. Soulignons ainsi toute la plus-value apportée aux affiliés par le Département administratif qui, contrairement aux autres bureaux d'études INASEP, assure tout le suivi administratif des dossiers et projets communaux, service dont le coût n'est pas totalement financé par les affiliés. Nous poursuivons actuellement la réflexion à ce sujet.

Le secteur de l'épuration enregistre un décompte en progression assez logiquement au regard de l'évolution de ses activités. Comme indiqué en 2018, il faudra être très attentif dans les prochaines années aux objectifs fixés dans le contrat de gestion de la SPGE et en particulier relativement au KPI visant à la réduction de 5 % des frais de fonctionnement du secteur d'ici 2021. Ce KPI fait actuellement l'objet d'importantes discussions entre les OAA et la SPGE et est susceptible d'avoir un impact non négligeable sur les résultats, au travers des économies qui sont susceptibles d'être imposées dans les années à venir.

Le laboratoire maintient quant à lui un bon niveau d'activités avec cependant une légère dégradation de son résultat qui retiendra l'attention en 2019.

A noter enfin le maintien de la maîtrise des coûts des services généraux et une évolution des charges salariales légèrement inférieure aux prévisions.

L'évolution du contexte régional de financement des projets communaux restera un point important d'attention pour l'évolution des affaires de l'intercommunale et son équilibre financier.

7.4.1 Commentaires sur le compte de résultats

	2018	2017	VARIATION
Résultat d'exploitation	11 922,72	441 721,87	-407 560,36
Chiffre d'affaires	42 888 306,99	35 693 368,34	7 194 938,65
En-cours BE	-141 881,63	28 659,31	-170 540,94
Production immobilisée	758 040,03	1 474 995,24	-716 955,21
Autres produits d'exploitation	10 285 852,25	9 826 354,67	459 497,58
Produits exploitation non récurrents	0,00	2 876,34	-2 876,34
Approv. et marchandises	14 984 510,25	9 508 938,70	5 475 571,55
Services et biens divers	11 838 003,93	10 947 310,30	890 693,63
Rémunérations, charges soc	17 119 150,19	16 498 696,72	620 453,47
Dotations aux amortissements	8 986 987,33	9 453 031,07	-466 043,74
Autres charges d'exploitation	849 423,22	171 424,12	677 999,10
Charges exploitation non récurrentes	250,00	5 131,12	-4 881,12

I. Chiffre d'affaires + En-cours BE

Le résultat d'exploitation est en baisse de plus de 400 000 €. Certains éléments hors 2018 sont intervenus, comme un arriéré de contribution sur les prises d'eau pour 160 000 € et l'indemnisation plus importante des clients de Philippeville suite aux incidents de juillet 2016 (+/- 30 000 €). En tenant compte, de ces éléments la baisse du résultat d'exploitation est de 200 000 €. La principale cause de cette baisse est la diminution de la production immobilisée en distribution d'eau suite à divers aléas. Il est à noter également qu'alors que nous avons engagé du personnel en AGREA en 2018, ce secteur ne percevra des cotisations qu'en 2019.

L'augmentation du chiffre d'affaires est à nuancer suite à la refacturation pour un montant de 5 300 000 € des investissements DN300 et station de pompage à Florennes. Le CA du secteur Epuration a augmenté de 1 000 000 €, celui des bureaux d'études de 400 000 € et de la distribution d'eau de 150 000 €.

II. Production immobilisée

La production immobilisée s'est élevée à 758 000 € (-716 000 €). Cela a été moins qu'attendu au budget (840 000 €). Cela s'explique notamment par de l'absentéisme au niveau du personnel qui a entraîné un recentrage vers l'activité d'entretien du réseau.

III. Autres produits d'exploitation

L'augmentation des autres produits d'exploitation est due principalement à la refacturation vers la SWDE des frais liés à l'exploitation de la station de pompage de la carrière Berthe à Florennes (75 000 €), à l'augmentation de la charge de capital des leasings STEP (+ 200 000 €), à l'augmentation de l'intervention du pacte sectoriel (+ 50 000 €).

IV. Produits d'exploitation non récurrents

Néant

V. Approvisionnement et marchandises

Les approvisionnements et marchandises ont augmenté de 5 475 000 €.

La variation s'explique par les projets DN300 et station de pompage Berthe à Florennes (5 300 000 €) et l'arriéré 2016 de la taxe de prélèvement sur les prises d'eau (160 000 €).

VI. Services et biens divers

Les services et bien divers ont augmenté de 890 000 €.

Dont 560 000 € proviennent de l'exploitation du service Epuration, 80 000 € de l'entretien du réseau de distribution d'eau, 60 000 € de frais de formation et 25 000 € pour les véhicules.

VII. Rémunérations et charges sociales

Le poste rémunérations est légèrement en augmentation de 620 000 € suite à l'indexation en septembre 2018. Après une décrue du personnel en 2017, nous avons réengagé en 2018 : + 10 temps plein, - 3 temps partiel.

VIII. Dotation aux amortissements et provisions pour risques et charges

La dotation aux amortissements est de 9 680 000 € soit une augmentation de 235 000 € par rapport à 2017.

La réduction de valeur sur les créances Distribution d'Eau a été diminuée de 600 000 € suite à la mise en irrécouvrable de 780 000 € de créances.

Une reprise de provision de 150 000 € a été réalisée sur la provision des heures supplémetaires, vu la diminution de celles-ci durant l'année.

IX. Autres charges d'exploitation

L'augmentation de 680 000 € des autres charges d'exploitation est due à la mise en irrécouvrable de créances s'élevant à 750 000 €.

X. Charges d'exploitations non récurrentes

Les charges d'exploitations non récurrentes sont insignifiantes.

XI. Résultat financier

	2018	2017	VARIATION
Résultat financier	-366 206,43	-307 487,03	-58 719,40
Produits financiers	6 818 800,97	6 863 545,27	-44 744,30
Charges financières	7 185 007,40	7 171 032,30	13 975 10

Aucun nouvel emprunt n'a été contracté. La variation négative provient de la fin d'amortissement de certains subsides et d'un placement en octobre 2017 utilisé en trésorerie.

XII. Impôts

	2018	2017	VARIATION
Impôts	-33 322,48	-114 210,67	80 888,19

Il s'agit de l'estimation de l'impôt des personnes morales.

	2018	2017	VARIATION
Résultat à affecter	-387 536,19	20 024,17	-407 560,36

7.4.2 Commentaires sur le bilan

	2017	2017	VARIATION
ACTIFS IMMOBILISES	156 587 136,39	156 104 230,86	+482 905,53
Immobilisations incorporelles	275 909,73	302 472,79	-26 563,06
Immobilisations corporelles	150 357 057,19	150 775 964,06	-418 906,87
Immobilisations financières	5 954 169,47	5 025 794,01	928 375,46

I. Actifs immobilisés

Nous avons investi pour 9 250 000 € principalement dans le réseau de distribution d'eau (775 000 €), dans le projet DN300/Pompage Berthe (2 190 000 €) dans des véhicules (300 000 €) et dans 2 stations d'épuration (5 800 000 € de leasings SPGE). Les immobilisations financières représentent principalement les parts SPGE liées aux travaux d'égouttage, la variation représente la libération 2018.

	2018	2017	VARIATION
ACTIFS CIRCULANTS	34 979 670,27	37 063 032,42	-25 664,97
Créances à plus d'un an	856 486,37	1 656 747,96	-800 261,59
Stocks et commandes en cours	2 523 698,76	7 547 809,31	-5 024 110,55
Créances à un an au plus	17 327 268,75	14 114 735,14	3 212 533,61
Placements de trésorerie	7 816,86	7 816,04	0,82
Valeurs disponibles	1 065 306,37	2 453 631,12	-1 388 324,75
Comptes de régularisation	13 239 160,94	11 282 292,85	1 956 868,09

II. Créances à plus d'un an

Elles sont composées de la facturation en 2001 de droits de superficie de certaines stations d'épuration ; nous récupérons cette créance auprès de la SPGE sur 20 ans à raison de 800 000 € par an.

III. Stocks

Le stock de la Distribution d'Eau s'élève à 260 000 € (-40 000 €).

IV. En-cours

Les en-cours des bureaux d'études s'élèvent à 2 260 000 €.

L'en-cours du chantier du projet de valorisation des eaux d'exhaure sur Florennes a été clôturé suite à la fin des travaux du projet (- 5 250 000 €).

V. Créances à un an au plus

Au niveau des clients, on note une diminution de la créance des clients distribution d'eau de 1 200 000 €. Pour rappel, 800 000 € ont été mis en irrécouvrables.

L'augmentation des créances à un an au plus s'explique par la refacturation en fin d'année du projet DN300/Pompape Berthe pour près de 4 100 000 €.

La réduction de valeur des créances distribution d'eau s'élève à 2 150 000 € (-500 000 €) et s'est effectuée conformément aux règles d'évaluation.

VI. Placements de trésorerie

Néant

VII. Valeurs disponibles

Notre trésorerie à court terme au 31 décembre 2018 était de 1 065 000 €, en diminution de 1 390 000€ par rapport au 31 décembre 2017.

VIII. Comptes de régularisation

Les produits acquis sont composés essentiellement du différentiel comptable engendré par les écritures des leasings des stations d'épuration, ceci afin que les produits et les charges concernant ces éléments se neutralisent lors du décompte annuel du secteur Epuration.

	2018	2017	VARIATION
CAPITAUX PROPRES	34 979 670,27	34 125 228,38	854 441,89
Capital	28 057 375,62	26 973 666,78	1 083 708,84
Plus-values de réévaluation	61 849,43	61 849,43	0,00
Réserves	1 500 548,07	1 806 002,42	-305 454,35
Bénéfice reporté	4 713 308,94	4 795 390,78	-82 081,84
Subsides en capital	646 588 21	488 318,97	158 269,24

IX. Capital

Une souscription de 850 000 € en part C (égouttage) a été effectuée par les communes associées. Elle sera libérée en 20 ans.

X. Réserves – Résultat reporté

Les réserves et le résultat reporté prennent en compte l'affectation du résultat proposée.

	2017	2016	VARIATION
PROVISIONS IMPOTS DIFFÉRÉS	1 163 000,60	1 329 536,60	-166 536,00
Provisions pour risques et charges	1 163 000,60	1 329 536,60	-166 536,00

XI. Provisions pour risques et charges

Ce poste est principalement composé d'une provision pour couvrir les heures supplémentaires et jours de congés à récupérer (1 020 000 €, -150 000 €) et pour couvrir le remplacement de personnel nommé en absence de longue durée (50 000 €).

	2017	2016	VARIATION
DETTES	155 464 203,57	157 712 498,30	-2 248 294,73
Dettes à plus d'un an	135 063 474,06	135 464 693,18	-401 219,12
Dettes à un an au plus	15 918 373,10	16 729 286,10	-810 913,00
Comptes de régularisation	4 482 356,41	5 518 519,02	-1 036 162,61

XII. Dettes à plus d'un an

Il convient de souligner que l'essentiel de la dette à plus d'un an est constituée par les leasings de stations d'épuration financés dans le cadre du contrat de service conclu avec la SPGE. 2 nouveaux contrats de leasing concernant l'acquisition de stations d'épuration ont été enregistrés. Hors leasing, la dette à plus d'un an est de 9 700 000 €.

XIII. Dettes à un an au plus

Les dettes à moins d'un an liées à des emprunts ou leasings sont de 6 750 000 €.

La dette fournisseurs est de 8 000 000 €, en augmentation de 2 000 000 €. Dont 910 000 € pour le projet DN300/ Pompage Berthe et 500 000 € d'augmentation pour les leasings STEP.

XIV. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisations du passif sont composés principalement des emprises (500 000 €, -200 000 €), des abonnements CVD-CVA 2019 facturés en 2018 (1 968 000 €) et de l'étalement de la vente des droits de superficie des stations d'épuration composant les lots 1 et 2 (1 650 000 €, -800 000 €).

	2017	2016	VARIATION
TOTAL ACTIF - PASSIF	191 606 874,44	193 167 263,28	-1 560 388,84

7.4.3 Risques et incertitudes

Il convient de souligner que l'année 2019 sera marquée par une nouvelle indexation des salaires et que le financement des pensions des agents de la fonction publique locale restera un enjeu particulier susceptible d'avoir une influence importante sur les coûts salariaux. Une étude actuarielle sera prochainement réalisée pour mieux évaluer l'impact de différents scénarios en la matière sur le long terme.

Comme indiqué également dans la partie « Evolution des affaires », les discussions en cours à la SPGE et avec la Région sur l'évolution des coûts de fonctionnement du secteur de l'épuration et la volonté d'imposer des objectifs d'économie au secteur dans un contexte déjà difficile sont susceptibles d'influencer négativement les résultats de ce département important de l'intercommunale, même si tout est mis en œuvre pour parvenir à des trajectoires réalistes.

Les perspectives pour les prochaines années (évolution de l'activité du Bureau d'études en lien avec les moyens budgétaires des affiliés, évolution des charges patronales sur l'emploi statutaire, impact des nominations) continueront à nécessiter une attention particulière dans les prochaines années et des stratégies adaptées pour assurer à long terme l'équilibre de l'intercommunale.

7.4.4 Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun élément important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

7.4.5 Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

Néant

7.4.6 Activités de recherche et développement

Néant

7.4.7 Succursales

L'INASEP ne dispose pas de succursales au sens de l'article 96 du Code des Sociétés.

7.4.8 Evaluation en continuité

Néant

7.4.9 Justification des règles comptables

Les règles d'évaluation se veulent en conformité avec la législation relative aux comptes annuels des entreprises et au plan comptable de l'eau en Région wallonne.

7.4.10 Approbation de l'affectation du résultat et des comptes annuels

Le Conseil d'administration vous demande de bien vouloir approuver l'affectation du résultat 2018 et les comptes arrêtés au 31.12.2018, présentant un total bilan de 191 606 874,44 € et un résultat de l'exercice de - 387 536,19 €.

Le bénéfice reporté des années précédentes est de 4 795 390,78 €.

Résultat à affecter : - 387 536,19 € + 4 795 390,78 € = 4 407 854,59 €

Le Conseil d'administration propose comme affectation :

Reprise Réserve leasings lots 1 et 2 + 305 454,35 €

Bénéfice à reporter + 4 713 308,94 €

7.4.11 Décharge aux administrateurs et au commissaire-réviseur

Le Conseil d'Administration vous demande également de bien vouloir accorder décharge de leur mandat aux administrateurs et au commissaire-réviseur pour l'exercice social arrêté au 31.12.2018.

7.5 PLAN FINANCIER PLURIANNUEL 2017-2019

Ce plan financier pluriannuel repose sur la poursuite des mesures prévues dans le plan 2014, mesures dont l'échéancier a été fixé jusqu'en 2021.

Pour rappel, les éléments nouveaux les plus importants qui viennent impacter la situation budgétaire de l'intercommunale sont :

- la nouvelle indexation des salaires intervenue au 1^{er} juillet 2016 (impact de l'ordre de 150 000 € en 2016 et de 300 000 € en 2017) et une probable indexation en 2017 ;
- la problématique du nombre très important de nominations devant intervenir en 2017 si on met en œuvre la mesure de nomination à 5 ans prévue en 2017 dans le cadre du ROIP III pour tenir compte de la loi du 24 octobre 2011 ;
- l'évolution des honoraires du bureau d'études pour les années à venir, alors même que paradoxalement le nombre de dossiers étudiés par le Bureau pour les affiliés augmente significativement, ce qui s'explique en réalité par le fait que ce sont de plus en plus de « petits dossiers » qui sont confiés, petits dossiers qui paient de moins en moins alors qu'ils demandent proportionnellement plus de prestations de nos agents.

Les mesures supplémentaires suivantes ont donc été décidées :

- En ce qui concerne la politique de nomination, mettre en œuvre de manière transitoire en 2017 une nomination des agents remplissant les conditions suivantes : pour les agents de moins de 55 ans disposer de 8 années de période contractuelle, remplir les conditions prévues dans le ROIP II (dont avoir satisfait aux examens de recrutement, avoir au moment de la nomination une mention d'évaluation au moins « satisfaisante » et que cette nomination fasse l'objet d'un rapport circonstancié et positif de la Direction générale et pour les agents de plus de 55 ans moyennant le respect des conditions de l'article 323 du ROIP (dont avoir atteint une période contractuelle de 5 ans, disposer de mentions d'évaluation au moins satisfaisante durant les cinq années antérieures et d'une évaluation positive au moment de la nomination et rapport circonstancié et positif de la direction générale). Cette mesure transitoire sera réévaluée chaque année au regard des perspectives budgétaires de l'intercommunale telles que constatées dans le cadre des projets de budgets qui seront présentés aux assemblées générales dans les années à venir;
- veiller à ce que cette politique transitoire de nomination préserve bien le nombre de points APE dont dispose l'intercommunale et prendre les mesures qui s'imposent pour y parvenir;
- réaliser une étude approfondie des différents scénarios en matière de nomination et de leurs implications financières à court et long terme (poursuite de la nomination à 5 ans, poursuite de la nomination à 8 ans pour les agents ayant été engagés jusqu'au 31 décembre 2016 et non garantie de nomination pour les nouveaux recrutés, poursuite de la nomination après 5 ans en cas de maintien de la contribution de régularisation, etc.) afin de permettre la meilleure décision en la matière.

Une croissance des honoraires générés par le Bureau d'études est indispensable pour atteindre voire dépasser les 5 millions EUR par an en moyenne. Cette croissance implique que les affiliés confient davantage de projets au Bureau d'études, des projets de taille plus importante et ce dans le cadre d'une meilleure programmation permettant à l'intercommunale de mener à bien ces études tout en maîtrisant suffisamment les effectifs du bureau, avec l'appui de la sous-traitance au STP pour certains petits projets, en accord avec les communes.

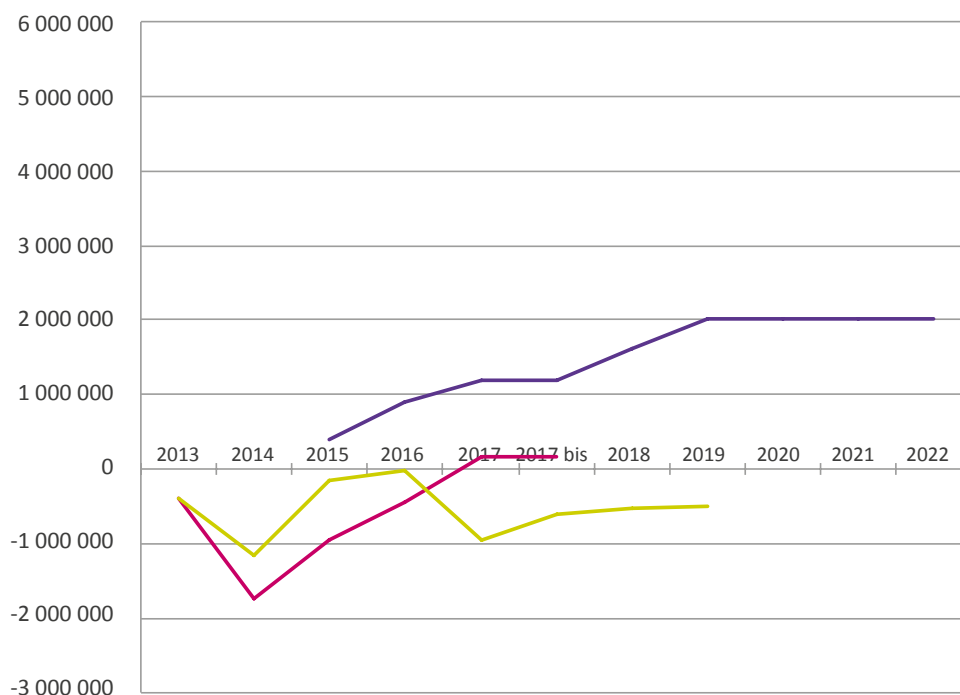
Le développement de nouveaux services doit être envisagé pour générer à long terme une activité suffisante au Bureau d'études (en particulier le développement du service de gestion des réseaux d'égouts communaux - GRE).

Une augmentation du CVD (coût vérité distribution) n'est pas à l'ordre du jour mais devra être examinée en 2018 au regard des résultats de la réorganisation des services administratifs et techniques.

Enfin, une amplification des mesures d'économies devra être menée via le non remplacement de certains départs à la retraite très ciblés et très limités, la poursuite de la politique de rationalisation du fonctionnement et des dépenses. Cet axe permettrait de réaliser une économie supplémentaire de l'ordre de 200 000 € par an en 2018 et de 300 000 € par an en 2019 par rapport à 2017.

Voici, sur base des chiffres du budget 2017 tel qu'adopté, une évaluation de la mesure relative aux nominations en 2017 et des mesures d'économies supplémentaires envisagées dans le PF 2017-2019, sur base d'une nomination à 8 ans pour les années 2017 à 2019 comprenant une nomination des agents de plus de 55 ans remplissant les conditions de nomination du ROIP III.

	RÉSULTAT PF 14	RÉSULTAT PF 17
2013	-390 375,83	-390 375,83
2014	-1 734 994,86	-1 154 291,16
2015	-953 813,39	-149 800,84
2016	-461 686,01	-284 508,09
2017	148 944,59	-951 357,12
2017 bis	148 944,59	-607 148,05
2018		-515 865,99
2019		-496 981,72



Légende

— Plan éco — Résultat PF14 — Résultat PF17

Sur base des honoraires prévus pour le Bureau d'études dans le cadre du budget 2017 adopté en AG et des mesures d'économies, il reste donc un déficit structurel de l'ordre de 500 000 €. Le retour à l'équilibre implique donc nécessairement une croissance du chiffre d'affaires de la distribution d'eau et une croissance des produits du Bureau d'études supérieure à l'accroissement des charges salariales. C'est un des axes du plan stratégique 2017-2019. Les perspectives pour 2017 et 2018 telles qu'elles sont connues aujourd'hui confirment que ces honoraires devraient être plus élevés en 2017 et même en 2018, au regard du carnet de commandes. Pour faire face à l'ensemble des demandes des Affiliés, le bureau d'études doit cependant procéder à des recrutements à durée déterminée vu la charge de travail que ces commandes impliquent.

A défaut d'atteindre cet objectif de croissance à long terme des honoraires du bureau d'études associé à un équilibre entre petits, moyens et gros projets, qui implique non seulement la mobilisation du personnel du BE mais également celle de l'ensemble des Affiliés, de nouvelles mesures devraient être envisagées.

7.6 ÉVALUATION DU PLAN FINANCIER PLURIANNUEL 2017-2019

Conformément au Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, l'intercommunale a procédé en 2017 à l'évaluation de la mise en œuvre du plan financier au travers de la présentation des comptes 2017.

Pour rappel, le plan financier 2017-2019 s'inscrit dans le prolongement du PF 2014-2017 et a tenu compte de l'évolution de la conjoncture et de l'activité de l'intercommunale pour fixer de nouveaux objectifs financiers à l'intercommunale.

Le plan financier 2017-2019 a permis d'établir le scénario « worst case » de l'évolution des affaires de l'intercommunale et les mesures à prendre pour répondre aux défis budgétaires auxquels doit faire face la société. La plupart des mesures envisagées par le PF 2017-2019 sont mises en œuvre.

L'exercice 2018 se clôture par un résultat global de -387 536,19 €, résultat meilleur que celui prévu dans le Plan financier 2017-2019 (-515 865,99 €). L'analyse de ce résultat doit tenir compte de certains éléments permettant de relativiser ce résultat :

- Le paiement en 2018 d'un arriéré de contribution de prélèvement datant de 2016 suite à un recouvrement par la Région wallonne : 160 000 € (soulignons que le résultat de la Distribution d'eau en 2016 avait été largement positif).
- Le paiement d'une indemnité à la clientèle de la distribution d'eau suite aux problèmes de fourniture d'eau survenus en 2016 impactant nos comptes 2018 à raison d'environ 30 000 €
- La moindre production immobilisée en 2018 consécutive à une remise en ordre des marchés liés à la distribution d'eau.
- Le lancement de l'AGREA avec le recrutement de l'équipe qui a été opérationnelle en 2018 et qui donc a représenté un centre de coûts nouveau sans que les recettes liées aux cotisations y correspondant n'aient pu encore être enregistrées, l'intercommunale ayant pris la décision de ne percevoir ces cotisations qu'à partir de 2019. Dès lors que les dépenses liées à l'AGREA, en ce compris l'acquisition d'un logiciel SIG, se réalisent dans le cadre du développement de nouveaux services aux communes, ces dépenses sont une forme d'investissement développement.
- La réalisation de prestations d'études pour le compte de la Province pour un montant d'honoraires de 174 337,56 € sans rémunération du Bureau d'études par la Province.

Si l'on isole ces différents éléments plus exceptionnels, le résultat se rapproche très fortement de l'équilibre.

Il convient également de souligner que le résultat d'exploitation est quant à lui positif et l'aurait été encore davantage sans les éléments évoqués ci-dessus.

D'importantes décisions comme la création de l'AGREA, le projet d'adduction Est et la poursuite de la politique de cost-cutting de même que la définition d'une stratégie adaptée pour faire face aux réalités des métiers de l'intercommunale doivent participer au retour à un équilibre durable des finances de l'intercommunale conjugué à un bien-être du personnel et à une satisfaction toujours accrue des Affiliés et associés.

TABLEAU ANNUEL DES PRESENCES C.G. 2018 1^{ER} SEMESTRE

	17/01/18	31/01/18	28/02/18	21/03/18	22/03/18	18/04/18	2/05/18	9/05/18	30/05/18	20/06/18	27/06/18	Total Présences	Total Absences	Total Général	Nombre total de réunions
	C.G.	C.G.	C.G.	C.G.	C.G.	C.G.	C.G.	C.G.	C.G.	C.G.	C.G.				
ABSIL Coraline	P	A	P	P	P	P	A	P	A	A	A	6	5	11	54,55 %
BULTOT Claude	P	P	P	A	A	P	A	P	P	P	A	7	4	11	63,64 %
BULTOT Philippe	P	P	P	P	P	P	A	P	P	P	P	10	1	11	90,91 %
COLLARD Catherine	P	A	P	A	P	P	P	P	P	A	P	8	3	11	72,73 %
FOURNAUX Richard	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	11	0	11	100,00 %
LALIERE Christian	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	11	0	11	100,00 %
MABILLE Albert	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	A	10	1	11	90,91 %
MAENE Jean-Claude	P	A	P	P	P	A	P	P	P	P	A	8	3	11	72,73 %
MOREAU Frédéric	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	11	0	11	100,00 %
PIETTE Luc	P	P	P	P	A	P	P	P	A	A	A	7	4	11	63,64 %
TASIAUX Pierre	P	A	P	P	P	P	A	A	A	P	A	6	5	11	54,55 %
TRIPNAUX Stéphane	P	P	A	P	P	P	P	P	P	P	P	10	1	11	90,91 %
Total des présences	12	8	11	10	10	11	8	11	9	9	6	105			
Total des absences	0	4	1	2	2	1	4	1	3	3	6		27		
Total de toutes les réunions														132	

TABLEAU ANNUEL DES PRESENCES C.A. 2018 PREMIER SEMESTRE AVANT RENOUVELLEMENT CA

	7/02/18			25/04/18			9/05/18			Total Présences	Total Absences	Total Général	Nombre total de réunions
	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	
ABSIL Coraline	P	P	P	P	P	P	P	P	P	3	0	3	100,00 %
BASTIEN Steve	A	P	P	P	P	P	P	P	P	2	1	3	66,67 %
BULTOT Claude	P	A	A	A	A	A	A	A	A	1	2	3	33,33 %
BULTOT Philippe	A	A	A	A	A	A	A	A	A	1	2	3	33,33 %
CHABOTAUX André	P	P	P	P	P	P	P	P	P	3	0	3	100,00 %
CLEDA Etienne	A	A	A	A	A	A	A	A	A	1	2	3	33,33 %
CLOSE Jean-Louis	A	A	A	A	A	A	A	A	A	1	2	3	33,33 %
COLLARD Catherine	P	P	P	P	P	P	P	P	P	3	0	3	100,00 %
DELFORGE Yves	P	P	P	P	P	P	P	P	P	2	1	3	66,67 %
DEPAS Yves	A	A	A	A	A	A	A	A	A	0	3	3	0,00 %
DIJON Denis	P	A	A	A	A	A	A	A	A	1	2	3	33,33 %
FASSOTTE Marie-Paule	A	P	P	P	P	P	P	P	P	1	2	3	33,33 %
FOURNAUX Richard	P	P	P	P	P	P	P	P	P	3	0	3	100,00 %
HERMAN Thierry	P	P	P	P	P	P	P	P	P	2	1	3	66,67 %
LALIERE Christian	P	P	P	P	P	P	P	P	P	3	0	3	100,00 %
LASSEAUX Stéphane	A	P	P	P	P	P	P	P	P	2	1	3	66,67 %
LECOMTE Valérie	A	A	A	A	A	A	A	A	A	0	3	3	0,00 %
MABILLE Albert	P	P	P	P	P	P	P	P	P	3	0	3	100,00 %
MAENE Jean-Claude	P	P	P	P	P	P	P	P	P	3	0	3	100,00 %
MAUYEN Ginette	μ	P	P	P	P	P	P	P	P	1	1	2	50,00 %
MARECHAL José	P	P	P	P	P	P	P	P	P	3	0	3	100,00 %
MOREAU Frédéric	P	P	P	P	P	P	P	P	P	3	0	3	100,00 %

TABLEAU ANNUEL DES PRESENCES C.A. 2018 PREMIER SEMESTRE AVANT RENOUVELLEMENT CA

	7/02/18			25/04/18			9/05/18			Total Présences	Total Absences	Total Général	Nombre total de réunions
	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.				
MILICAMPS Jean-Pol	P	A	A							1	2	3	33,33 %
NAOME Lionel	A	A	A							0	3	3	0,00 %
NOIRET Claudy	P	P	P							3	0	3	100,00 %
PAULET José	A	P	P							2	1	3	66,67 %
PIETTE Luc	P	A	P							2	1	3	66,67 %
PIRARD Kevin	A	A	P							1	2	3	33,33 %
RADART Bernard	P	P	P							3	0	3	100,00 %
RIDELLE Alain	P	A	A							1	2	3	33,33 %
RONDEAUX Anne-Sophie	A	μ	μ							0	1	1	0,00 %
SOTTIAU Denis	A	μ	μ							0	1	1	0,00 %
STEFFENS Michel	P	p	p							3	0	3	100,00 %
TASIAUX Pierre	A	A	A							0	3	3	0,00 %
THOMAS Jérôme	P	p	p							3	0	3	100,00 %
TRIPNAUX Stéphane	P	p	p							3	0	3	100,00 %
VAN ROOST Frédérique	P	p	p							3	0	3	100,00 %
Total des présences	22	22	23							67			
Total des absences	14	13	12								39		
Total de toutes les réunions												106	

TABLEAU ANNUEL DES PRESENCES C.P. 2018 PREMIER SEMESTRE

	8/01/18	22/01/18	19/02/18	12/03/18	23/03/18	16/04/18	11/06/18	Total Présences	Total Absences	Total Général	Nombre total de réunions
ABSIL Coraline	P	A	P	P	P	P	A	5	2	7	71,43 %
FOURNAUX Richard	P	P	P	A	P	P	P	6	1	7	85,71 %
MAENE Jean-Claude	A	P	A	P	P	A	A	3	4	7	42,86 %
PIETTE Luc	P	A	A	P	A	A	A	2	5	7	28,57 %
Total des présences	3	2	2	3	3	2	1	16			
Total des absences	1	2	2	1	1	2	3		12		
Total de toutes les réunions										28	

TABLEAU DES PRESENCES C.R.2018 1^{ER} SEMESTRE

	21/03/18	Total Présences	Total Absences	Total Général	Nombre total de réunions
C.R.	C.R.	C.R.	C.R.	C.R.	C.R.
Bultot Philippe	P	1	0		
Collard Catherine	P	1	0		
FOURNAUX Richard	A	0	1		
MAENE Jean-Claude	P	1	0		
PIETTE Luc	A	0	1		
Total des présences	3	3			
Total des absences	2		2		
Total de toutes les réunions				5	

TABLEAU ANNUEL DES PRESENCES BUREAU EXECUTIF 2^E SEMESTRE 2018

	Date début mandat	Date fin mandat	B.E.	B.E.	B.E.	B.E.	B.E.	B.E.	B.E.	B.E.	Total Présences	Total Absences	Total Général	Nombre total de réunions
ABSIL Coraline	27/06/18	26/10/18	A	P	P	A	P	*	*	*	2	2	4	50,00 %
FOURNAUX Richard	27/06/18	23/11/18	P	P	A	P	A	P	P	*	5	1	6	83,33 %
MAENE Jean-Claude	27/06/18	3/12/18	P	P	P	P	P	P	P	*	6	0	6	100,00 %
MOREAU Frédéric	27/06/18		P	P	P	P	P	P	P	P	7	0	7	100,00 %
NOIRET Claudy	27/06/18		A	P	P	P	P	P	P	P	6	1	7	85,71 %
BULTOT Claude	17/12/18		*	*	*	*	*	*	*	P	1	0	1	100,00 %
DELIRE Luc	17/12/18		*	*	*	*	*	*	*	P	1	0	1	100,00 %
LECOMTE Valérie	17/12/18		*	*	*	*	*	*	*	P	1	0	1	100,00 %
Total des présences			3	5	4	4	4	4	4	5	29			
Total des absences			2	0	1	1	1	0	0	0		4		
Total de toutes les réunions													33	

TABLEAU ANNUEL DES PRESENCES C.A. 2^E SEMESTRE 2018

	Date début mandat	Date fin mandat	27/06/18	26/09/18	3/10/18	17/10/18	24/10/18	17/12/18	C.A.	Total Présences	Total Absences	Total Général	Nombre total de réunions
			C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.				
FOURNAUX Richard	26/06/13	23/11/18	P	P	P	A	P	*		4	1	5	80,00 %
MAENE Jean-Claude	17/09/14	3/12/18	A	A	P	A	P	*		2	3	5	40,00 %
ABSIL Coraline	26/06/13	26/10/18	A	P	P	A	A	*		2	3	5	40,00 %
BULTOT Claude	17/09/14		P	A	A	A	P	P		3	3	6	50,00 %
CHABOTTAUX André	26/06/13		P	P	P	P	P	P		6	0	6	100,00 %
CLEDA Alain	26/06/13	26/10/18	P	P	P	P	P	*		5	0	5	100,00 %
COLLARD Catherine	26/06/13		P	P	P	P	A	P		5	1	6	83,33 %
FASSTOTTE Marie-Paule	26/06/13	3/12/18	A	P	A	A	P	*		2	3	5	40,00 %
LALIERE Christian	26/06/13	3/12/18	P	P	P	P	P	*		5	0	5	100,00 %
LASSEAUX Stéphane	26/06/13		P	P	P	A	P	P		5	1	6	83,33 %
LECOMTE Valérie	24/02/16		A	A	P	A	P	A		2	4	6	33,33 %
MABILLE Albert	26/06/13		P	A	P	A	P	A		3	3	6	50,00 %
MOREAU Frédéric	26/06/13		A	P	P	P	P	A		4	2	6	66,67 %
NOIRET Claudy	26/06/13		P	P	A	P	P	P		5	1	6	83,33 %
PAULET José	26/06/13		P	P	A	A	P	P		4	2	6	66,67 %
PIRARD Kévin	26/06/13		P	P	P	A	P	P		5	1	6	83,33 %
RADART Bernard	7/02/18		P	P	P	P	P	A		5	1	6	83,33 %
TASIAUX Pierre	26/06/13	26/10/18	P	A	P	A	P	*		3	2	5	60,00 %
TRIPNAUX Stéphan	26/06/13		P	P	P	P	P	P		6	0	6	100,00 %
VAN ROOST Frédérique	5/11/14		P	P	P	P	A	P		5	1	6	83,33 %
BASTIEN Steve	7/02/18		A	A	A	A	A	A		0	6	6	0,00 %
HERMAN Thierry	26/06/13		P	A	A	A	A	P		2	4	6	33,33 %

TABEAU ANNUEL DES PRESENCES C.A. 2^E SEMESTRE 2018

		C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.	C.A.					
CLAMAR Laurence	27/06/18	P	A	A	A	A	P	A		2	4	6			33,33 %		
DIJON Denis	26/06/13	A	A	A	A	A	A	P		1	5	6			16,67 %		
MAUYEN Ginette	25/04/18	P	A	A	A	A	A	A		1	5	6			16,67 %		
STEFFENS Michel	26/06/13	A	A	A	A	A	A	A		0	6	6			0,00 %		
COLLIGNON Stéphane	17/12/18	*	*	*	*	*	*	P		1	0	1			100,00 %		
Carine DAFRE	17/12/18	*	*	*	*	*	*	A		0	1	1			0,00 %		
Jean-François DURY	17/12/18	*	*	*	*	*	*	P		1	0	1			100,00 %		
Guy CARPIAUX	17/12/18	*	*	*	*	*	*	P		1	0	1			100,00 %		
Laurence PLASMAN	17/12/18	*	*	*	*	*	*	P		1	0	1			100,00 %		
Omer LALOUX	17/12/18	*	*	*	*	*	*	A		0	1	1			0,00 %		
Luc DELIRE	17/12/18	*	*	*	*	*	*	P		1	0	1			100,00 %		
Total des présences		18	15	16	9	18	16	16	92								
Total des absences		8	11	10	17	8	10	10	64								
Total de toutes les réunions																156	

TABLEAU ANNUEL DES PRESENCES C.P. 2018 PREMIER SEMESTRE

		Date début mandat	Date fin mandat	3/10/18	Comité d'audit		Total Présences	Total Absences	Total Général	Nombre total de réunions
CHABOTAUX André	27/06/18			P			1	0	1	100,00 %
LALIERE Christian	27/06/18	3/12/18		P			1	0	1	100,00 %
LASSEAUX Stéphane	27/06/18			P			1	0	1	100,00 %
LECOMTE Valérie	27/06/18	17/12/18		P			1	0	1	100,00 %
VAN ROOST Frédérique	27/06/18			P			1	0	1	100,00 %
PLASMAN Laurence	17/12/18			*			0	0	0	
COLLIGNON Stéphane	17/12/18			*			0	0	0	
Total des présences				5			5			
Total des absences				0				0		
Total de toutes les réunions									5	

TABLEAU ANNUEL DES PRESENCES C.R. ANNÉE 2018 COMPLÈTE

		Date début mandat	Date fin mandat	21/03/18	2/05/18	C.R		Total Présences	Total Absences	Total Général	Nombre total de réunions
CHABOTAUX André	27/06/18			*		C.R		0	0	0	
LALIERE Christian	27/06/18	03/12/18		*		*		0	0	0	
LECOMTE Valérie	27/06/18	17/12/18		*		*		0	0	0	
TRIPNAUX Stéphane	27/06/18			*		*		0	0	0	
VAN ROOST Frédérique	27/06/18			*		*		0	0	0	
FOURNAUX Richard	26/06/13	27/06/18		A		P		1	1	2	50,00 %
MAENE Jean-Claude	17/09/14	27/06/18		P		P		2	0	2	100,00 %
COLLARD Catherine	26/06/13	27/06/18		P		P		2	0	2	100,00 %
BULTOT Philippe	26/06/13	27/06/18		P		A		1	1	2	50,00 %
PIETTE Luc	26/06/13	27/06/18		A		A		0	2	2	0,00 %
PLASMAN Laurence	17/12/18			*		*		0	0	0	
COLLIGNON Stéphane	17/12/18			*		*		0	0	0	
Total des présences				3		3		6			
Total des absences				2		2			4		
Total de toutes les réunions										10	

7.7 RAPPORT DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION (ART. L1523-17 CDLD)

Instructions générales à destination de l'intercommunale

Nom de l'intercommunale	INTERCOMMUNALE NAMUROISE DE SERVICES PUBLICS
Période de reporting	2018

A. Informations relatives aux rémunérations des membres des organes de gestion

Informations générales

- Rémunération du/de la Président(e) : 25 504,98€
- Rémunération du/de la Vice-président(e) : 12 000€ rémunération fixe
- Jeton de présence des administrateurs/trices : 209,17 € (pour toute réunion du Conseil d'administration, du Bureau exécutif et du Comité d'audit pour autant que ces réunions n'aient pas lieu le même jour. Dans ce dernier cas un seul jeton de présence est dû.
- Remboursement des frais de déplacement conformément au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et ses arrêtés d'exécution

Conformément au CDLD, ce montant sera réduit à due concurrence en cas d'absence non justifiée par un Certificat Médical ou par la Force Majeure. Le jeton de présence ne sera payé que pour autant que l'administrateur/trice aura été présent du début à la fin de la réunion. Le montant des jetons de présence perçus par un administrateur ne pourra dépasser 25 % de la rémunération du/de la président(e) avec un maximum annuel de 8 438€

Plafond barémique ¹	28 682,76€ € indexé
Montant du jeton de présence brut indexé ²	209,17 €- 213.35 € (index 1/10/2018)
Nombre de réunions de l'Assemblée générale	2/an (3 en 2018)
Nombre de réunions du Conseil d'administration	6/an- 9 en 2018
Nombre de réunions du Collège de présidence (jusqu'au 1 ^{er} juillet 2018)	7
Nombre de réunions du Comité de gestion (jusqu'au 01 ^{er} juillet 2018)	11
Nombre de réunions du Bureau exécutif (à partir du 1 ^{er} juillet 2018)	7
Nombre de réunions du Comité de rémunération	2
Nombre de réunions du Comité d'Audit ³	1
Nombre de réunions du Comité de secteur (Comité de contrôle du Bureau d'études) ⁴	2
Nombre de réunions du Comité de secteur Comité de contrôle Distribution d'eau	0

Commentaire éventuel

Commentaire éventuel : le Collège de présidence statutaire réunissant le Président, les vice-présidents, un administrateur représentant l'affilié provincial et le Directeur général ainsi que le Comité de gestion ont été remplacés à partir du 1^{er} juillet par un Bureau exécutif. Missions prévues aux statuts.

¹ Plafond appliqué à l'intercommunale, tel que repris à l'annexe au Code, relative aux plafonds applicable en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés de président et indexé - Article 5311-1, § 5, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

² Indiquer le montant du jeton de présence brut indexé (rattaché à l'indice pivot 138,01).

³ Indiquer néant s'il n'existe pas de comité d'audit

⁴ Indiquer néant s'il n'existe pas de comité de secteur

Détail des rémunérations

FONCTION ⁵	RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ⁶	DÉTAIL DE LA RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ⁷	JUSTIFICATION DE LA RÉMUNÉRATION SI AUTRE QU'UN JETON	LISTE DES MANDATS DÉRIVÉS LIÉS À LA FONCTION ET RÉMUNÉRATION ÉVENTUELLE
Président	22 469,29 € Nouveau Vice-président à dater du 17/12/2018 : 1 140,09 €	Indemnité annuelle payée mensuellement. Pas de jetons de présence. Smartphone mis à disposition moyennant paiement ATN. A partir du 1 ^{er} juillet 2018, calculée sur base du taux de présence.	Rémunération fixe couvrant toutes les présences et prestations du président. Conformément au CDLD	Membre de l'AG de l'AISDE (non rémunéré)
Vice-président 1	Jusqu'au 1 ^{er} juillet 2018 : jetons de présence : € jetons 2 719,21 €	Jusqu'au 1 ^{er} juillet 2018 : jetons de présence liés à la présence effective aux réunions des CP, CG et CA. A partir du 1 ^{er} juillet 2018 : indemnité annuelle payée mensuellement et recalculée en fonction du taux de présence. Plus de jetons de présence	Remboursements frais de déplacement domicile réunion 404,82 €	Néant
Vice-président (à partir du 1 ^{er} juillet 2018)	4 451,64 € Nouveau Vice-Président à dater du 17/12/2018 : 534,29 €	Indemnité annuelle payée mensuellement. Calculée sur base du taux de présence. Pas de jeton de présence.	Pas d'avantage en nature. Remboursement frais de déplacement domicile lieu de réunion	
Vice-président 2 (jusqu'au 1 ^{er} juillet 2018)	2 468,33 € 2 300,87 € + 167,46 €	Jetons de présence liés à la présence aux réunions de CP, CG et CA	Remboursement frais de déplacement domicile-réunion : 167,46 €	Néant
Administrateurs Collège de Présidence / Bureau exécutif HorsPdt et VP	4 781,67 €	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	*4 434,37 € (jetons) *347,30 € (km)	Néant
Administrateurs comité de gestion hors présidents et vice-présidents	17 182,81 €	Jetons de présence € : 15 769,41 € Frais de déplacement : 1 413,41 €		Néant
Administrateurs Membres du Comité d'Audit	Jetons de présence : 1 066,80 €			
Administrateurs comité de contrôle	Non rémunéré	Non rémunéré	Remboursements frais de déplacement : 271,98 €	Néant
Administrateurs CA hors président et vice-présidents	24 864,07 €	Jetons de présence : 22 355,94 € Frais déplacement : 2 508,13 €		Néant
Total général	77 241,09 € jetons Frais de déplacement : 5 113,10 €			
Représentants syndicaux (soumis ONSS) présence au CA	2 970,30 €	Indemnité ou allocations diverses y compris ONSS Non rémunérés depuis le 1 ^{er} juillet 2018 car devenus observateurs	Indemnité ou allocations diverses pour participation au CA.	

⁵ Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant : président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur.

⁶ Indiquer le montant de la rémunération indexé. Celle-ci comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.

⁷ Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1^{er}).

B. Informations relatives aux rémunérations des titulaires de fonction de direction

FONCTION ⁹	RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ¹¹	DÉTAIL DE LA RÉMUNÉRATION ANNUELLE BRUTE ¹²	LISTE DES MANDATS DÉRIVÉS LIÉS À LA FONCTION ET RÉMUNÉRATION ÉVENTUELLE
Directeur général (N1)	117 101,11 €	Rémunération brute : 117 101,11 €	Administrateur à la SA AQUAWAL (non rémunéré) Représentant AG AISDE (non rémunéré)
Directeur Général Adjoint 1 (DE)	103 933,99 €	Rémunération brute : 103 933,99 €	Administrateur à la SA AQUAWAL (non rémunéré) Représentant AG AISDE (non rémunéré) Membre du Comité de contrôle de l'eau (rémunéré)
Directeur Général Adjoint 2 (BE SAA)	101 389,85 €	Rémunération brute : 101 389,85 €	Représentant AG Contrat de rivière Sambre (non rémunéré)
Directeur 1 (BE ASS et Labo)	95 744,14 €	Rémunération brute : 95 744,14 €	Commission consultative de l'eau (non rémunéré)
Directeur 2 (SEU)	95 823,23 €	Rémunération brute : 95 823,23 €	Néant
Total rémunérations	513 992,32 €	Rémunération brute : 513 992,32 €	

Avantages

Les membres de la Direction bénéficient d'un véhicules de fonction, avantage remboursé par chaque agent à l'intercommunale (retrait sur salaire net de l'équivalent de l'Avantage en nature ATN), de chèques repas (valeur 6,60 € dont 1,09 € quote-part personnelle) et d'un Smartphone.

⁹ Indiquer la fonction occupée au sein de la structure, étant entendu que n'est visé que le staff de direction de cette dernière.

¹¹ Indiquer la rémunération totale annuelle brute indexée, comprenant toutes sommes en espèces et tous avantages évaluables en argent.

¹² Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle (sommes en espèces, autres avantages éventuels conformément aux règles reprises à l'annexe 4 au présent Code).

7.8 RAPPORT DU RÉVISEUR



CHARLEROI (HQ):
Rue de Bomerée 89
6534 Gozée
Belgique

+32 (0) 71 70 08 44
+32 (0) 71 70 33 41
charleroi@audicia.be

GENAPPE (BW):
Rue des écoles 19
1456 Houtain-le-Val
Belgique

+32 (0) 67 28 74 71
+32 (0) 67 28 74 77
genappe@audicia.be

« INTERCOMMUNALE NAMUROISE DE
SERVICES PUBLICS », en abrégé I.N.A.S.E.P.
SCRL
Rue des Viaux, n° 1 – 5100 Jambes

Exercice clos le
31 décembre 2018

Rapport du commissaire à l'Assemblée Générale des Coopérateurs

Banque IBAN BE 94 0689 3125 6914
RPM Charleroi - TVA BE 0667 912 009

WWW.AUDICIA.BE

Rapport du commissaire à l'assemblée générale des coopérateurs de la société coopérative à responsabilité limitée « Intercommunale Namuroise de Services Publics », en abrégé I.N.A.S.E.P. pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société coopérative à responsabilité limitée « Intercommunale Namuroise de Services Publics », en abrégé I.N.A.S.E.P. (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes annuels ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales et réglementaires de communication incombant au commissaire. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 29 juin 2016, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2018. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la société coopérative à responsabilité limitée « Intercommunale Namuroise de Services Publics », en abrégé I.N.A.S.E.P. durant 3 exercices consécutifs tandis que le signataire a exercé préalablement le mandat de commissaire durant 3 exercices consécutifs à travers une autre entité juridique.

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 191.606.874,44 et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de € 387.536,19.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe de gestion relatives aux comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit

toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le

caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies les concernant par ce dernier;

- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont

pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et du bilan social, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion, et le respect

de certaines dispositions du Code des sociétés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou

autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport de gestion.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1^{er}, 6°/2 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par la Loi, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mandat.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-

à-vis de la société au cours de notre mandat.

- Il n'y a pas eu de missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 134 du Code des sociétés qui ont fait l'objet d'honoraires.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas connaissance d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés qui devrait être mentionnée dans notre rapport.

Gozée, le 20 mai 2019

« AUDICIA » ScPRL
Commissaire
Représentée par



Philippe BÉRIOT
Réviseur d'entreprises associé

7.9 LISTE DES MARCHÉS PASSÉS EN 2018

OBJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT DU MARCHÉ HTVA	CP ET LOCALITÉ	MODE DE PASSATION
SEU : adaptation d'un chauffage de secours pour le bâtiment administratif de Lives-sur-Meuse	POLYTHERM	25,992,51	4460 Grace-Hollogne	procédure négociée directe avec publicité préalable
SEU : fournitures d'équipements pour la réhabilitation de l'aération à la station d'épuration de Rhisnes	ACH	20,249,83	4040 Herstal	procédure négociée directe avec publicité préalable
Audit pour la mise en conformité au RGPD	Cabinet DE BANDT	9 500 €	1040 Bruxelles	procédure négociée sans publicité
SEU : remplacement de tous les skids membranaires de la station d'épuration de Vresse-sur-Semois	SUEZ WATER SA	63 707 €	4040 Herstal	procédure négociée directe avec publicité préalable
SEU : fourniture de toiles filtrantes pour le filtre presse de la station de Lives-sur-Meuse	WELDERS Filtration Technology	43 885 €	9300 Aalst	procédure négociée directe avec publicité préalable
SEU : entretiens périodiques de groupes hydrauliques, lot 1	VAMECO	57 360 €	8600 Diksmuide	procédure négociée directe avec publicité préalable
SEU : entretiens périodiques de groupes hydrauliques, lot 2	REM BNV	55 840 €	2340 Beerse	procédure négociée directe avec publicité préalable
Marché conjoint de services de prévention externe et de protection du travail	MENSURA SEPP	?????	1030 Bruxelles	marché conjoint avec les CPAS de Namur et Rochefort
Florennes : détournement du collecteur des eaux usées INASEP dans le cadre de la construction de la nouvelle maison de repos du CPAS de Florennes	BELLEFLAMME - BRASSEUR	99 896 €	5660 Mariembourg	procédure ouverte
SEU : aménagement du site du Vortex rue Wasseige à Jambes, lot 1 génie civil	TRAVEXPLOIT	31 912 €	6532 Ragnies	procédure négociée directe avec publicité préalable
SEU : aménagement du site du Vortex rue Wasseige à Jambes, lot 2 pose de clôtures et barrières	GECIROUTE	4 229 €	5190 Mornimont	procédure négociée directe avec publicité préalable
SEU : réparation de la voirie rue Chour à Vaux à Vresse-sur-Semois	NPA	8 596 €	6834 Bellevaux	procédure négociée directe avec publicité préalable
Walcourt : collecteur de Fraire, Fairoul, essais géotechniques	INISMA	30 515 €	7000 Mons	procédure négociée sans publicité préalable
Achat d'un logiciel pour la cartographie informatisée	ESRI BELUX	56 950 €	1780 Wemmel	procédure négociée sans publicité préalable
Travaux de remplacement des raccordements de distribution d'eau au Domaine de Revleumont à Cerfontaine	GEERTS	100 573 €	6440 Froidchapelle	procédure négociée sans mise en concurrence préalable
Travaux de remplacement de la conduite de distribution d'eau rue Pairelle et Louis Piret à Thy-le-Château	BELLEFLAMME-BRASSEUR	187 381 €	5660 Mariembourg	procédure négociée sans mise en concurrence préalable
SEU : aménagement du filtre presse de la station de Lives	JOMY	40 945 €	4452 Wihogne	procédure négociée directe avec publicité préalable
SEU : aménagement intérieur de 5 véhicules	Technitrucks	19 414 €	4130 Esneux	procédure négociée sans publicité préalable
Gedinne : renouvellement de l'égouttage rue Gridlet	COLLEAUX	238 753 €	6929 Daverdisse	procédure ouverte
Remplacement de 3 véhicules de type fourgon pour le service DE	MAZUIN Fosses	74 744 €	5070 Fosses	procédure négociée sans publicité préalable
Assesse : collecteur de Maillen	TEGEC	542 143 €	4432 Alleur	procédure ouverte

OBJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT DU MARCHÉ HTVA	CP ET LOCALITÉ	MODE DE PASSATION
SEU : marchés de service pour les contrôles périodiques externes, 8 lots	Deux soumissionnaires : BTV (6 lots) et SOCOTEC (2 lots)	217 126 €	5590 Ciney et 4400 Flemalle	procédure ouverte
SEU : fournitures d'équipements de protection individuelle 2018-2021, 41 lots	Divers soumissionnaires	127 943 €	/	procédure négociée directe avec publicité préalable
SEU : réhabilitation de l'installation électrique de la station de Cerfontaine	DNP Electricité	75 473 €	6180 Courcelles	procédure négociée directe avec publicité préalable
Sombreffe : égouttage chaussée de Namur à Tongrinne	BELLEFLAMME-BRASSEUR	51 910 €	5660 Mariembourg	procédure négociée sans publicité préalable
SEU : fourniture et pose de barraudages amovibles horizontaux de sécurité en matériaux synthétiques ou INOX	ISTACE	160 354 €	6850 Paliseul	procédure négociée directe avec publicité préalable
SEU : curage de la lagune de la station d'épuration de Gozin	EECOCUR SEDE BENELUX	299 615 €	5380 Fernelmont	procédure ouverte
SEU : collecte, transport et traitement des déchets minoritaires d'exploitation	SUEZ R&R	47 405 €	4460 Grace-Hollogne	procédure négociée sans publicité préalable
Fosses-la-Ville : projet de prolongement de la conduite de refoulement du pompage des Zolos	KRINKELS	52 540 €	5100 Naninne	procédure négociée sans publicité préalable
Floreffe : collecteur, lot 2B	WILLEMEN INFRA	4 092 239 €	9031 Drongen	procédure ouverte
Assesse : station d'épuration de Maillen	CMI-BALTEAU-ELOY-	1 373 870 €	4141 Sprimont	procédure ouverte avec publicité nationale
SEU : travaux de réalisation d'accès aux compartiments externes de certains vortex	NONET	156 194 €	5150 Floreffe	procédure négociée directe avec publicité préalable
SEU : entretiee écologique des abords des ouvrages d'épuration, 2018-2022	V3-Manupal	159 131 €	5590 Achêne	procédure négociée directe avec publicité préalable
SEU : entretien et réparation des compresseurs sur tous les sites de la Province de Namur	InMAC	8 567 €	2060 Anvers	procédure négociée directe avec publicité préalable
Marché conjoint avec InBW pour la gestion des factures, rappels et lettres indexphone de la distribution d'eau (marché sur 4 ans)	IPEX	91 724 €	1480 Saintes	procédure négociée avec mise en concurrence préalable
Marché conjoint avec InBW pour la gestion des factures, rappels et lettres indexphone de la distribution d'eau (marché sur 4 ans) + prise en charge des timbres sur 4 ans	IPEX	420 072 €	1480 Saintes	procédure négociée avec mise en concurrence préalable
SEU : marché de service pour les contrôles périodiques externes, lot 5 contrôle des EPI	BTV	4 285 €	5590 Ciney	procédure négociée directe avec publicité préalable
SEU : fourniture d'équipement électrique pour le dosage de la chaux	CEBEO	106 191 €	8790 Waregem	procédure négociée sans publicité préalable
SEU : fourniture d'une pompe de réserve pour le pompage du Pont St Maxence à Moustier-sur-Sambre	COWALCA	46 398 €	5580 Rochefort	procédure négociée directe avec publicité préalable
Bièvre : travaux de refoulement de la rue de la Gare	COLLEAUX	358 538 €	6929 Haut-Fays	procédure ouverte
Ohey : travaux rue Grande Ruelle	NONET	449 242 €	5150 Floreffe	procédure ouverte
Ohey : travaux chemin de Dinant à Haillot	KRINKELS	375 465 €	5100 Naninne	procédure ouverte
Construction d'une adduction d'eau entre Florennes et Hastière, essais géotechniques	RECOSOL	16 500 €	5020 Malonne	procédure négociée sans publicité préalable
Travaux de distribution d'eau rue de Bouillon à Vonêche	GEERTS	110 427 €	6440 Froidchapelle	procédure négociée sans publicité préalable

OBJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT DU MARCHÉ HTVA	CP ET LOCALITÉ	MODE DE PASSATION
Walcourt, station d'épuration de Fraire/Fairoul, étude olfactométrique	ODOMETRIC	5 393 €	6700 Arlon	procédure négociée sans publicité préalable
Walcourt, station d'épuration de Fraire/Fairoul, étude acoustique	CSD	3 350 €	5101 Namur	procédure négociée sans publicité préalable
Remplacement de 2 fourgons au service maintenance du service distribution d'eau	MAZUIN Fosses	48 776 €	5070 Fosses-la-Ville	procédure négociée sans publicité préalable
Cerfontaine : captage du Cerf, étude de délimitation des zones de prévention	GEOLYS	10 475 €	5590 Ciney	procédure négociée sans publicité préalable
Florennes : captage Al Fontaine, étude de délimitation des zones de prévention	GEOLYS	8 745 €	5590 Ciney	procédure négociée sans publicité préalable
Travaux de remplacement du réseau de Villers-Deux-Eglises	BELLEFLAMME-BRASSEUR	243 911 €	5660 Mariembourg	procédure négociée sans publicité préalable
Achat de pièces diverses de distribution d'eau	SODELUX	53 560 €	6800 Libramont	procédure négociée sans publicité préalable
Achat de pièces diverses de distribution d'eau	SAINT-GOBAIN	35 369 €	3400 Landen	procédure négociée sans publicité préalable

**Intercommunale Namuroise
de Services Publics**

Siège social

Parc industriel // Rue des Vieux 1b
5100 Naninne

Tél. + 32 (0)81 40 75 11

Fax + 32 (0)81 40 75 75

Siège d'exploitation

Rue de l'Hôpital 6
5600 Philippeville

Tél. + 32 (0)71 66 79 25

Fax + 32 (0)71 66 80 18

info@inasep.be // www.inasep.be